






42579/A

TRAITÉ DE LA SUPPURATION,

Par M. QUESNAY, Médecin Consultant du Roy.



A PARIS,

Chez d'Houry pere, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orleans, rue de la vieille Bouclerie.

M. DCC. XLIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A MONSEIGNEUR LE COMTE DE NOAILLES,

Grand d'Eſpagne de la Premiere Claſſe, Lieutenant Général des Armées du Roy, Prince de Poix, Marquis de Mouchy, d'Arpajon & du Bouchet, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'Or & de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes des Ville, Châteaux & Parcs de Verſailles, Marly & dépendances, &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

Les vûes que vous avez eûes ſur moi, m'ont permis de croire

que vous m'aviez jugé digne d'y répondre : L'ambition de confirmer, s'il étoit possible, une opinion qui m'honore, s'est jointe au désir d'être utile à l'humanité, lorsque j'ai entrepris l'Ouvrage que j'ose mettre sous votre Protection; heureux si j'avois rempli ces deux objets ! Loin que je regarde l'hommage que je vous en fais aujourd'hui, MONSEIGNEUR, *comme un moyen de m'acquitter en quelque sorte de la reconnoissance que je vous dois, je ressens au con-*

traire, comme un nouveau bienfait, la permiſſion que vous m'avez donné d'y placer votre illuſtre nom; on ne le verra point au commencement de cet Ouvrage, ſans ſe rappeller ces rares vertus qui font juger ſi favorablement de ceux à qui vous permettez de vous approcher, & ces lumieres ſupérieures qui décident la réputation des hommes dont vous protégez les talens. Et vous mettez le comble à vos bontés, en daignant ac-

corder d'aussi précieux avantages à l'attachement & au respect avec lesquels je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
QUESNAY.



TABLE DES CHAPITRES.

PRMIERE PARTIE.

SECTION I.

SECTION II.

SECTION III.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé, TRAITE' DE LA SUPPURATION ET DE LA GANGRENE, où je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. A Paris, le premier Juillet 1748. *Signé*, BRUHIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé CHARLES-MAURICE D'HOURY pere, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, & ſeul Imprimeur-Libraire de notre très-cher & très-amé Oncle, Louis Duc d'Orléans, Premier Prince de notre Sang, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, TRAITE' DE LA SUPPURATION ET DE LA GANGRENE, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs volumnes, & autant que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter partout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs-Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contre-

venans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelle; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité deſdites Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires, CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles, le vingt-deuxéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil ſept cens quarante-neuf, & de notre Regne le trente-quatriéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XII. de la Chambre Royale des Libraires-Imprimeurs de Paris, N°. 121. fol. 109. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le premier Avril 1749.

G. CAVELIER, Syndic.

TRAITE'



TRAITÉ DE LA SUPPURATION.



NOS humeurs ſubiſſent ſouvent des changemens qui leur font perdre leur forme naturelle, ou du moins les principales qualités qui les caractériſent; & lorſque ces humeurs ainſi défigurées, s'écoulent par ſolution de continuité, nous appellons cet écoulement *ſuppuration* (*a*). Si les humeurs de la ſuppu- Ce que c'eſt que ſuppuration.

(*a*) On voit par-là qu'on ne doit pas placer ſous le genre de la ſuppuration certains écoulemens d'humeurs, leſquelles s'échapent par des ſolutions de continuité ſous leur forme naturelle; tels ſont l'écoulement de la ſalive dans les playes où les vaiſſeaux qui conduiſent cette humeur ont été coupés:

ration n'ont pas d'issue extérieure, qu'elles se rassemblent, & soient retenues dans l'intérieur d'une partie du corps, on donne à cette collection le nom d'*abscès* : Mais si elles sont dispersées dans les vaisseaux d'une partie, & chassées du corps par des issues naturelles, cette dispersion & cette expulsion s'appelle *résolution*.

Deux genres de suppuration.

La purulente ou louable.

Les humeurs que la suppuration produit, se rapportent principalement à deux genres : On réduit le premier genre à celles qui prennent une couleur uniforme, matte, presque blanche, une consistance liée, égale, & un peu épaisse, qui sont sans ténaci-

l'écoulement de la synovie dans les playes des articles où la capsule est ouverte; tel étoit aussi cet écoulement de lymphe que fournissoit un abscès ouvert à l'aîne, & que Ruisch arrêta par compression; tel étoit encore l'écoulement chyleux & fort abondant que M. de la Motte a vû arriver à une playe à la suite d'une amputation; tel étoit pareillement cet écoulement de lait, que Borrichius dit que fournit un ulcere fait par un cautere au bras d'une femme, &c. Si on rapportoit ces humorrhagies ou ces flux d'humeurs à la suppuration, on n'en devroit pas exclure non plus les hémorrhagies. Mais pour éviter la confusion, il faut distinguer tous ces différens écoulemens d'avec la suppuration.

té, sans odeur & sans acrimonie remarquable. Ces matieres, quoique revêtues d'une forme étrangere qui les exclud du nombre de nos humeurs naturelles, ne sont pas mal-faisantes tant qu'il ne leur arrive point d'autre altération qui les dégrade ; elles sont mêmes utiles pour procurer la guérison de toute solution de continuité où la régénération des chairs est nécessaire : De-là vient que les Anciens ont donné à ces matieres le nom de *suppuration louable* ; & ce sont ces mêmes matieres que nous appellons *pus*.

On renferme sous le second genre les humeurs dépravées qui forment une suppuration désavantageuse, & qui ne sont assujetties à aucune couleur ni consistance particulieres, qui tantôt sont glaireuses & épaisses, tantôt très-fluides, & comme dissoutes, qui quelquefois sont fort lympides, d'autres fois d'une couleur obscure ; elles sont souvent sanguinolentes : assez ordinairement tous ces caracteres se trouvent ensemble ; ainsi la consistance de ces matieres est alors fort inégale & leur couleur fort variée : Mais leurs caracteres les plus insépa- La putride.

rables ſont la puanteur & l'acrimonie, qui dénotent une ſuppuration vicieuſe, & atteinte du moins de quelque degré de putréfaction.

Ces deux genres de matieres établiſſent évidemment deux genres de ſuppuration ; ſçavoir une ſuppuration purulente & une ſuppuration putride. Ces deux ſuppurations nous preſcrivent l'ordre que nous devons tenir dans ce Traité, ainſi nous le diviſerons en deux parties : Nous allons examiner dans la premiere la ſuppuration purulente ; & nous tâcherons de donner dans la ſuite la ſeconde partie, qui comprendra la ſuppuration putride. Mais il eſt à propos auparavant de faire des recherches ſur les cauſes, les eſpeces & la cure de la gangrene, parce que ces connoiſſances peuvent beaucoup contribuer à l'intelligence de cette derniere eſpece de ſuppuration : Ainſi je me prépare à donner un Traité ſur la Gangrene immédiatement après celui de la ſuppuration purulente.





PREMIERE PARTIE.

SECTION PREMIERE.

De la Suppuration purulente & de ses especes.

Deux sortes de supurations purulentes.

ON n'a jamais remarqué que le pus qui se rassemble pour produire un abscès, se soit formé sans inflammation (*a*) ; mais il s'en produit ordinairement dans les solutions de continuité, un autre qui semble différer de celui des abscès, en ce qu'il se forme sans qu'aucune inflammation paroisse y contribuer, & qu'il ne semble être fourni que par un simple écoulement d'humeur qui a la forme de pus. Ainsi nous sommes obligés de reconnoître deux sortes de pus, dont l'une est causée par inflammation, & l'autre par l'action organique particu-

(*a*) Mémoire sur les vices des humeurs, troisiéme Partie.

liere des chairs qui ſe reproduiſent dans les ſolutions de continuité.

CHAPITRE PREMIER.

Du pus formé par l'action des chairs qui ſe reproduiſent dans les ſolutions de continuité.

LE pus qui paroît ſe former ſans qu'aucune inflammation manifeſte y ait part, eſt celui qui s'écoule d'une partie dont les chairs ſont diviſées & privées de leur tégument naturel ; tel eſt le pus qu'une playe avec perte de ſubſtance fournit pendant tout le tems de la régénération des chairs, ſans qu'il y ait dans la partie bleſſée aucune inflammation remarquable, & quelquefois même lorſqu'il s'y trouve des diſpoſitions fort oppoſées à l'inflammation ; nous en avons un exemple bien remarquable dans les playes des amputations qu'on fait dans des gangrenes de cauſe interne, où l'action des vaiſſeaux artériels du moignon ſe trouve ſouvent ſi affoiblie, qu'à peine peut-elle en-

tretenir la fluidité & la circulation du ſang ; cependant les playes de ces amputations fourniſſent aſſez ordinairement une ſuppuration purulente qui procure une régénération ſuivie d'une cicatrice qui fait un progrès aſſez rapide. Il ſe peut donc former du pus dans une partie dont les chairs paroiſſent entierement privées d'inflammation, en ſorte qu'il ſemble que ce pus ne ſoit fourni que par une ſimple humorrhagie, c'eſt-à-dire, par un ſimple écoulement d'un ſuc naturel qui a la forme de pus. Cependant nous ne connoiſſons parmi nos humeurs aucun ſuc de cette nature.

Formation du pus produit par la régénération des chairs.

Quelle eſt la cauſe qui produit ce pus ? Dépend-t'elle de l'action des vaiſſeaux, ou de quelque mouvement ſpontanée, ou de l'impureté des humeurs ? Car nous ne connoiſſons que ces trois genres de cauſes qui puiſſent changer l'état naturel de nos humeurs ; il faut donc que nous examinions auquel de ces trois genres elle appartient.

Il eſt certain qu'elle ne dépend pas de l'impureté des humeurs ; car l'eſpece de ſuppuration dont il s'agit, eſt

la ſuppuration ordinaire de toute ſolution de continuité, qui ſe remplit de nouvelles chairs: Or on ne peut pas ſuppoſer en tous tems & dans toutes ſortes de ſujets un genre particulier d'impureté dans les humeurs, pour pouvoir produire conſtamment cette ſuppuration.

Il eſt évident auſſi qu'elle ne peut être cauſée par aucun mouvement ſpontanée ; car on n'a jamais remarqué que nos humeurs abandonnées à ces mouvemens, ſe convertiſſent en pus ; elles reçoivent alors au contraire des changemens très-oppoſés à ceux qui leur arrivent dans la ſuppuration purulente.

Le pus eſt formé par l'action organique des chairs qui ſe régénérent.

Ce pus dont nous cherchons la cauſe, ne peut donc être qu'un effet de l'action des vaiſſeaux ; mais comme cet effet n'a lieu que dans les ſolutions de continuité où les chairs ſe reproduiſent, il eſt viſible qu'elle dépend du changement que ces ſolutions de continuité occaſionnent, & entretiennent dans les vaiſſeaux & dans leur action. Nous ſommes de plus aſſurés que cette ſuppuration purulente dépend néceſſairement de la vie & de l'action orga-

nique des chairs qui la produiſent : Car l'expérience nous prouve journellement que les bonnes qualités de ce pus naiſſent toujours du bon état des chairs, puiſque toutes les fois que les chairs ſont défectueuſes, la ſuppuration eſt toujours vicieuſe. A la vérité la ſuppuration peut être vicieuſe indépendamment de l'état des chairs qui ſuppurent; parce qu'un vice intérieur du corps & des humeurs peut cauſer une mauvaiſe ſuppuration: Mais lorſque la cauſe d'une ſuppuration ne réſide que dans la partie qui ſuppure, elle dépend toujours du mauvais état des chairs, & c'eſt toujours auſſi de-là que le Chirurgien doit tirer ſes indications : Qu'il enleve les mauvaiſes chairs, ou qu'il les rétabliſſe dans un bon état, il obtiendra une bonne ſuppuration : C'eſt, comme on le verra, à ce point de vûe que doit ſe rapporter la cure des ulceres où les ſuppurations ſanieuſes ne ſont pas entretenues par des cauſes intérieures. Il eſt donc certain que les bonnes qualités de cette ſuppuration purulente dépendent eſſentiellement de la vie & de l'action organique des chairs qui régénerent. Mais

Principale indication à remplir dans la cure des ulceres.

nous ne pouvons point examiner présentement en quoi consiste la disposition particuliere de ces chairs, par laquelle elles produisent ce genre de suppuration purulente ; il faudroit auparavant que nous fissions sur la régénération des chairs les recherches nécessaires pour découvrir le méchanisme de cette opération de la nature. Ces recherches nous conduiroient trop loin, nous tâcherons d'y satisfaire dans la suite : Il suffit que nous ayons constaté ici que cette espece de pus ne peut être produite que par l'action des vaisseaux, & qu'il n'est pas nécessaire pour cet effet que cette action augmente, du moins sensiblement, en force ou en vîtesse, puisque ce pus se produit sans aucune inflammation apparente.

Cette action quoique modérée, cause dans les humeurs qui fournissent la matiere de ce pus, un changement qui ne permet plus de les reconnoître. Ce changement à la vérité peut ne consister que dans un alliage particulier des sucs qui continuent de s'échaper jusqu'à ce que la solution de continuité qui leur livre le passage soit entierement refermée :

Ainſi dans cette eſpece de ſuppuration, tout l'effet de l'action organique des vaiſſeaux où elle s'opere, ſe réduiroit à empêcher la dépravation de ces ſucs, & à former par leur mêlange un pus louable, c'eſt-à-dire, une humeur utile, & même néceſſaire pour procurer la réproduction des chairs qui doivent remplir la ſolution de continuité. Il y a même beaucoup d'apparence que ce changement ſe borne à peu près à ce mêlange, ou que du moins il altere peu la forme des ſucs qui compoſent ce pus, qu'il nous la cache ſeulement par le mêlange de ces ſucs réunis & confondus enſemble.

On ne peut en effet ſoupçonner ici qu'un changement proportionné à l'action organique des vaiſſeaux, qui produit ce genre de ſuppuration ; car cette action eſt la ſeule cauſe efficiente de ce pus, qui nous ſoit connue : Or cette action organique nous paroît en pareil cas trop modérée pour pouvoir cauſer une altération fort conſidérable dans les ſucs employés à produire le pus que fournit ce genre de ſuppuration. Cette ſuppuration n'eſt donc, pour ainſi dire,

qu'une eſpece d'humorrhagie, ou écoulement d'une humeur compoſée, qu'on peut regarder en quelque ſorte comme naturelle, quoique produite par un nouveau mêlange de différens ſucs, qui peuvent avoir pris enſemble un nouvel état, ou un nouvel aſſemblage de qualités, qui indépendamment d'aucune perverſion ſemblent former ou forment effectivement une humeur d'un genre particulier, exprès pour ſatisfaire au beſoin dans la régénération des chairs.

Sucs qui entrent dans la compoſition du pus qui ſe forme dans la régénération des chairs.

Il y a une différence ſi ſenſible entre ce pus & toutes les humeurs que nous connoiſſons qui compoſent la maſſe du ſang, qu'on ne peut le prendre pour aucune de ces humeurs en particulier, qu'en ſuppoſant qu'une de ces humeurs eût ſubi un changement qui ne permît plus de la reconnoître: Mais une humeur ſeule ne peut être auſſi défigurée que par une cauſe qui en change foncierement la forme; or nous ne voyons point ici, comme nous l'avons déja remarqué, de cauſe ſuffiſante pour produire un tel changement: C'eſt pourquoi nous n'avons pû attribuer la différence qu'il y a entre ce pus & nos humeurs, qu'à

un mêlange intime de plusieurs sucs ; mêlange qui peut lui seul suffire pour composer un liquide différent de nos humeurs ordinaires, même sans causer aucune altération considérable dans les sucs dont il est composé. Mais ces sucs sont tellement confondus, qu'il est très-difficile de sçavoir quels sont ceux qui entrent dans cette composition : Cependant nous pouvons en reconnoître quelques-uns par certains caracteres ou certaines propriétés qui les désignent.

Ce pus est extrêmement lubrifiant & relâchant ; & les Praticiens se sont quelquefois apperçûs qu'il s'aigrit un peu par le croupissement. Ce genre de dépravation prouve qu'il s'y mêle du moins quelque peu des sucs gélatineux : Mais la propriété lubrifiante & relâchante de cette humeur prouve sur tout qu'il y entre beaucoup de sucs muqueux ; peut-être aussi qu'il s'y joint quelque peu de sucs graisseux, car ces sucs peuvent aussi contribuer beaucoup à rendre ce pus fort relâchant. Ce qui peut encore nous faire conjecturer que ce pus doit entraîner des sucs graisseux, c'est qu'il est principalement fourni, comme

nous le prouverons ailleurs (*a*), par le tiſſu cellulaire des graiſſes dont les véſicules ouvertes & fort faciles à relâcher, ne peuvent ſe refermer que par la cicatrice, qui termine la guériſon de la ſolution de continuité. Ce ſont donc vraiſemblablement ces trois genres de ſucs qui entrent dans la compoſition de cette ſorte de pus : mais les ſucs muqueux paroiſſent ſur tout y dominer, car ce ſont ces ſucs mêmes que la nature forme pour lubrifier & couvrir les parties qui ont beſoin d'enduit.

Il n'eſt pas douteux que quelque peu d'autres ſucs plus ſuſceptibles de pourriture ne s'y mêlent auſſi; car lorſque cette humeur croupit un peu long-tems, la pourriture s'en empare & ſe manifeſte enfin très-ſenſiblement.

Il ne faut pas confondre, comme nous l'avons déja remarqué, ce pus avec quelqu'autres ſucs qui peuvent s'écouler ſéparément dans une même ſolution de continuité. Je ne parle pas du ſang, car il eſt trop facile à

(*a*) Ci-après, lorſque nous parlerons de la régénération des chairs.

diſtinguer pour s'y méprendre. La lymphe peut tromper plus facilement. Ruyſch, comme nous l'avons déja dit, parle d'une humorrhagie lymphatique, qui fourniſſoit par un abſcès à l'aîne qu'on avoit ouvert, un écoulement fort abondant. Cet Anatomiſte qui fut appellé après quelque tems en conſultation, reconnut la ſource de cet écoulement, & la détourna ſur le champ, en comprimant au-deſſous de la playe le vaiſſeau lymphatique qui étoit ouvert. Lorſque les vaiſſeaux qui conduiſent la ſalive ſont coupés dans les playes de la face, ils fourniſſent des écoulemens de ſalive conſidérables ; mais ces humorrhagies ſont fort connues, & on les diſtingue aiſément.

Différence entre le pus d'inflammation & le pus d'humorrhagie.

Quoique l'eſpece de pus dont il s'agit ici paroiſſe par ſa conſiſtance & par ſa couleur de même nature que celui qui eſt produit par l'inflammation, il doit être cependant fort différent ; car étant beaucoup moins travaillé que ce dernier par le jeu des vaiſſeaux, il doit être bien moins ſuſceptible de dépravation putride.

Uſage du pus qui ſe forme

Ce pus contribue beaucoup, com-

dans la régénération des chairs.

me nous l'avons dit, à la guérifon de la folution de continuité qui le fournit; il humecte & relâche les chairs qui doivent augmenter pour la remplir: Sans cette liqueur,& les précautions que nous prenons pour la conferver, ces chairs fe defſécheroient au lieu de fe régénérer. C'eſt ce qui oblige plufieurs animaux, fur tout les chiens, à mouiller fréquemment leurs playes. Les chairs de ces playes étant découvertes & defſéchées par l'air, caufent un tiraillement douloureux, qui engage ces animaux à fe lécher & à répandre beaucoup de falive fur la playe & aux environs: Si vous voulez vous en convaincre, examinez la playe d'un chien auſſi-tôt qu'il l'a léchée, vous la trouverez & les parties qui l'avoifinent tellement mouillées, que vous concevrez facilement quel doit être l'effet de cette eſpece de remede.



CHAPITRE II.

Du Pus produit par inflammation.

L'INFLAMMATION eſt un excès de chaleur excitée dans les humeurs par l'action trop violente des arteres qui agiſſent ſur ces humeurs, ſoit que ces mêmes humeurs ſoient arrêtées dans une partie, comme dans le phlegmon, ſoit qu'elles circulent librement comme dans la fiévre.

La cauſe immédiate de l'inflammation conſiſte dans l'action des arteres celle d'aucun autre genre de vaiſſeaux n'eſt capable de produire cet excès de chaleur; aucune partie du corps privée de vie, aucune humeur extravaſée ne peuvent être par conſéquent ſuſceptibles d'inflammation, ni même de ſuppuration purulente : Les parties qui ſont peu fournies d'arteres, comme la ſubſtance propre du cerveau, des nerfs, des tendons, des os, en ſont par la même raiſon peu ſuſceptibles; le foye, la rate & les autres parties où les veines domi-

nent beaucoup ſur les arteres, ſont très-peu expoſées à des abſcès ſimplement purulens; parce que la production du pus dans les inflammations eſt, comme nous l'expliquerons, l'effet immédiat de l'action des arteres qui agiſſent ſur les humeurs mêmes qu'elles contiennent: C'eſt de l'agitation exceſſive qu'elles y cauſent, que réſulte le pus qui forme les abſcès à la ſuite des inflammations, & les dépôts à la ſuite des fiévres. C'eſt un fait trop connu pour nous arrêter à le prouver, & les preuves les plus préciſes que nous pourrions rapporter n'ont point échappé aux Obſervateurs, comme on le voit par ces deux Vers:

Durities, pulſus, rubor, & dolor & calor aucti
Signant pus fieri, ſed factum dicta remiſſa.

Toute inflammation qui ſe termine par réſolution produit du pus.

Mais cet effet de l'action violente des arteres préſente une difficulté qu'on n'a point encore examinée, qui eſt de ſçavoir ſi l'inflammation ne produit du pus que lorſqu'elle eſt

ſuivie d'abſcès ou d'un écoulement purulent remarquable. Nous ne parlons préſentement que de l'inflammation particuliere d'une partie, car nous nous ſommes expliqués ailleurs ſur l'inflammation générale (*a*). Si nous pouvions déterminer, ſelon le degré de l'inflammation, le tems qui eſt néceſſaire pour la formation du pus, nous ſerions quaſi certains qu'il s'en forme dans toutes les inflammations, qui dureroient aſſez de tems pour le produire; quoique ces inflammations ne fuſſent pas ſuivies d'abſcès; mais nous ne pouvons point connoître ce tems exactement, nous pouvons ſeulement nous fonder ſur les cas où la ſuppuration qui ſuit les inflammations s'eſt le plus promptement manifeſtée par quelque commencement de collection de pus: Or nous avons des exemples où cette ſuppuration s'eſt déclarée fort vîte. Car nous liſons dans le Traité d'opérations de M. de Garengeot, qu'un coup d'épée à la main attira de l'inflammation, & que M. le Dran qui le deuxiéme jour di-

(*a*) Mémoire ſur les vices des humeurs, troiſiéme Partie.

lata cette playe enflammée, trouva déja du pus formé & raſſemblé. La ſuppuration purulente qui ſurvient aux playes récentes, & qui commence preſque toujours par une légere inflammation, ſe déclare ordinairement le deux ou troiſiéme jour de cette inflammation. On voit donc par ces exemples qu'une inflammation commence à produire du pus preſque dès les premiers jours : Néanmoins il y a beaucoup d'inflammations qui durent long-tems, & qui ſe terminent ſans donner aucune marque de ſuppuration, c'eſt-à-dire ſans former d'abſcès ; mais on ne peut pas conclure de-là que ces inflammations ne produiſent pas de pus : Car il faudroit prouver que toute inflammation qui produit du pus doit ſe terminer par ſuppuration, c'eſt-à-dire, doit former par ſolution de continuité une collection ou un écoulement remarquable. J'avoüe qu'on a toujours penſé que l'inflammation ne produit point de pus, lorſqu'elle ne ſuppure point. Mais il faut ranger cette opinion parmi beaucoup d'autres qui ſont ſi prévenantes, que, quoique très-mal fondées, elles n'ont

point été examinées, parce qu'elles ont paru inconteſtables.

C'eſt dans les arteres mêmes que ſe forme le pus dont il s'agit préſentement, je veux dire le pus qui eſt produit par inflammation ; & ce pus eſt certainement plus fluide que le ſang qui ſe trouve avec lui dans ces mêmes arteres. Car nous voyons que dans les ſuppurations purulentes qui ſuivent les inflammations, le pus ſe raſſemble & s'écoule ſeul ; cette humeur ſort donc alors des arteres par des iſſues qui ne peuvent donner paſſage au ſang qui ſe trouvoit confondu avec lui dans ces vaiſſeaux : Or ces iſſues ne peuvent être que celles qui fourniſſent un paſſage aux fluides que les capillaires artériels dépoſent continuellement dans le tiſſu des graiſſes, ou dans des vaiſſeaux qui ne reçoivent que des ſucs privés de ſang : Ainſi ces capillaires artériels ne peuvent-ils pas, pendant une inflammation, dépoſer dans ces vaiſſeaux ou dans ce tiſſu la plus grande partie du pus qui ſe forme ; & ſi la cauſe, qui arrête dans ces capillaires la circulation du ſang, ſe diſſipe, le ſang qui reprend ſon cours, n'entraînera-t'il

pas dans les routes de la circulation ; le pus qui restoit confondu avec lui. Ce pus qui auroit été formé pendant cette inflammation, & qui en partie a été déposé dans le tissu des graisses, & en partie entraîné avec le sang par le torrent de la circulation, doit-il nécessairement se rassembler, & produire un abscès ? C'est à quoi se réduit la question que nous avons proposée, sçavoir, s'il n'y a que les inflammations suivies de suppuration sensible qui produisent du pus : Or il est visible que celui qui est entraîné avec le sang par la circulation, ne doit point produire de suppuration sensible ; il n'y a donc que celui que les arteres ont déposé dans le tissu des graisses ou dans les autres vaisseaux, qui puisse s'extravaser hors de ce tissu ou de ces vaisseaux, & se réunir pour former un abscès. Mais cette extravasation ne me paroît point inévitable ; il semble au contraire que cette humeur doit regagner avec les sucs qui circulent dans ces vaisseaux ou dans ce tissu, la masse du sang, plûtôt que de s'extravaser & former un abscès : Car nous voyons que dans la résolution

des échymoſes, le ſang qui eſt répandu dans ce même tiſſu peut, quoique plus groſſier que l'humeur purulente, rentrer dans les voyes de la circulation par les communications de ce tiſſu avec les veines. Nous appercevons qu'il ſe réſout, par ſa couleur qui s'affoiblit peu à peu, & qui s'efface enfin entierement; ce n'eſt que par cette couleur qui s'affoiblit & qui diſparoît, que la réſolution du ſang répandu dans le tiſſu cellulaire eſt remarquable. Mais nous n'avons pas des preuves auſſi ſenſibles de la réſolution de l'humeur purulente qui peut s'infiltrer dans ce même tiſſu, & rentrer dans les voies de la circulation, parce que la couleur de cette humeur, qui eſt peu différente de celle des ſucs qui rempliſſent ordinairement le tiſſu des graiſſes, ne la fait point appercevoir.

Les inflammations qui ſe terminent par réſolution cauſent une œdeme purulente.

Cependant l'infiltration de cette liqueur ſemble d'abord aſſez ſe manifeſter par le caractere un peu œdemateux qui ſurvient plus ou moins à toutes les inflammations, lorſqu'elles ſe terminent par réſolution; & la diſparition de cette diſpoſition œdemateuſe marque aſſez que l'humeur qui

s'étoit infiltrée eſt rentrée dans les voies de la circulation ; mais cette même diſparition ne marque point aſſez clairement quelle eſt cette humeur infiltrée qui ſe réſout alors, & elle n'a pas même ſuffi, faute d'attention de la part des Obſervateurs, pour faire ſoupçonner une réſolution de l'humeur purulente qui a pû ſe former pendant l'inflammation ; je dis, faute d'attention, car il n'eſt pas poſſible qu'une réſolution de ce genre ait été juſqu'ici entierement inconnue. Nous avons des exemples très-remarquables d'abſcès même qui ſe ſont réſouts par cette voye. Il n'y a pas long-tems que j'ai été témoin d'un cas ſingulier dans ce genre. M. de la Peyronie fit mettre dans les remedes un vérolé qui avoit un bubon, où une fluctuation fort ſenſible marquoit un amas conſidérable de pus, c'eſt-à-dire, un abſcès bien formé, & en état d'être ouvert; cependant M. de la Peyronie inſtruit par d'autres expériences ſur ces ſortes d'abſcès, ne jugea pas à propos qu'on l'ouvrit : Il prétendit, contre le ſentiment ordinaire, que cet abſcès pourroit ſe diſſiper ſans ſuppuration exté-

rieure.

rieure. M. de la Peyronie ne fut pas plus inquiet ſur l'infection des matieres purulentes de ce bubon ; que de l'infection générale des humeurs, parce que la dépuration que le ſpécifique devoit procurer ſeroit univerſelle. Cet abſcès diſparut en effet avec tous les autres accidens de la maladie. M. de la Peyronie a ſouvent traité de la même maniere & avec les mêmes ſuccès des ankyloſes véroliques abſcédées. L'opération du mercure aide ſans doute beaucoup à cette réſolution : Car nous trouvons dans les Auteurs (*a*) pluſieurs exemples d'abſcès, & même d'un autre genre que ceux dont on vient de parler, qui ſe ſont diſſipés par des onguens ou des emplâtres chargés de mercure. La nature opére quelquefois auſſi cette réſolution ſans le ſecours des remedes. Une femme avoit eû (*b*) une inflammation au bras fort conſidérable, qui ſe termina par un abſcès. On ſe décida un ſoir à ou-

(*a*) Guy de Chaul. Traité des tumeurs. Denis Pomares dans les Obſervations de Riviere, obſ. 1. Thieri de Hery, pag. 108. Le même, pag. 209. &c.

(*b*) Ephem. dec. 3. an. 2.

ouvrir cet abſcès le lendemain ; mais la nature prévint l'opération, la malade alla vingt-cinq fois à la ſelle pendant la nuit, elle jetta par cette évacuation une grande quantité de pus, l'abſcès s'évanouit entierement, & cette femme ſe trouva guérie. Les Obſervateurs (*a*) nous parlent de beaucoup d'abſcès formés dans différens viſceres ou dans différentes parties du corps, qui ſe ſont évacués de même par la voye des urines, des ſelles, des narines, &c. (*b*) On remarque quelquefois dans les viſceres des cicatrices qui prouvent qu'il y a eû des cavités cauſées par du pus ou d'autres ſucs épanchés qui ſe ſont réſouts. M. de la Peyronie a remarqué de pareilles cicatrices dans le foye ; Wepſer en a

(*a*) Ephem. Dec. 3. an. 5. & 6. obſ. 281. pag. 635. La Motte, obſ. 50 & 60. Zodiac, tom. 1. pag. 142. Moinichen, obſ. 3. Wiel. cent. 1. obſ. 34. Salmut. cent. 1. obſ. 28. Zacutus Luſ. l. 2. obſ. 172. Marchetis. obſ. Medico-Chir. 64. Bonet. Bibli. ch. 5. obſ. 39. cent. 1. obſ. 78. Fab. Hild. Rodius, &c. Bor. l. 1. obſ. 17. Ephemer. tom. 1. obſ. 39.

(*b*) Wiel. cent. 1. obſ. 26. Cet Auteur donne l'Hiſtoire d'un abſcès placé au col extérieurement, qui fut évacué par les narines.

aussi trouvé dans le cerveau. Le pus des playes & des ulceres reflue souvent dans la masse du sang, & en est chassé aussi par quelques excrétoires: Il suffiroit de citer sur ce sujet Paré, (*a*) qui rapporte plusieurs exemples de playes dont le pus rentroit dans les voyes de la circulation, & que les malades évacuoient par les selles & par les urines. L'écoulement de la suppuration par ces playes étoit alors suspendu, mais lorsque cette suppuration se rétablissoit, les urines & les selles cessoient de fournir du pus. Dans le doute que ce pus ne vint de quelque autre source cachée intérieurement, qui pût communiquer avec ces voyes, notre observateur ouvrit le cadavre d'un de ces malades, il n'y découvrit aucune suppuration intérieure. On trouve de pareilles observations dans l'Anatomie pratique de Blancard & dans d'autres Auteurs. (*b*) Hottinger donne sur le même sujet une Histoire assez curieuse d'un ulcere dont les matieres prirent leur chemin par la voye des urines, & formerent une espece de gonorrhée qui termina l'ulcere.

(*a*) L. 17. chap. 51.
(*b*) Obs. 10.

(*a*) On voit donc par tous ces faits que la résolution des matieres purulentes qui rentrent dans les voyes de la circulation, & qui sont évacuées par divers secrétoires, n'a pas entierement échapé aux yeux des observateurs ; surtout la résolution des sucs purulens qui ont déja pris cette consistence grossiere & ordinaire au pus qui produit des suppurations sensibles : Car c'est dans ces suppurations que cette résolution peut être fort-remarquable, aussi n'est-ce guere que dans ces cas qu'ils l'ont apperçûe avec évidence.

Cependant elle ne peut arriver alors que très-difficilement, parce que le pus qui ne tient sa grande fluidité que de l'action des arteres, ou que des sucs avec lesquels il peut se mêler dans les vésicules du tissu cellulaire, prend une consistence épaisse lorsqu'il sort de ce tissu & se rassemble. La solution de continuité par laquelle il s'échappe, & le lieu où il se dépose, en facilitent la collection dans les abscès, ou l'écoulement dans les playes & dans les ulceres ; ainsi il est alors facilement

(*a*) Eph. dec. 3. an. 9 & 10,

rejetté hors des voyes de la circulation; & par le désordre qu'il cause, soit dans le tissu cellulaire, soit ailleurs où il se rassemble & croupit, il détruit ou se ferme toute voye de communication avec la circulation, & se creuse des cavités qui le contiennent facilement: Ou bien il trouve des issues dans les playes & dans les ulceres par lesquelles il peut s'écouler. Toutes ces circonstances rendent donc cette résolution peu fréquente & peu facile à comprendre dans cet état de suppuration; c'est pourquoi elle a alors plus étonné qu'instruit ceux qui l'ont observée. Mais puisqu'elle arrive quelquefois très-visiblement malgré tous ces obstacles, on peut présumer qu'elle doit arriver beaucoup plus souvent dans les cas où ces obstacles ne se trouvent point, & où toutes les circonstances doivent la favoriser, c'est-à-dire, lorsqu'une inflammation se termine, comme on dit, par résolution: Pourra-t-on même douter qu'elle n'ait lieu du moins dans les inflammations qui ne se dissipent pas promptement? Quand on fera attention que toutes les fois que les inflammations durent un peu de tems, & que l'hu-

meur purulente peut s'échapper d'une maniere qui la laisse appercevoir, nous remarquons que ces inflammations ne manquent jamais de produire du pus : Car, comme nous l'avons déja prouvé, la production de cette humeur se manifeste même jusques dans les fiévres. (*a*) Si dans les inflammations qui se terminent par résolution, cette humeur échappe à nos sens, la présence de la cause qui la produit si constamment, je veux dire, l'inflammation, suffit ici pour nous assurer de l'existence de cette matiere qui se dérobe à nos yeux : Car nous ne voyons dans ces inflammations aucune cause extraordinaire qui puisse en pareil cas empêcher la production.

La matiere purulente qui, lors de la résolution de l'inflammation, s'infiltre ou se disperse dans le tissu des graisses, & qui rentre dans les voyes de la circulation, n'est pas toujours évacuée par voye d'excretion. Souvent elle se dépose sur quelque viscere, quelquefois même sur quelque partie extérieure fort-éloignée de sa

(*a*) Memoire sur les vices des humeurs. 1. vol. des Mém. de l'Académie de Chirurgie.

ſource. Dans une pleuréſie (*a*) qui parût entierement diſſipée, les crachats ſe ſupprimerent auſſitôt qu'ils eurent commencé à paroître ; & cette ſuppreſſion fut ſuivie d'un dépôt à la jambe, qui fournit incontinent un pus bien conditionné. On a vû auſſi pluſieurs fois des abſcès fort remarquables & prêts à ouvrir, ſe tranſporter entierement d'une partie ſur une autre. Ainſi l'humeur purulente que produiſent les inflammations, peut prendre des routes fort différentes, puiſque quelquefois elle s'écoule par une ſolution de continuité qui lui fournit extérieurement un paſſage, comme font les playes ; d'autres fois elles forment un abſcès dans la partie enflammée ; d'autres fois elle rentre immédiatement, ou à l'aide du tiſſu cellulaire, dans les voyes de la circulation, & s'échappe par les ſecrétoires, ou bien elle ſe dépoſe ſur quelque partie : D'autres fois elle pénetre ſans ſolution de continuité apparente à travers la partie enflammée, & ſort par exudation, comme dans l'ophtalmie & dans beaucoup d'autres cas, car on

(*a*) Moinichen. Voyez Bonet, Bibl. de Chir. cent. 1. obſ. 77.

a vû quelquefois des abſcès extérieurs bien formés, ſe diſſiper fort ſenſiblement par cette eſpece d'exudation, ſoit que la matiere ſe fut percée des iſſues imperceptibles à travers la peau, ſoit que les vaiſſeaux ſecrétoires de cette partie lui ayent fourni le paſſage.

Terminaiſons des inflammations. Réſolution, Abſcès, Déliteſcence, Métaſtaſe, Détumeſcence, Endurciſſement, Gangrene.

Il nous eſt facile après ce détail de faire ſentir la différence qu'il y a entre la ſuppuration, la réſolution & la déliteſcence dans les inflammations: Car dans la réſolution, l'humeur purulente ſe diſperſe dans le tiſſu cellulaire, & regagne les voyes de la circulation: Dans la ſuppuration, elle s'ouvre des voyes par leſquelles elle s'échappe d'une maniere ſenſible, ou bien elle ſe creuſe dans le même tiſſu cellulaire une capacité où elle ſe raſſemble, & forme un abſcés. Dans l'un & dans l'autre cas, cette humeur enveloppe & entraîne avec elle l'âcre fronçant qui a cauſé l'inflammation: (*a*) Au contraire, dans la dé-

(*a*) Cette inviſcation eſt remarquable, par exemple, dans la petite vérole: Car on ſçait que le pus retient l'hétérogene qui a cauſé les puſtules; en effet on eſt aſſuré par les expériences de l'inoculation, que ce pus étant

litefcence, l'inflammation difparoît avant qu'elle ait produit affez de matiere purulente, pour envelopper l'hétérogene qui a excité cette même inflammation : C'eft pourquoi cette délitefcence n'eft qu'une fauffe guérifon, qui eft fuivie de quelque autre maladie ou d'une nouvelle inflammation qui s'empare d'une autre partie. Il arrive fouvent que la délitefcence n'eft pas fuivie de cette *métaftafe*, & qu'elle fe borne à une fimple *détumefcence* ou diffipation de la tumeur inflammatoire dès les premiers tems de l'inflammation fans aucune fuite fâcheufe, en forte que cette *détumefcence* eft une terminaifon parfaite, & une véritable guérifon.

La délitefcence n'eft pas toujours une mauvaife terminaifon.

Mais cette terminaifon prompte & favorable n'a lieu que dans les inflammations bénignes, où l'hétérogene qui les caufe peut être expulfé enfuite par les voyes naturelles des excrétions, & elle n'arrive guere que par les fecours de l'art, & particulierement par le moyen des faignées précipitées & abondantes qui réuffiffent

introduit dans les vaiffeaux d'une perfonne faine, l'hétérogene fe développe au bout de quelques jours, & caufe de pareilles puftules.

ordinairement dans certaines ſquinancies, & dans quelques inflammations des viſceres, mais rarement dans la pleuréſie, dans la péripneumonie, &c. où malgré les ſaignées promptement multipliées, l'inflammation ne cede que dans le tems de la réſolution purulente, lequel s'étend ordinairement juſqu'au ſeptiéme ou au neuviéme jour de la maladie. Les phlegmons ou les inflammations qui occupent principalement le tiſſu cellulaire des graiſſes, ne cédent pas facilement non plus aux ſaignées, & elles ſe terminent ordinairement par abſcès; parce que l'inflammation qui occupe ce tiſſu fait obſtacle à la réſolution purulente, c'eſt-à-dire, à la diſperſion du pus qui s'infiltre dans ce même tiſſu; alors il l'engorge, le rompt & forme un abſcès. Les éréſipeles ou les inflammations vaſtes de la peau ſe terminent plus facilement par déliteſcence; mais cette terminaiſon eſt ordinairement ſuivie alors de métaſtaſes plus dangereuſes que l'éréſipele même.

Il y a deux autres terminaiſons de l'inflammation qui ne ſont pas favorables, l'endurciſſement & la gangre-

ne; la premiere n'arrive guere qu'aux inflammations des parties glanduleuſes, où l'humeur qui s'y filtre s'arrête & s'endurcit facilement. La terminaiſon par gangrene eſt rarement, comme nous le prouverons dans le Traité de la Gangrene, un effet de l'inflammation, mais preſque toujours de la malignité de l'hétérogene qui cauſe l'inflammation, & qui l'éteint, en éteignant la vie de la partie enflammée; ainſi ce n'eſt point, comme nous le prouverons ailleurs, de l'inflammation même qu'on doit tirer les indications qu'on a à remplir pour éviter cette fâcheuſe terminaiſon. Cette remarque eſt très-eſſentielle dans la pratique, tant en Médecine qu'en Chirurgie.

Il nous reſte encore à examiner par rapport à la production du pus, un fait qui a contribué beaucoup à nous cacher la véritable cauſe qui produit cette humeur. C'eſt la propriété qu'on attribue aux matieres purulentes, de pouvoir s'augmenter par elles-mêmes, lorſqu'elles ſont raſſemblées & retenues dans quelques parties du corps; car on croit que le pus qui eſt formé, peut convertir, comme par contagion, Si le pus peut s'augmenter par lui-même.

en pus, les humeurs ſur leſquelles il peut agir. C'eſt conformément à cette idée qu'on ſe ſert ſi familierement en Chirurgie de cette expreſſion, *le pus fait le pus*. Il eſt certain que le pus qui eſt retenu dans un abſcès, ou qui croupit dans le fond d'une playe ou d'un ulcere, paroît preſque toujours ſe multiplier prodigieuſement, ſurtout lorſqu'il ſéjourne dans un lieu où il y a beaucoup de graiſſes : Car lorſque le pus croupit dans une partie, elle eſt bientôt atteinte de quelque commencement de dépravation putride, qui ſuffit d'ordinaire pour cauſer un extrême déſordre dans le tiſſu cellulaire des graiſſes ; ce ſont les ſucs que ce tiſſu répand à meſure qu'il eſt détruit, & les débris de ce tiſſu même, qui ſe mêlent & ſe confondent avec les matieres purulentes retenues, qu'on prend pour une augmentation de pus, & qui ont fait penſer que le pus eſt contagieux, c'eſt-à-dire, qu'il a la propriété de communiquer à nos autres ſucs, ſon état & ſa forme.

Comment ſe fait l'augmentation du pus.

Cependant cette augmentation arrive, comme nous venons de le voir, par un changement très-oppoſé à une véritable propagation de cette hu-

meur, puiſqu'elle eſt l'effet 1°. d'une putréfaction ſourde, qui a déja fait, du moins en partie, degénérer l'humeur purulente de ſa forme propre, c'eſt-dire, de la forme qu'elle a reçûe immédiatement de l'inflammation. 2°. Du mêlange d'autres ſucs étrangers à cette humeur; ainſi, loin que ces ſucs prennent alors le caractere & la forme de l'humeur purulente, celle-ci dégénere de ſon état naturel, & il réſulte de cette eſpece de ſuppuration une humeur mixte atteinte d'un commencement de dépravation putride, tel eſt le pus que fourniſſent les abſcès, formé d'abord par l'inflammation, altéré enſuite par une dépravation putride dans le foyer où il eſt retenu, & où il acquiert de mauvaiſes qualités, & y détruit les parties ſolides, du moins les plus délicates, & ſe confond avec différens ſucs, qui en ſe figeant, lui donnent une conſiſtence un peu épaiſſe; mais ces ſucs étant moins ſuſceptibles que lui, de putréfaction, ils retardent un peu le progrès de la dépravation putride dont il eſt déja atteint.

SECTION II.

Cure de la Suppuration purulente causée par inflammation.

CETTE cure consiste 1°. à s'opposer à la suppuration, s'il convient & s'il est possible de l'empêcher. 2°. A la procurer ou à l'aider quand elle est avantageuse ou inévitable.

CHAPITRE PREMIER.

Cure de l'inflammation par résolution.

L'EXTINCTION de la cause humorale qui excite une inflammation, seroit la terminaison la plus avantageuse que nous pourrions obtenir pout guérir cette inflammation. Si nous possédions un antidote capable de détruire immédiatement cette cause, nous arrêterions le mal dans son principe; mais un remede si avantageux a échapé jusqu'à présent à

toutes nos tentatives; nous ſommes obligés d'abandonner cette cauſe, & de combattre ſeulement la maladie, c'eſt-à-dire, l'inflammation qu'elle produit: Alors la réſolution de cette maladie eſt le genre de terminaiſon la plus sûre & la plus favorable que nous puiſſions tenter, du moins dans les inflammations extérieures & dans toutes celles qui occupent des parties dont les fonctions ſont eſſentielles à la vie, & où l'inflammation peut cauſer en peu de tems la perte du malade, car alors la déliteſcence, quoique ſuſpecte de métaſtaſe, ſeroit préférable à la réſolution purulente qui n'arrive qu'au dernier terme de l'inflammation, qui parcourt tous ſes tems & tous ſes dégrés; mais lorſque la cure de l'inflammation eſt moins preſſante, & lorſqu'on ne peut pas obtenir une terminaiſon anticipée, la réſolution purulente eſt ſurtout dans le dernier cas la terminaiſon la plus avantageuſe.

La réſolution eſt la terminaiſon des inflammations la plus sûre & la plus favorable.

Il y a même une eſpece d'inflammation, je veux dire, l'éréſipele, où nous ne devons preſque jamais éviter de prendre cette voye, la ſuppuration qui eſt l'autre genre de terminaiſon que l'art peut procurer avantageuſe-

Elle convient ſurtout à l'éréſipele.

ment dans plusieurs cas, réussit ordinairement très-mal dans cette espece d'inflammation. On pourroit quelquefois craindre moins la gangrene, surtout si les procédés du Chirurgien avoient plus de part à cette gangrene, que la cause même de l'érésipele; car quoiqu'on regarde la gangrene comme la terminaison des inflammations la plus redoutable, elle est en pareil cas plus traitable que l'ulcere rebelle, dans lequel l'érésipele qui suppure dégénere ordinairement. Les suites de cet ulcere sont souvent beaucoup plus fâcheuses que celles de la gangrene: Celle-ci fait périr promptement la partie enflammée, c'est-à-dire la peau, & elle se borne ensuite facilement; l'ulcere ne déttuit pas moins la partie malade en la rongeant, & souvent on ne peut en arrêter le progrès que fort-difficilement.

Pourquoi la suppuration est fâcheuse dans l'érésipele.

On peut entrevoir pourquoi les inflammations érésipélateuses sont si peu susceptibles d'une suppuration louable. La peau qui est leur siége est extrêmement garnie de glandes & de tuyaux excrétoires, qui sont toujours remplis de beaucoup de sucs excrémenteux qui se dépravent facilement.

L'évacuation de ces ſucs eſt empêchée par l'inflammation qui occupe leur paſſage, ils s'accumulent & ſéjournent dans leurs tuyaux excrétoires où ils ſont expoſés alors à une chaleur très-vive qui augmente beaucoup leur acrimonie.

L'humeur purulente qui eſt produite par l'inflammation dans le tiſſu de la peau, & qui ne ſe mêle pas comme dans la ſuppuration du phlegmon avec les ſucs graiſſeux, n'eſt pas ſuffiſante par elle-même pour envelopper & amortir ces matieres excrémenteuſes devenues trop âcres & trop abondantes, ſi dans cet état d'inflammation ces matieres déchirent leurs petits tuyaux, rompent le tiſſu extérieur de la peau, & détachent l'épiderme, il en réſulte une ſuppuration où ces ſucs excrémenteux dominent ſur l'humeur purulente. Ils irritent extrêmement la ſurface de la peau qui eſt entamée & ſujette à leur action, cette irritation ſuſcite ſouvent une évacuation exceſſive de ces mêmes ſucs. La peau découverte en eſt inondée; ces matieres excrémenteuſes qui y ſéjournent, & qui ſont expoſées à l'impreſſion de l'air,

ſe dépravent & acquierent une acrimonie dévorante qui produit un ulcere rongeant, dont on a quelquefois beaucoup de peine à arrêter le progrès. Ces ſucs corroſifs ne ceſſent ordinairement de creuſer la peau que lorſque les ſecrétoires qui les fourniſſent ſont entierement détruits; mais ils ne trouvent pas les mêmes bornes aux bords de l'ulcération, parce qu'il s'y trouve toujours des tuyaux ſecrétoires en partie déchirés ou rongés qui peuvent perpétuer leur effuſion. De-là viennent ces ulceres ambulans & ſuperficiels qui naiſſent des éréſipeles qui ſe terminent par la ſuppuration.

Nous devons donc dans la cure de ces inflammations nous oppoſer autant qu'il eſt poſſible à cette fâcheuſe terminaiſon, & employer toutes les reſſources de l'art pour en obtenir une autre plus favorable qui eſt la réſolution. La ſituation de cette inflammation ſeconde nos vûes: Car l'humeur purulente que l'éréſipele produit dans les petits canaux de la peau ne s'accumule & ne ſe raſſemble pas auſſi facilement que celle que produit le phlegmon, lequel s'étend beaucoup dans le tiſſu des graiſſes; alors ce tiſſu

enflammé retient, comme on l'a déja dit, cette humeur, elle s'y déprave & rompt ce même tiſſu qui eſt très-délicat. Il eſt vrai que dans l'éréſipele l'humeur purulente peut auſſi s'infiltrer en partie dans le tiſſu des graiſſes, mais en moindre quantité que dans le phlegnon, & ce tiſſu étant moins enflammé, le mouvement des ſucs qui parcourent ces cellules eſt auſſi moins empêché; ainſi l'humeur purulente peut ſuivre leur cours; & ſi une partie de cette humeur enfile les tuyaux ſécrétoires, de-là elle peut facilement, par le moyen de ces tuyaux, être évacuée avec l'humeur de la tranſpiration.

La ſuppuration eſt fort redoutable dans les inflammations internes.

La ſuppuration des inflammations internes eſt preſque toujours mortelle, à moins que le pus qui forme l'abſcès ne trouve des voyes qui lui fourniſſent facilement une iſſuë; & dans ce dernier cas même, la ſuppuration eſt encore redoutable, parce que l'abſcès peut s'ouvrir de façon qu'il retienne une partie des matieres purulentes, & ces matieres retenues peuvent cauſer la mort du malade, ſans qu'on puiſſe le ſecourir: Ainſi la réſolution eſt la ſeule terminaiſon qu'on

doive avoir en vûe dans la cure des inflammations internes qui n'admettent pas ordinairement de terminaisons anticipées, telles que la délitescence ou la simple détumescence.

La résolution des inflammations extérieures malignes est à craindre.

Lorsque la cause d'une maladie maligne, ou du moins une portion de cette cause se dépose sur une partie extérieure, & y produit une inflammation, une terminaison anticipée, & la résolution purulente même d'une telle inflammation sont suspectes, on craint que cette cause ne produise en rentrant dans les voyes de la circulation, de nouveaux accidens beaucoup plus fâcheux que l'inflammation. Cette crainte paroît effectivement bien fondée par rapport à tous les dépôts inflammatoires qui se forment dans des maladies manifestement malignes : Car lorsque ces inflammations sont produites par une cause humorale fort abondante, extrêmement maligne, l'humeur purulente que forment ces inflammations, peut n'être pas suffisante pour se saisir entierement de cette cause, & l'envelopper de maniere qu'étant rentrée dans les voyes de la circulation, elle ne puisse s'y dégager ni y causer aucun désordre.

On a donc raiſon dans ce doute de préférer la ſuppuration à la réſolution ; mais les Anciens avoient étendu trop loin ce précepte, en recommandant de prendre le même parti pour toutes les tumeurs inflammatoires des glandes des aînes, des aiſſelles & des parotides ; ils regardoient mal-à-propos ces glandes comme des émonctoires ou des égoûts deſtinés pour la dépuration du ſang ; les tumeurs inflammatoires qui occupoient ces parties, leur paroiſſoient formées par les impuretés du ſang qui s'engageoit dans ces glandes, & auxquelles il étoit important de procurer une iſſuë par la ſuppuration. Aujourd'hui on s'eſt affranchi de ces préjugés, on n'héſite plus à procurer autant qu'on le peut la réſolution de ces tumeurs ; cette terminaiſon paroît d'autant plus sûre, même dans des dépôts qui arrivent dans le cours d'une fiévre, qu'on a ſouvent vû en pareil cas des inflammations qui occupoient ces parties, ſe diſſiper d'elles-mêmes, ſans que cette réſolution ait eû de mauvaiſes ſuites ; ſurtout quand ces inflammations ne diſparoiſſent pas trop tôt, c'eſt-à-dire, quand el-

les ne diſparoiſſent pas avant qu'elles ayent eû le tems de former aſſez d'humeur purulente pour envelopper la cauſe ou l'âcre qui les a produites, car autrement cette eſpece de terminaiſon feroit plutôt une déliteſcence qu'une réſolution, & par conſéquent une terminaiſon ſuſpecte.

CHAPITRE II.

Indications à remplir pour éviter la Suppuration des Tumeurs inflammatoires.

CES indications ſe réduiſent à deux, ſçavoir, à combattre l'inflammation, & à diſſiper l'œdême purulent qu'elle produit.

Premiere indication à remplir pour prévenir la Suppuration.

On ſatisfait à cette premiere indication qui conſiſte préciſément à combattre l'inflammation par des remedes généraux & par des remedes topiques : Ces derniers ſont de deux genres, répercuſſifs & relâchans.

CHAPITRE III.

Premier genre de Topiques Antiphlogistiques.

LES RÉPERCUSSIFS.

LES répercussifs sont des remedes qui répriment l'inflammation en modérant le jeu des arteres de la partie enflammée, & en excitant dans ces arteres une contraction qui exprime & renvoye dans les vaisseaux voisins ou collatéraux qui sont libres, une portion du sang qui engorge la partie enflammée. Ce que c'est que médicament répercussif.

Ainsi ces remedes sont tout ensemble sédatifs & astringens; mais les uns sont plus sédatifs, & les autres sont plus astringens; c'est pourquoi nous en ferons deux classes, & nous nommerons sédatifs ceux dont le principal effet est de modérer l'action des vaisseaux, & qui ne sont astringens, que parce que bridant l'action de ces mêmes vaisseaux, ils diminuent l'agitation & la raréfaction qu'elle produit Deux genres de répercussifs. Sédatifs & astringens.

dans les liqueurs, & par-là ils diminuent auſſi la dilatation que cette raréfaction cauſe dans les vaiſſeaux ; ainſi ils ne ſont aſtringens que par accident. La claſſe des répercuſſifs aſtringens renferme ceux qui reſſerrent immédiatement le calibre des vaiſſeaux, & en expriment les liquides qui y ſont renfermés.

On s'apperçoit facilement que les remedes de cette derniere claſſe ſont ſédatifs auſſi ; car en reſſerrant les vaiſſeaux, ils contraignent & moderent leur action : C'eſt pour cette raiſon que les remedes aſtringens ont toujours été placés parmi les remedes raffraîchiſſans.

Deux genres de propriétés des répercuſſifs.

Ces deux propriétés des répercuſſifs, ſçavoir, 1°. de modérer l'action des vaiſſeaux & la raréfaction des liquides : 2°. de reſſerrer le calibre des vaiſſeaux, & d'en exprimer les ſucs enflammés, doivent diminuer ſenſiblement l'ardeur, la rougeur & le volume de la tumeur. C'eſt ce qui avoit fait penſer aux Anciens que ces remedes repouſſoient le ſang qui affluoit dans la partie enflammée. Delà vient qu'ils leur ont donné le nom de répercuſſifs.

Pourquoi les Anciens les ont appellés répercuſſifs.

Mais

Mais rigoureuſement parlant, cette propriété n'appartient qu'aux répercuſſifs aſtringens, qui, comme nous l'avons dit, chaſſent dans les vaiſſeaux de la partie enflammée où la circulation eſt encore libre, le ſang qui engorge les autres vaiſſeaux de cette même partie où le cours de ce fluide eſt arrêté.

Idée de l'action répercuſſive de ces remedes.

Cette expulſion ſe doit faire principalement par les ramifications capillaires de ces vaiſſeaux engorgés, car les loix de la circulation n'admettent point d'autres voyes pour dégorger le ſang arrêté dans les vaiſſeaux où ſon paſſage eſt fermé, que les branches collatérales qui ſortent de ces mêmes vaiſſeaux au-deſſus de l'endroit où ce paſſage eſt fermé, & où le ſang s'accumule.

On peut cependant ne pas rejetter entierement l'idée des Anciens, qui, parce qu'ils ignoroient ces loix, croyoient que le ſang étoit repouſſé vers la partie d'où il venoit. La contraction des capillaires artériels cauſée par ces aſtringens, comprime les petites colomnes du ſang arrêté dans ces capillaires, & cette contraction empêche alors ces petites co-

lomnes de s'élargir, & de céder à l'effort du ſang que la circulation continue d'envoyer dans ces vaiſſeaux engorgés : Or, cette réſiſtence peut, par la continuité du liquide, s'étendre dans les arteres au-delà de l'engorgement, & obliger dès-là, preſque tout le ſang qui arrive dans ces arteres, à ſe détourner dans les branches où la circulation eſt libre ; ainſi ce fluide qui auroit augmenté l'engorgement, eſt repouſſé par cette contraction, & forcé en partie de prendre d'autres routes.

Cette même contraction peut auſſi, en reſſerrant les capillaires fermés & engorgés, empêcher qu'ils ne compriment les autres capillaires artériels voiſins où la circulation ne ſeroit arrêtée que par cette compreſſion. Ces capillaires qui peuvent ſe trouver engorgés juſques dans le lacis vaſculaire qu'ils forment par leurs dernieres ramifications, ne ſe trouvant plus comprimés, le ſang en eſt chaſſé par le reſſerrement que ces remedes cauſent dans ce lacis, où les communications entre les capillaires ſont prodigieuſement multipliées. Ainſi ces capillaires mis en contraction peu-

vent ſe dégager par toutes les communications qui ne ſe trouvent point fermées ou froncées par la cauſe de l'inflammation. C'eſt principalement par ce méchaniſme que les répercuſſifs diminuent ſi ſenſiblement la tumeur & la rougeur de la partie enflammée, & c'eſt par ces effets que la propriété répercuſſive de ces topiques a été ſi généralement obſervée par tous les Praticiens qui nous ont précédé.

Il eſt certain que tous les capillaires artériels de la partie enflammée ne ſont pas fermés, car autrement cette partie périroit bientôt par l'excès de l'engorgement. On comprend aiſément auſſi qu'il n'eſt pas même néceſſaire que le plus grand nombre le ſoit, pour augmenter extrêmement le volume & la rougeur de la partie : On ſçait d'ailleurs combien les aſtringens expriment fortement le ſang d'une partie ſur laquelle ils agiſſent. Quand on mange des alimens où le vinaigre, par exemple, domine, la coûleur vermeille des levres s'éteint. Les chairs d'une playe les plus rouges deviennent pâles auſſi lorſqu'on les touche avec ce même aſtringent. Ainſi il n'eſt

pas douteux que les répercuſſifs ne puiſſent diminuer & ne diminuent en effet l'abondance du ſang dans une partie enflammée: En diminuant ce fluide, ils diminuent auſſi par conſéquent la matiere qui peut s'enflammer & ſe transformer en pus par l'inflammation; doù il s'enſuit qu'ils doivent beaucoup s'oppoſer à la formation de l'humeur purulente, & par conſéquent à la ſuppuration.

Les répercuſſifs ont un autre effet qui me paroît auſſi avantageux que ceux dont on vient de parler, qui eſt, qu'en bridant le jeu des vaiſſeaux, ils moderent l'inflammation. L'humeur purulente ne peut ſe former que difficilement & fort lentement, elle a le tems de s'infiltrer & ſe diſperſer dans le tiſſu des graiſſes où elle eſt dépoſée, alors elle n'engorge point aſſez ce tiſſu pour le rompre & y former un abſcès. Ainſi ces remedes doivent beaucoup faciliter la réſolution; mais peut-être retardent-ils cette terminaiſon, en retardant la formation de l'humeur purulente, qui relâche & ouvre les paſſages fermés. Cependant ils peuvent auſſi en combattant l'inflammation, l'éteindre ou la répri-

mer tellement, qu'ils procurent une terminaiſon prématurée, quelquefois avantageuſe, d'autres fois moins favorable que la réſolution, quelquefois même plus fâcheuſe que la maladie. Ainſi il faut être très-attentif aux effets avantageux ou déſavantageux de ces remedes, pour en régler l'uſage avec intelligence.

Enfin les répercuſſifs, ſurtout les répercuſſifs raffraîchiſſans, aigrelets, acerbes, auſteres, peuvent par les ſels qu'ils contiennent, mitiger dans les inflammations de la peau, l'humeur de la tranſpiration retenue dans les ſecrétoires, où elle eſt expoſée à l'ardeur de l'inflammation qui la déprave & qui augmente ſon acrimonie alcaleſcente. Ainſi cette acrimonie peut être modérée par ces ſels qui ſont du genre du ſel tartareux aceteux: Non-ſeulement ces remedes peuvent convenir par cette propriété dans les inflammations éréſipélateuſes, mais encore dans les autres inflammations que ce genre d'acrimonie pourroit cauſer ou entretenir; pourvû que leurs effets ne s'étendent pas trop loin, & qu'en répercutant, ils ne cauſent pas une déliteſçence fâcheuſe, ou

qu'en fixant par leur aſtriction, ils ne condenſent les humeurs & n'occaſionnent pas un endurciſſement, ou qu'en réprimant la chaleur ils ne l'éteignent pas tellement, qu'ils attirent la gangrene dans la partie enflammée.

Inflammation où les répercuſſifs ne conviennent pas.

Ainſi on doit les éviter dans les inflammations malignes & dépuratoires, où la déliteſcence eſt à craindre, dans les inflammations des parties glanduleuſes où l'endurciſſement arrive facilement; dans les grands engorgemens inflammatoires, & dans les inflammations fort-ardentes & cauſtiques, dans les inflammations languiſſantes, livides & compactes, où l'on doit être en garde contre la gangrene.

Re'percussifs Se'datifs.

Ces remedes ſont de deux ſortes, les uns ſont ſtupéfians, comme *la Juſquiame, les Solanum, les feuilles de Pavot, l'Opium, la Mandragore*. L'application de ces puiſſans narcotiques ſur une partie enflammée, demande beaucoup de circonſpection, parce que ſi ces remedes brident trop les eſprits, la partie qui eſt engorgée peut tomber facilement en gangrene. Le

plus sûr eſt de ne jamais les employer que mêlés avec des topiques d'un autre genre. Les autres ſont regardés comme ſimplement raffraîchiſſans, comme *la laitue*, *le pourpier*, *la morgeline*, *le fray de grenouille*, *les préparations de Saturne*, *le nénuphar*, *l'oxicrat fort léger*, *le petit lait*. Je ne mets pas au rang de ces remedes le froid actuel, comme l'air froid, la neige, l'eau froide, parce qu'on a remarqué qu'un froid ſubit eſt pernicieux dans tous les cas où le ſang eſt raréfié & enflammé, ſurtout lorſque ce froid eſt conſidérable; on peut en voir un exemple notable dans Fabricius. (*a*) Nous en citerons encore d'autres dans notre Traité ſur la Gangrene qui ne ſont pas moins remarquables. Le ſel de Saturne eſt auſſi un remede ſuſpect, parce qu'il eſt ennemi des nerfs, & qu'il tend à gangrener les parties ſur leſquelles il agit; car on a remarqué que pris intérieurement, il cauſe ſouvent la mortification dans les inteſtins après y avoir excité des coliques ou des douleurs atroces. Ce ſel en interdiſant le

(*a*) Gangrene, ch. 4.

mouvement des arteres, ne laiſſe pas d'agir avec beaucoup d'acrimonie ſur les nerfs, c'eſt pourquoi il cauſe de grandes douleurs dans une partie ſans y exciter d'inflammation; anſi ce remede peut, en arrêtant le mouvement des arteres, diminuer l'inflammation ſans modérer la douleur, ce qui le rend encore moins recommandable. On ne doit donc guere s'en ſervir que mêlé avec d'autres remedes qui ſoient capables de corriger ou d'affoiblir ſa malignité. Mais les autres ſédatifs conviennent beaucoup au commencement des inflammations fort vives qui ne ſont pas ſuſpectes de malignité, dont la chaleur dépend de la force de l'inflammation, & non d'une acrimonie purulente, ce qu'on doit bien diſtinguer dans la cure de ces maladies, ſurtout dans la cure des éréſipeles, où l'on prend ſouvent pour chaleur d'inflammation, une ardeur d'acrimonie qui tend à la mortification, & qu'il faut corriger & modérer par les relâchans & adouciſſans, ſurtout par l'application fréquente de lait tiede où l'on ajoute un peu de camphre bien pulvériſé, ou diſſout avec le jaune d'œuf, & que l'on

augmente à proportion que l'inflammation devient ſuſpecte de gangrene.

RE'PERCUSSIFS ASTRINGENS.

Ces remedes différent beaucoup entre eux par rapport à leur dégré de force ; c'eſt pourquoi nous ſerons obligés de les ranger en trois claſſes. Nous rapporterons à la premiere ceux qui ſont légérement aſtringens, *comme la décoction de plantain, de roſes rouges & d'autres plantes un peu aſtringentes & aigrelettes, l'oxicrat & ceux qui ſont légerement deſſicatifs, comme la craye & la farine ſéchée & ſaupoudrée.* Réperculſifs aſtringens. Leur eſpece.

A la ſeconde, ceux qui ſont médiocrement aſtringens, comme les plantes qui ont une ſaveur foiblement auſtere, telles ſont *le Bellis, la pervenche, la brunelle, la bugle, le ſumac, l'orpin, la tormentille, la biſtorte,* &c.

A la troiſiéme, les forts aſtringens, comme les auſteres, les acerbes, tels ſont *les ſedum, la noix de galle, l'écorce de grenade, le nid d'hirondelle & les autres terres aſtringentes,* (a) *la ſo-*

(*a*) La Foreſt, Recueil de Cures de Chir. par Bonet, l. 1. ſect. 2. obſ.

lution d'alun, de vitriol, (a) *l'encre;* (b) *&c.*

USAGE DES REPERCUSSIFS.

L'uſage des répercuſſifs eſt devenu extrêmement ſuſpect aux Modernes, ils ont preſque abandonné ces remedes, excepté dans quelques inflammations légeres de certaines parties, comme des yeux, de la gorge, &c. La plûpart croyent qu'on ne peut pas concilier les propriétés qu'on attribue à ces remedes avec la circulation, nous avons fait voir le contraire; mais ce n'eſt pas par de ſimples raiſonnemens, qu'on décidera entierement cette difficulté. Il faut conſulter l'expérience. Mais on doit la chercher chez les Praticiens qui nous ont précédé, ils ont plus obſervé que nous les effets de ces remedes. Nous ne nous arrêterons pas cependant à ceux qui ne font que les preſcrire, quoiqu'ils ſoient en grand nombre; une pareille autorité eſt peu déciſive, car le témoignage de mille

(*a*) Bonet, Cur. de Chir. l. 1. ſect. 2. obſ. 1. Le même, obſ. de Chir. cent. 7. obſ 82.

(*b*) Art. Erudit. Leipſ. 1704. p. 429.

n'eſt peut-être que le témoignage d'un ſeul d'après lequel ils auront parlé, ſans être inſtruits par leur propre expérience, ou du moins par des obſervations apréciées & réduites les unes par les autres dans leurs propres limites. Ce ſont les Obſervateurs mêmes que nous conſulterons.

Uſage des répercuſſifs établi par l'expérience.

» Une femme, dit Auguſtin Thoner (*a*), avoit la cuiſſe entie-
» rement entrepriſe d'une inflam-
» mation qui tenoit de l'éréſipele ;
» cette inflammation étoit ſi con-
» ſidérable, qu'on appréhendoit la
» gangrene, & j'étois même, em-
» barraſſé ſur le choix des remedes
» que je devois employer. Par un bon-
» heur ſingulier, mon génie m'inſ-
» pira le *lait virginal* de la deſcrip-
» tion du Diſpenſaire d'Hambourg; (*b*)
» trempant des linges dedans, que je
» preſſois & appliquois chaudement
» ſur la partie, la chaleur fut amor-
» tie, la tumeur diſſipée, & la rou-
» geur effacée avec un ſuccès qui cau-
» ſa une grande ſurpriſe. Fabrice de

(*a*) Bonet, cent. 7. obſ. 62.

(*b*) Fait avec l'alun, la litarge & le vinaigre.

Hilden (*a*) réuſſit en ſuivant la même pratique dans une inflammation au métacarpe qui avoit été cauſée par irritation, & qui menaçoit de gangrene.

La Foreſt dit (*b*) que ſon Maître faiſoit un grand cas de l'encre appliquée ſur l'éréſipele. Ce même Praticien rapporte une cure d'une pareille inflammation qu'il guérit avec *le ſuc de plantain, de ſolanum, de ſempervivum (ana ℥ vi.) & d'eau roſe,* (℥ *iij.*) Il rapporte une autre cure d'une éréſipele traitée par un autre Praticien qui employa avec ſuccès les ſucs de *ſolanum, de ſempervivum & de pourpier.* Il fut auſſi (*c*) appellé pour un jeune homme bilieux qui avoit une éréſipele à la jambe, où il appliqua d'abord de *l'eau roſe & de l'eau de plantain*, enſuite *de l'eau de plantain avec de la terre cimolée*, & ces remedes, dit-il, réuſſirent admirablement. Il nous aſſure qu'il s'eſt ſervi encore très-heureuſement de *cé-*

(*a*) Cent. 2. obſ. 96.

(*b*) Bonet, Cures de Chir. l. ſect. 2. obſ. 1.

(*c*) Ibidem. obſ. 5.

ruſe, de litarge, (ana ℥ ij) de ſuc de ſolanum & d'huile roſat mêlés ensemble.

» Une femme dit Martin Ruland, » (*a*) étant enceinte, eût une éréſi» pele phlegmoneuſe fort douloureu» ſe au pied droit, qui s'étendoit juſ» qu'au genouil; je l'eus bientôt gué» rie, dit-il, avec *les feuilles de né» nuphar & de creſſon d'eau, pilées & » mêlées avec du vinaigre*; on appli» qua ce cataplaſme tiéde, & on le » ſeconda d'un régime humectant. Il » parût à une autre femme une enflu» re au bout du bras, qui étoit ac» compagnée d'une grande douleur, » j'y appliquai, dit le même Auteur, » (*b*) *de l'argile* deſſéché au feu, du » *ſon de ſeigle* en même quantité en » forme de cataplaſme, avec *de l'eau » ferrée*; ce cataplaſme diſſipa la tu» meur & la douleur. » Ruland rapporte encore (*c*) qu'il fut conſulté pour une inflammation à la gorge qui étoit conſidérable, que le malade ne pouvoit rien avaler qu'avec une peine

(*a*) Bonet, obſervat. de Chir. cent. 3. obſ. 92.

(*b*) Ibid. obſ. 91.

(*c*) Ibid. obſ. 93.

extrême ; il prescrivit à ce malade un gargarisme astringent qui le guérit fort-promptement. Il avoit déja guéri le malade (*a*) quelques années avant de la même maladie avec un autre gargarisme astringent. Le même Auteur s'est servi avec un pareil succès dans une inflammation à la langue, *de sempervivum* bouilli dans de l'eau, où il ajouta un peu de vinaigre. (*b*)

Lotichius guérit une violente érésipele au pied avec ce liniment astringent. (*c*)

℞ Litarge d'argent pulver. ℥ ij. alun pulver. ʒ ij ß. un blanc d'œuf battu, de l'huile d'olive, ℥ iij. du vinaigre, ℥ ij ß. mêlez & appliquez ce liniment tiede deux fois le jour.

Les répercussifs doivent souvent être corrigés par d'autres remedes.

Les Observateurs recommandent surtout les astringens mêlés avec quelques autres remedes qui moderent un peu leur astriction. Nous allons rapporter plusieurs exemples de divers mêlanges qu'ils ont employés avec beaucoup de succès. » Un particulier

(*a*) Ibid. obs. 5.
(*b*) Ibid. obs. 4.
(*c*) Bonet, obs. de Chir. cent. 7. obs. 62.

» de Delphes ayant une éréſipele à » la jambe, je lui appliquai, après l'a- » voir purgé, dit la Foreſt, (*a*) *de la* » *terre cimolee* priſe d'un four, mêlée » avec du beurre en forme de cata- » plaſme. L'éréſipele fut incontinent » guérie par ce remede.

» Dans le même tems que j'écri- » vois ceci, continue le même Au- » teur, une de mes Parentes, âgée de » vingt ans, eût une inflammation à » la jambe gauche auprès du talon, » qui s'étendoit juſques ſur le devant » de la jambe. Je reconnus que c'é- » toit une éréſipele légitime; car la » couleur étoit d'un rouge clair qui » diſparoiſſoit lorſque l'on preſſoit la » peau avec le doigt, & qui revenoit » incontinent. J'appliquai ſur toute » la partie malade, un cataplaſme » fait avec *le lait*, la *mie de pain*, & » *la terre cimolee*, de laquelle on en- » duit les fours en dehors, & qui eſt » de couleur griſe. M'étant ſervi trois » fois de ce cataplaſme, l'éréſipele » fut diſſipée.

» Un autre particulier avoit,

(*a*) Le même, Cures de Chirurgie, l. 1. ſect. 2. obſ. 2.

» c'eſt encore la Foreſt qui parle, (*a*) » une éréſipele qui tenoit un peu du » phlegmon, elle étoit placée au col, » & deſcendoit juſqu'à l'épaule; je fis » ſaigner le malade, & lui ordonnai » un julep cordial raffraîchiſſant, & » le lendemain un purgatif. Je fis ra- » maſſer de la terre cimolée d'un four, » & la fis broyer avec du beurre. Je » l'appliquai ſur l'inflammation, & » elle fut bientôt diſſipée par ce re- » mede. Ce ſecret m'a réuſſi avec le » même ſuccès dans pluſieurs éréſi- » peles phlegmoneuſes.

Le même Praticien traita à peu près ſelon la même idée une inflammation du ſcrotum. (*b*) Il fit un cataplaſme avec le *ſuc de plantain*, *de ſolanum*, *la farine d'orge & d'huile roſat*, il appliqua ce cataplaſme ſur l'endroit du ſcrotum qui étoit enflammé, & il oignit enſuite le reſte de l'inflammation avec *l'onguent nutritum*. (*c*) Le malade fut promptement guéri.

(*a*) Ibid. obſ. 3.

(*b*) Bonet, Cures de Chir. li. 1. ſect. 1. obſ. 31.

(*c*) Fait avec de la litarge, de l'huile roſat, du vinaigre & du ſuc de Plantain.

Lazare Riviere fournit une obſervation de même genre : » Un Avocat, « dit-il, (*a*) eût une inflammation au » teſticule droit avec une grande tu- » meur. Cette maladie fut cauſée par » un voyage qu'il fit ſur un cheval trop » rude ; on lui fit deux ſaignées du « bras, & une du pied, il prit auſſi un » purgatif. On faiſoit une fomenta- » tion ſur la partie avec de *l'eau roſe*, » & on y mit un cataplaſme de *fari-* » *ne de féves cuites dans l'oxicrat, fait* » *de trois quarts d'eau & d'un quart de* » *vinaigre*. Ce cataplaſme ne m'a ja- » mais manqué, dit cet Obſervateur, » dans cette ſorte de maladie. Mais le » malade avoit la peau du ſcrotum ſi » délicate, qu'elle fut excoriée par le » vinaigre qui étoit trop vif. Ne pou- » vant endurer ce cataplaſme, je le fis » retirer, & j'en fis faire un autre avec » du *vinaigre dans lequel on avoit fait* » *bouillir de la litarge* pour l'adou- » cir ; par ce moyen le cataplaſme » eût un bon ſuccès, & le malade fut » délivré en trois jours de cette tu- » meur.

Ce Praticien (*b*) guérit avec le

(*a*) Bonet, obſ. de Chir. cent. 4. obſ.
(*b*) Ibid. obſ. 35.

même remede une inflammation à la même partie : cette inflammation avoit été causée par une rétention d'urine, & elle fut dissipée en trois jours. » Le même Auteur rapporte » qu'une jeune femme qui étoit dans » le neuviéme mois de sa grossesse fut » saisie d'une tumeur à la mammelle » gauche avec tension, rougeur, & » pulsation ; on y avoit mis le cata- » plasme de *mie de pain*, ce cataplas- » me n'avoit pas empêché cette tu- » meur de faire beaucoup de pro- » grès ; y étant allé ensuite, j'ordon- » nai, dit-il, un cataplasme fait *de* » *farine de feves cuites dans de l'oxi-* » *crat*, le faisant souvent changer, » parce qu'il se seche en peu de tems. » L'inflammation fut appaisée entie- » rement en douze heures. La tumeur » diminua aussi beaucoup en même » tems, & elle fut entierement dissi- » pée quelques jours après.

La Forest (*a*) dit aussi qu'il a guéri une inflammation à la jambe, qui s'étendoit depuis le talon jusqu'au genouil, *avec de la farine d'orge, de l'eau rose, & du suc de semper-vivum.*

(*a*) Le même, Cures de Chir. L. 1. Sect. obs. 5.

Tous ces effets n'empêchent pas que nous n'ayons à craindre de la part de ces mêmes remedes un accident fort redoutable ; c'eſt la gangrene qu'on obſerve qu'ils occaſionnent quelquefois. J'avois remarqué dans ma jeuneſſe qu'un Chirurgien employoit ordinairement un cataplaſme fait avec *la terre cimolée & du gros vin rouge* dans les inflammations du ſcrotum. Je me ſervis de ce même remede, la premiere fois que j'eus une pareille maladie à traiter ; c'étoit un engorgement inflammatoire produit par une gonorrhée ſupprimée. Selon les préceptes des Anciens, une pareille cauſe n'admettoit pas un tel remede, auſſi fit-il tomber en gangrene preſque tout le ſcrotum en une nuit, & malgré tous les remedes dont je me ſervis pour arrêter le progrès de cette gangrene, je ne pus en préſerver les teſticules, je fus obligé d'en faire l'amputation ; le malade échappa avec peine de cette triſte mutilation ; je fus ſi frappé du funeſte effet de cet aſtringent, que j'ai été pendant long-tems prévenu contre l'uſage des répercuſſifs ; loin d'être inſtruit par cette expérience ſi remarquable, elle ne ſervit

Circonſpections qu'exige l'uſage des répercuſſifs.

qu'à m'aveugler. Cependant ce ne sont point les exemples journaliers avec lesquels nous sommes familiarisés qui nous éclairent ; les Praticiens les plus consommés n'attribuent jamais qu'à l'impuissance de l'art leurs fautes les plus ordinaires ; ce ne sont donc que quelques Observations qui nous font impression, & qui, selon qu'elles sont bien ou mal entendues, nous jettent dans l'erreur, ou nous en retirent. Mais il est presque toujours vrai, que plus un fait de pratique nous touche vivement, plus il peut nous entraîner facilement dans quelqu'excès, & moins nous sommes en état par conséquent d'en faire une juste application dans l'exercice de notre Art. Revenu aujourd'hui de ma prévention contre l'usage des répercussifs, je ne doute pas que la nature de l'engorgement, & la malignité de l'humeur qui l'a causé, n'ayent eu beaucoup de part à la gangrene dont je viens de parler, & que ce remede n'ait dû beaucoup aussi y contribuer; cette maladie n'étoit pas purement inflammatoire, ce n'étoit pas un simple engorgement de vaisseaux artériels; ce genre de dépôts consiste principalement

dans une infiltration qui engorge les vaiſſeaux blancs ; ces vaiſſeaux qui ont peu d'action, & qui d'ailleurs ſont débilités par la malignité de la cauſe de la maladie, doivent en pareil cas ſuccomber facilement lorſqu'on rend ces diſpoſitions encore plus déſavantageuſes par l'application de topiques capables de brider par leur aſtriction l'action de ces mêmes vaiſſeaux.

On comprend même qu'indépendamment d'aucune malignité, cet accident peut arriver dans les cas où l'engorgement de la partie enflammée eſt fort conſidérable ; alors on doit éviter ces remedes, ou du moins ne les pas employer ſeuls.

Mais il faut entierement les ſupprimer dans le tems où l'œdême purulente peut contribuer beaucoup à cet engorgement: Parce que cette œdême doit affoiblir conſidérablement l'action organique des ſolides ; cet affoibliſſement eſt, comme nous le voyons dans toutes ces ſortes d'infiltrations, aſſez remarquable par l'impreſſion des doigts qui reſte long-tems après qu'on a touché une partie œdémateuſe. C'eſt pourquoi on a de tout tems ſupprimé ces remedes dans la

cure des inflammations, lorſque la tumeur eſt dans ſon état & dans ſon déclin, l'expérience ayant en effet appris aux Chirurgiens qu'ils ſont pernicieux dans ces derniers tems ; ils s'oppoſent extrêmement à la réſolution, parce qu'ils diminuent l'action du tiſſu cellulaire engorgé, & qu'ils l'empêchent d'agir ſur l'humeur purulente, & de la faire cheminer pour lui faire regagner le torrent de la circulation. Ils peuvent même en fixant ainſi cette humeur, concourir avec elle à anéantir l'action organique des ſolides, & par-là déterminer la ſuppuration, ou occaſionner la mortification de toute la partie engorgée.

Les répercuſſifs d'ailleurs ne produiſent pas toujours l'effet qu'on eſpere, quelquefois ils ont moins de ſuccès que les autres remedes qu'on peut employer pour diſſiper les inflammations. Nous en trouvons des exemples dans les Obſervateurs.

» Une Payſanne avoit une grande » inflammation au bras, ſes regles » étoient ſupprimées ; je les rétablis, » dit Foreſtus (*a*) par la ſaignée, &

(*a*) Bonet Cures de Chirurg. liv. 1. ſect. obſ. 9.

» j'appliquai ſucceſſivement ſur la partie malade différentes ſortes de répercuſſifs ; (*a*) tous ces répercuſſifs quoique très-forts ne ſervirent quaſi de rien, à cauſe de la douleur qui ſuivoit leur application ; j'eus recours au cataplaſme *de mie-de-pain & de lait avec un peu d'huile roſat*, remede que j'ai éprouvé comme très bon dans toutes les inflammations, car il appaiſe la douleur, & arrête le progrès de la tumeur : Cependant je fis ſaigner la malade, & lui fis prendre une potion pour purifier ſon ſang, ce cataplaſme de *mie-de-pain* appaiſa la douleur, & éteignit l'inflammation.

Un tel exemple peut, au premier aſpect, donner une idée très-déſavantageuſe des répercuſſifs, il ſuffiroit pour ſéduire ceux qui ne l'examineroient pas avec attention, & qui ne ſeroient pas inſtruits par d'autres ob-

(*a*) D'abord : *Semper vivum*, roſes rouges, myrtilles ana ʒ j dans le ſuc de ſolanum & de plantain ana ℥ j, enſuite vinaigre ℥ iij de l'eau-roſe ℥ ß, blanc d'œuf ℥ j, roſes rouges en poudre ʒ ß. Après l'onguent de céruſe ʒ ij, le ſuc de ſemper-vivum & de plantain ana ℥ j, eau-roſe ℥ ij. Enfin ceruſe ℥ß, roſes rouges, corail rouge ana ʒ ij en poudre.

ſervations, des bons effets de ces remedes; on les croiroit fort inſuffiſans en comparaiſon de ceux que la Foreſt a employés enſuite avec tant de réuſſite : Mais on ne ſe laiſſera pas ſurprendre par cet exemple, ſi on ſe rappelle l'obſervation de Riviere que nous avons rapportée cidevant, où l'on voit que les mêmes remedes qui ont eu ici tant de ſuccès, n'ont produit aucun ſoulagement dans l'inflammation dont il parle, & que cette inflammation fut arrêtée d'une maniere admirable par le ſecours des répercuſſifs ; ces remedes regagnent donc dans l'une de ces obſervations ce qu'ils perdent dans l'autre : Il faut avouer cependant que cette inconſtance dans leurs effets ne ſert ſouvent qu'à nous embarraſſer. L'expérience donne à des Praticiens des connoiſſances qui paroiſſent oppoſées à celles qu'elle procure aux autres ; il faut qu'elles ſoient comparées & conciliées pour éviter l'erreur.

Les puiſſans répercuſſifs ſont nuiſibles quand la douleur eſt fort vive.

Avec cette précaution, l'obſervation de la Foreſt ne peut pas donner le change. Cet Obſervateur remarque que les répercuſſifs qu'il employa ne pûrent pas réuſſir, parce que la douleur

leur de l'inflammation étoit trop vive, & que l'application de ces remedes l'irritoit beaucoup. Il eſt étonnant que la Foreſt ayant fait cette remarque, n'ait pas, comme Riviere, mêlé ces répercuſſifs avec d'autres remedes capables de modérer cette douleur, & qu'il ſe ſoit au contraire opiniâtré à continuer ces remedes ſeuls, & même à en appliquer en ſecond lieu de plus forts: Des conduites ſi oppoſées ont dû être ſuivies de ſuccès très différens; ainſi l'expérience ne s'eſt point démentie dans ces deux cures, on la voit au contraire exactement aſſujettie à des loix invariables auſquelles les répercuſſifs comme les autres remedes doivent être ſoumis. Ainſi on doit conclure de cette Obſervation, que ce genre d'antiphlogiſtique ne convient point, du moins ſeul, quand la douleur eſt fort vive.

Les répercuſſifs ſont dangereux auſſi, comme nous l'avons déja remarqué, lorſqu'il y a beaucoup de malignité dans la cauſe de la maladie, non-ſeulement parce que cette malignité en affoibliſſant le principe vital des vaiſſeaux de la partie enflammée, & ces remedes rallentiſſant auſſi l'ac-

Les répercuſſifs ſont dangereux dans les inflammations malignes.

tion de ces vaiſſeaux, la partie peut tomber en mortification ; mais encore parce que du moins ils peuvent en diminuant ainſi l'action des capillaires artériels, retarder la formation du pus, & retarder auſſi par conſéquent l'inviſcation de l'âcre qui produit l'inflammation, ce qui peut donner lieu à une déliteſcence plus fâcheuſe que le mal, comme il arriva à cette éréſipele dont il eſt parlé dans les Ephémérides d'Allemagne, (*a*) cette inflammation fut diſſipée par l'uſage des répercuſſifs, & la cauſe qui rentra dans les voyes de la circulation, produiſit des mouvemens épileptiques. Ces mêmes remedes ne peuvent pas convenir non plus, comme nous l'avons dit, dans les inflammations qui occupent des parties glanduleuſes, & qui ſont accompagnées de dureté, parce qu'ils peuvent par la contraction qu'ils cauſent, augmenter cette dureté, & faire dégénérer l'inflammation en tumeur ſchirreuſe. (*b*)

Ainſi on doit dans tous ces cas s'abſtenir des répercuſſifs, ou les mêler du

(*a*) Dec. 3. an. 9. & 10. obſ. 200.

(*b*) Bonet Bibl. de Chir. Cures & Obſ. liv. 1. ſect. 4. obſ. 6. de la Foreſt.

moins avec d'autres remedes qui conviennent à l'état de la maladie.

CHAPITRE IV.

Second genre de Topiques Antiphlogistiques.

Les Relachans.

Ce second genre de Topiques renferme ceux qui peuvent causer dans les vaisseaux où le sang est retenu & enflammé, un relâchement capable de diminuer leur fronçement qui arrête ce sang, & d'affoiblir leurs vibrations qui l'enflamment.

Nous avons trois espéces de relâchans antiphlogistiques, sçavoir les humectans, les émolliens, & les tempérans.

Relachans humectans.

Les relâchans humectans sont les remedes aqueux, ainsi le plus simple & le plus pur de ces remedes est l'eau: mais il faut qu'une chaleur sensible

& moderée lui donne avant que d'être appliquée sur la partie enflammée, le dégré d'activité convenable, & l'entretienne dans cet état d'activité; l'eau tiéde est par conséquent le seul remede qui soit purement humectant: cependant on l'employe rarement seule, soit parce qu'elle se séche ou se refroidit facilement, soit parce qu'on pense qu'il est plus avantageux de l'employer avec laplûpart des autres relâchans. On doit éviter d'appliquer l'eau trop chaude, aussi-bien que les autres remedes, de crainte que cette grande chaleur n'irrite par son ardeur la partie enflammée, & ne produise par-là un effet opposé à celui que l'on désire. Cette chaleur trop considérable peut aussi contribuer à la raréfaction des sucs arrêtés, augmenter par conséquent la tumeur & l'inflammation. L'usage ordinaire de ce relâchant est limité à des bains, que l'on prescrit dans l'inflammation de quelques parties internes, sur-tout dans l'inflammation des reins & des autres viscères du bas-ventre. Mais un Praticien intelligent peut quelquefois étendre plus loin cet usage. Baillou rapporte que dans une inflammation au péri-

née qui causoit une rétention d'urine, on ne se servit que d'eau tiéde, & que ce remede dissipa l'engorgement, & rétablit le cours de l'urine. (*a*)

Circonspection dans l'usage des relâchans aqueux.

Je ne sçai pas cependant si nos autres relâchans qui ont quelque viscosité, ne peuvent pas être employés plus sûrement que ce simple humectant, quand ces différens topiques s'appliquent immédiatement sur une inflammation extérieure, sur-tout sur une éréſipele, car l'eau tiéde pure ne peut-elle point, étant appliquée tout d'abord, détacher l'âcre fronçant avant qu'il ait pû s'envelopper dans aucune substance, & causer par-là une délitescence, & non une véritable guérison? Le peu d'usage que l'on fait en pareil cas de ce simple topique, nous empêche de décider par l'expérience sur cette conjecture, que l'effet de ce remede, & le caractere de la cause de la maladie me suggere.

Nous ne devons point dans la cûre des inflammations non plus que dans la cure des fiévres perdre de vûe les moyens que la nature employe pour se délivrer de l'hétérogêne qui produit la maladie, & qui ne peut être sub-

(*a*) Bonet obs. de Chir. cent. II. obs. 52.

jugué par les forces de notre Art ; nous devons prendre garde d'ajoûter à cette impuissance de l'Art des obstacles qui rendent inutiles les ressources de la nature. C'est la coction d'une humeur capable d'envelopper cet hétérogêne, qui doit terminer heureusement ces maladies inflammatoires, mais les accidens de la maladie peuvent apporter de grands empêchemens au succès de cette opération de la nature, & les secours de l'Art, tels que la saignée, les délayans, les relâchans, & autres rafraîchissans qu'on oppose à ces accidens, tendent tous à diminuer l'effet de cette même opération ; heureusement que dans la plûpart de ces maladies, sur-tout dans celles dont la cause n'a pas une malignité insigne, & dont l'état de la fiévre ou de l'inflammation n'est pas dans un dégré languissant, le produit de l'humeur purulente qui résulte de la coction, surpasse toujours de beaucoup la quantité & l'activité de l'hétérogêne que cette humeur doit envelopper. Car l'expérience fait voir tous les jours que malgré tous les procedés de l'art les plus capables de diminuer ce produit, la coction ne s'en

fait pas avec moins de succès, ni moins régulierement dans son tems, sur tout quand l'inflammation ou la fiévre est considérable : Il y auroit même alors de l'inconvénient à négliger les remedes dont on vient de parler, parce que cet excès d'inflammation pourroit multiplier extrêmement l'humeur purulente, & rendre la résolution de l'inflammation plus difficile, ou rendre dans la fiévre la crise plus laborieuse & moins sure, ce n'est qu'en modérant l'inflammation du sang lorsqu'elle est extrême, qu'on s'assure d'une coction plus favorable.

Mais si la malignité de l'hétérogêne débilite le principe vital, & fait languir la fiévre ou l'inflammation, ces mêmes procedés ne doivent pas réussir aussi avantageusement, car en diminuant le produit de l'humeur purulente qui est d'ailleurs fort empêché par les effets de cette malignité, ils rendront la coction insuffisante, & alors l'art contribueroit avec la cause du mal, à troubler cette opération salutaire de la nature. Dans les cas où cette malignité est remarquable, le Chirurgien doit tenir une autre conduite en procurant une suppuration au lieu d'une résolu-

tion, il doit augmenter l'inflammation même, s'il est necessaire, pour augmenter la production de l'humeur purulente, pour dompter & expulser par cette voye l'hétérogêne pernicieux qui cause la maladie qui est de son ressort. Il peut encore, lors même qu'il tente la résolution d'une inflammation dont la cause paroît un peu suspecte, ne pas trop précipiter cette terminaison pour éviter la délitescence, & obtenir une véritable résolution; c'est dans ce cas que les remedes trop relâchans, & surtout ceux qui sont purement humectans, me paroissent douteux.

Relachans emolliens.

Emolliens mucilagineux

Ces relâchans sont ou mucilagineux ou gras.

Les émolliens mucilagineux sont pour la plûpart fournis par des plantes qui contiennent des sucs visqueux ou glutineux, comme la *violette*, *la branc-ursine*, *la mauve*, *la guimauve*, *la linaire*, *le seneçon*, *l'alcée*, *la parietaire*, *le bouillon blanc*, *l'arroche*, *les épinars*, *la graine de lin*, *la semence de coin*, *&c.*

Ces remedes doivent être appliqués avec circonſpection ſur les inflammations qu'on veut terminer par réſolution : Car on doit craindre qu'ils ne procurent la ſuppuration,ſur-tout dans les inflammations fort grandes & fort vives, qui produiſent beaucoup d'humeur purulente ; ils relâchent & attendriſſent tellement le tiſſu de la peau & celui des graiſſes déja inondées de cette humeur, qu'il ne leur reſte plus, ſur-tout au tiſſu des graiſſes, aſſez de reſſort pour réſiſter à l'engorgement que produit cette humeur, ni aſſez de force dans leur action organique pour la faire cheminer & la diſperſer. Cette matiere qui lorſqu'elle ſéjourne eſt auſſi un émollient, même un émollient diſſolvant par rapport à nos parties ſolides, macere & rompt le tiſſu des graiſſes, s'extravaſe, & forme un abſcès. Il faut donc être fort retenu ſur l'uſage de ces remedes lorſqu'on veut procurer la réſolution d'une grande inflammation, ſi on les employe alors ils doivent être dominés par d'autres remedes qui diminuent leur effet.

Circonſpection dans l'uſage des relâchans émolliens.

On les preſcrit ordinairement avec les humectans dans les bains & dans

les fomentations qu'on employe pour les inflammations intérieures ; l'épaisseur des parties qu'ils ont à pénétrer pour agir sur celle qui est enflammée, diminue tellement leur effet sur celle-ci, qu'ils ne doivent pas être suspects en pareil cas.

Cas dans lesquels les relâchans émolliens sont avantageux.

Ils peuvent être appliqués plus immédiatement & fort utilement aux inflammations avec étranglement, ou avec dureté (*a*), & aux inflammations des parties glanduleuses peu fournies de graisse (*b*), parce que leur tissu qui est ferme ne céde pas trop à leur action. On s'en est même quelquefois servi avantageusement pour les inflammations des mammelles. (*c*)

Les émolliens gras & onctueux.

Circonspection dans leur usage.

Les émolliens gras ou onctueux sont les huiles grasses végétales, & les graisses des animaux ; ces remedes demandent encore plus de circonspection que les émolliens mucilagineux, ils ont non-seulement l'inconvénient de provoquer aussi la suppuration lorsqu'ils sont appliqués sur une inflammation qui a déja produit suffisam-

(*a*) Bonet Biblioth. de Chir. Cures Chir. liv. 1. sect. 1 obs. 14. 29. 30. & 32.
(*b*) *Ibid.* Observ. 20.
(*c*) Bonet. *Ibid.* Observ. 26.

ment d'humeur purulente : mais c'eſt là le moindre inconvénient des remedes gras, car ſi on les employe dans les premiers tems de la maladie, c'eſt-à-dire lorſque l'inflammation eſt dans ſa plus grande ardeur, ils acquiérent un tel dégré de chaleur & d'acrimonie, qu'ils augmentent exceſſivement l'inflammation, & la font quelquefois dégénérer en gangrene. (*a*) Cependant on s'eſt ſouvent ſervi dans des inflammations qui ſe ſont terminées par réſolution, *de beurre ou d'huile*, en les mêlant ſoit avec des relâchans d'un autre genre, ſoit avec des répercuſſifs, ſoit avec des réſolutifs. Nous en trouvons beaucoup d'exemples dans les Obſervateurs (*b*), & l'on voit même qu'ils ont réuſſi dans toutes ſortes d'inflammations. Mais malgré ces ſuccès particuliers, ces remedes quoique corrigés par d'autres, nous ſont ſuſpects, hors les cas que nous avons marqués en parlant des émolliens mucilagineux, car nous voyons

(*a*) Fabrice de Hild. cent. 10. obſ. 82.

(*b*) Bonet Cures de Chir. liv. 1. ſect. 2. obſ. 2. & 3. *ibid.* liv. 1. ſect. 9 obſ. 6. Plater. liv. 1. obſ. 1. & 4. Bonet obſ. de Chirurg. cent. 4. obſ. 3. *ibid.* cent 7. obſ. 74.

tous les jours que malgré cette précaution, ils diſpoſent fort les inflammations à la ſuppuration, ſur-tout celles qui ſont conſidérables, & qui s'étendent beaucoup dans le tiſſu cellulaire des graiſſes. Ainſi on doit les employer en petite quantité, & avec beaucoup de diſcernement, quand on veut conduire le plus ſûrement qu'il eſt poſſible par la voye de la réſolution, une grande iuflammation, ſurtout lorſqu'elle occupe le tiſſu des graiſſes.

RELACHANS TEMPE'RANS.

Ce troiſiéme genre de relâchans renferme ceux qui, outre la vertu qu'ils ont par leur ſubſtance viſqueuſe ou mucilagineuſe de diſſiper le froncement des capillaires artériels où le ſang eſt arrêté & enflammé, peuvent moderer l'action de ces vaiſſeaux, & diminuer la violence de l'inflammation; cette derniere propriété dépend d'un ſel légerement acide qu'ils contiennent, ou d'un ſel aceſcent que la chaleur de l'inflammation développe promptement en faiſant fermenter ces remedes: mais pour cet effet il faut

qu'ils ſoient liquides ou qu'ils ſoient humectés, lorſqu'ils ne ſont pas liquides par eux-mêmes, car autrement la fermentation qui ne peut agir que par l'humidité, n'auroit pas d'action ſur ces remedes, elle ne pourroit faire éclore cette aigreur légere dont ils ſont ſuſceptibles, & de laquelle dépend leur qualité tempérante, ces remedes ſont *les pulpes de caſſe, de pommes, la fiente de vache, les farines, la mie-de-pain, le lait, le fromage recent, la chair de veau* qui n'a été nourri que de lait, &c.

Ce genre de relâchans eſt ſans contredit préférable dans preſque tous les cas aux autres topiques antiphlogiſtiques, ſurtout ſi on les joint à quelques anodins, & ſi on les rend ſelon le beſoin plus ou moins relâchans ou plus ou moins tempérans, en y ajoutant pour le premier cas quelques-uns des autres relâchans dont nous avons parlé, comme les décoctions de plantes émollientes, la crême, le jaune d'œuf, ou quelque peu d'huile chargée de ſubſtances relâchantes, telles ſont les huiles de lis, de fleurs de violette, de mauve, de verbaſcum, &c. ou bien dans le ſecond cas en y ajoutant quelques

répercussifs raffraîchissans légérément astringens; c'est à cette classe qu'on doit rapporter le fameux cataplasme *de mica panis*. Le lait & la mie de pain dont il est composé possedent à un dégré considérable, les deux qualités des remedes relâchans & tempérans.

Lorsqu'on veut rendre ce cataplasme plus relâchant, on y ajoute *l'huile de lis & le jaune d'œuf*, & on le renouvelle souvent pour ne le pas laisser beaucoup aigrir: On a coutume de le rendre anodin en y mêlant du saffran ou un peu de baume tranquile, des gouttes anodines, ou quelqu'autre anodin ou stupéfiant.

Si on veut le rendre plus tempérant que relâchant, on le laisse aigrir & on le renouvelle moins souvent. Il faut éviter cependant de le laisser sécher sut la partie malade, parce qu'il s'y attache, s'y durcit & la blesse. Pour éviter qu'il ne se desseche lorsqu'on ne veut pas le changer souvent, il faut le mettre plus épais, plus humide, & y verser de tems en tems un peu de lait; avec cette attention, on profitera de toute sa vertu tempérante, lorsqu'il sera nécessaire

de modérer une inflammation trop forte ou trop ardente.

Ce n'eſt, comme nous l'avons inſinué, en parlant des répercuſſifs, que dans les premiers tems de la maladie, qu'on doit lui laiſſer acquerir cette qualité tempérante ou répercuſſive dans toute ſon étenduë.

On peut continuer l'uſage de ce même cataplaſme juſqu'a la fin de la maladie, en y ajoutant des remedes réſolutifs dans les derniers tems; nous parlerons dans la ſuite de ce genre de remedes : Nous voulons ſeulement remarquer ici que ce cataplaſme ſi efficace, ſi commun, ſi facile à préparer, peut ſuffire pendant toute la cure d'une inflammation, étant employé avec diſcernement.

On trouve à peu près les mêmes avantages dans les cataplaſmes faits avec les *farines de feve, de ſegle, de fenugrec, de lupin, d'orobe, de lentilles, d'aricots, de veſſe, d'avoine, d'orge, de froment, de bled noir, de millet, de mays ou bled de Turquie, de ris, &c.* On rend ces cataplaſmes plus tempérans en faiſant cuire ces farines dans le petit lait ou dans l'oxicrat léger, ou plus relâchant en ſe ſer-

vant d'une décoction d'herbes émollientes, & en y ajoutant de la farine *de graine de lin.*

Quelques Praticiens recommandent beaucoup aussi le cataplasme fait avec *la fiente de vache & l'oxicrat* dans le commencement d'une inflammation; mais on peut se dispenser de recourir à un tel remede; car il n'est en rien préférable à ceux dont on vient de parler.

Quant aux autres relâchans tempérans que nous avons nommés, par exemple, *la chair de veau*, *le fromage recent*, *les pulpes de casse & de pommes*, *&c.* ils sont moins d'usage, on ne les employe guere que pour les inflammations des yeux ou quelque autre inflammation particuliere. C'est pourquoi nous ne nous étendrons point sur ces derniers; mais nous avons dû entrer dans quelque détail sur les premiers, parce qu'ils sont fort en usage, & parce que les remarques que nous avons crû devoir faire sur la maniere de varier leurs qualités selon les différens états ou les différens tems de l'inflammation, peuvent s'appliquer à tous ceux qui sont du même genre.

CHAPITRE V.

Remedes Antiphlogistiques généraux.

CES remedes sont la saignée, une diéte humectante & raffraîchissante, & de légers apéritifs. La diéte se réduit aux bouillons & à la boisson : Les bouillons seront faits avec du *veau*, *de la jeune volaille* & des herbes potageres raffraîchissantes & légerement diurétiques, comme *la laitue*, *l'arroche*, *la bette*, *la bourache*, *la buglose*, *le pourpier*, *&c.* On peut faire des aposêmes avec les mêmes herbes; mais le petit-lait est par lui-même un aposême naturel, qui est préférable à ceux qu'on peut composer, & qui peut servir de boisson ordinaire; on peut y ajouter quelques gros de sel végétal, lorsqu'on veut le rendre plus détergeant, c'est-à-dire, plus diurétique & plus laxatif. Si on prescrit une tisanne, elle se fera simplement avec la racine de guimauve, (en petite quantité) de réglisse, de chiendent, la pomme de rénette, &

un peu de nitre ou de criſtal minéral.

On doit être retenu ſur l'uſage des ſels & des autres diurétiques un peu actifs, dans les tems de l'inflammation ; il ſuffit d'entretenir doucement l'évacuation des urines, ſans dépouiller trop le ſang de ſa partie aqueuſe qu'on doit augmenter au contraire autant qu'il eſt poſſible, parce qu'elle le rend moins propre à s'enflammer, & qu'elle ſert à délayer & rendre plus fluide l'humeur purulente qui eſt dépoſée dans le tiſſu cellulaire.

Il faut néanmoins faire attention que toute inflammation un peu conſidérable étant toujours accompagnée d'une fiévre remarquable, cette fiévre produit continuellement des ſucs excrémenteux, à proportion que le travail ou le jeu des vaiſſeaux eſt exceſſif : On doit donc être attentif dans toutes les fiévres, depuis le commencement juſqu'à la fin, à entretenir continuellement l'excrétion de ces ſucs excrémenteux ; c'eſt même la ſeule excrétion que les fiévres eſſentielles & ſymptomatiques purement inflammatoires indiquent immédiatement par elles-mêmes juſqu'au tems de la coction : J'entens par fiévres pu-

rement inflammatoires, celles qui consistent simplement dans l'inflammation du sang, causée par le jeu violent des vaisseaux, & qui ne sont compliquées ni de colliquation ni de malignité, qui puisse en troubler l'ordre. Telles sont les fiévres dont il s'agit ici.

Pour procurer ou entretenir cette excrétion, on doit donc sans cesse solliciter les voyes qui doivent servir à remplir leur fonction. Ces voyes sont principalement celles des urines, & sans doute aussi celles de la transpiration. Les bouillons, les aposêmes, le petit-lait & les tisannes que nous venons de prescrire, satisfont à cette indication. Le nom de remedes détergeans que les Anciens avoient donné aux plantes & aux sels légerement apéritifs qu'on y fait entrer pour nettoyer continuellement dans ces fiévres le sang de ces sucs excrémenteux, & particulierement des sucs bilieux qui s'y forment abondamment, nous prouve clairement que ces Praticiens avoient une idée fort juste de l'usage de ces remedes & de l'indication qu'ils avoient à remplir.

La ſaignée eſt le plus puiſſant de tous les remedes antiphlogiſtiques: nous en avons la preuve tous les jours dans la cure des inflammations internes, où l'on ne peut tirer de ſecours des topiques dont nous avons parlé. Ce remede ſecondé d'une diéte convenable, & employé à propos, ſatisfait à toutes les indications; c'eſt un humectant & un tempérant d'autant plus efficace, qu'il dépend de nous d'étendre ces facultés auſſi loin que nous le ſouhaitons: Il dépouille la maſſe des humeurs de ſa partie rouge qui eſt la plus inflammable, & rend, ſi on le répete ſuffiſamment, les humeurs fort cruës & fort aqueuſes, & par conſéquent fort coulantes & fort relâchantes. En les dépouillant de la partie rouge, il les met hors d'état d'entretenir la force organique des vaiſſeaux, il affoiblit extrêmement cette action; ainſi il modere beaucoup l'inflammation, & par-là il retarde & diminue conſidérablement la production du pus; il empêche que cette humeur ne parvienne à un dégré de coction qui la rende trop ſuſceptible d'une altération putride, capable de mordre ſur le

tissu cellulaire : En rendant d'ailleurs la masse du sang fort aqueuse, il délaye cette humeur, elle devient fort fluide & fort coulante ; ainsi il assure & facilite en toute maniere la résolution.

On voit par tous ces différens effets, que la saignée est le remede souverain des inflammations simples, qu'elle a un usage beaucoup plus étendu dans ce genre de maladies, que dans tout autre, c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'elle suffise seule ordinairement pour dissiper les inflammations intérieures. Cependant lorsque les saignées promptement multipliées dès les premiers jours, n'ont pû procurer une terminaison anticipée, & que l'inflammation persiste malgré ce remede, à parcourir tous ses tems, jusqu'à la résolution purulente, comme il est ordinaire aux inflammations de poitrine, on doit être dans la suite plus retenu sur l'usage de ce remede, parce qu'il peut rendre l'humeur purulente trop cruë & trop glaireuse, & par conséquent moins favorable à la résolution. Nous examinerons dans un autre Ouvrage, l'usage de ce même remede, dans un plus grand détail, par rapport aux

différentes eſpeces d'inflammations internes.

Nous ne parlerons point ici des ſaignées dérivatives & révulſives, non-ſeulement parce que ces effets, comme nous l'avons prouvé dans un autre Ouvrage (*a*), méritent par eux-mêmes peu d'attention, mais encore parce que tout l'avantage de la ſaignée dans les maladies ſimplement inflammatoires, dépend uniquement de la ſpoliation (*b*); on doit toujours compter ſur ces effets, de quelque partie qu'on tire du ſang: Ainſi ceux qui ne croyent pas que le choix de la partie où l'on ſaigne ſoit indifférent, peuvent ſans conſéquence ſe déterminer comme ils le jugeront à propos, pour une partie plûtôt que pour l'autre: C'eſt pourquoi leur opinion ne forme aucune difficulté dans la pratique, on peut ſans inconvénient ſe prêter à leurs préjugés.

(*a*) Obſervations ſur les effets de la ſaignée, impr. en 1730.

(*b*) L'art de guérir par la ſaignée, imprimé en 1736, premiere partie. Ce que nous remarquerons encore plus particulierement dans la ſeconde édition que je me prépare à donner de ces deux Ouvrages qui ſeront réunis en un ſeul.

CHAPITRE VI.

Seconde indication à remplir, pour s'oppoſer à la ſuppuration des inflammations.

Deux ſortes d'œdêmes purulentes.

CETTE ſeconde indication conſiſte à diſſiper l'œdême purulente que l'inflammation produit, lorſqu'elle dure un peu de tems, & qu'elle ne ſuppure pas, c'eſt-à-dire, qu'elle ne forme pas d'abſcès.

Il ne faut pas confondre cette œdême avec celle qui arrive à la ſuite d'une inflammation qui s'eſt terminée par ſuppuration. L'œdême qui ſurvient aux inflammations lorſqu'elles ſe terminent par réſolution, paroît dès que l'inflammation commence à s'affoiblir: Elle eſt produite par l'humeur purulente que les arteres où elle ſe forme, verſent immédiatement dans le tiſſu cellulaire des graiſſes: Mais celle qui ſuit les inflammations qui ſuppurent, ne ſe déclare qu'après que l'inflammation eſt terminée, & que l'abſcès eſt entierement formé;

ainsi c'est à cet abscès, & non à l'inflammation que cette oedême survient : Car les inflammations qui se terminent par suppuration , ne sont pas accompagnées d'oedême dans leur déclin, du moins d'une oedême aussi remarquable que celle qui arrive aux inflammations qui se terminent par résolution, parce que dans les inflammations qui sont suivies de suppuration, la plus grande partie de l'humeur purulente quitte le tissu cellulaire pour se rassembler & former l'abscès: Mais quand cet abscès est formé, & que les matieres qui croupissent dans son foyer se sont dépravées à un certain degré, elles affoiblissent l'action du tissu cellulaire qui les environne ; le mouvement des sucs se trouve si rallenti dans ces parties, qu'ils se condensent & forment une oedême pâteuse, qui souvent suffit seule pour nous assurer de la suppuration, & du lieu de l'abscès, dans les cas même où il est caché & profond.

Troisiéme genre d'oedème occasionnée par inflammation.

Quelquefois l'inflammation & la suppuration se trouvent accompagnées d'un troisiéme genre d'oedême, différent de ceux dont nous venons de

de parler. Lorſque l'inflammation occupe quelques parties membraneuſes qui ſe trouvent dans le tiſſu des graiſſes, ou dans le voiſinage de ce tiſſu, elle cauſe une contraction dans ces membranes, qui empêche le retour du ſang par les capillaires veineux qui traverſent ces mêmes membrabranes: Ce retardement eſt ſuivi, comme nous le prouverons ailleurs, d'une infiltration œdemateuſe qui accompagne l'inflammation. Cette infiltration ſurvient ſur tout aux éréſipeles de la face, parce que l'inflammation pénétre facilement juſqu'à l'expenſion membraneuſe du muſcle cutané, laquelle s'étend ſur les muſcles de cette partie ; & alors la contraction de cette partie membraneuſe occaſionne une eſpece de bouffiſſure, qui eſt ordinairement fort remarquable.

Quatriéme eſpece d'œdême occaſionée par inflammation.

Les matieres purulentes qui croupiſſent dans le foyer des abſcès, cauſent ſouvent par leur acrimonie dans les parties membraneuſes ſur leſquelles elles peuvent agir, une irritation qui occaſionne auſſi une pareille bouffiſſure, laquelle paroît même quelquefois dans des parties éloignées de l'abſcès ; telles ſont, par

exemple, celles qui arrivent aux mains par des ſuppurations de la poitrine : Ce genre de bouffiſſure dépend dans ce dernier cas ſi manifeſtement de la préſence des matieres purulentes, qu'il diſparoît toujours auſſitôt qu'on donne iſſue aux matiéres. Cette œdême qui eſt occaſionnée par l'irritation des matiéres de l'abſcès, eſt aiſée à diſtinguer de l'œdême qui arrive par l'affoibliſſement de l'action organique des chairs qui couvrent l'abſcès ; parce que celle-ci eſt plus compacte & pâteuſe que celle-là, qui eſt plûtôt une bouffiſſure qu'une véritable œdême.

Il eſt important de démêler tous ces genres d'œdême, parce qu'ils fourniſſent des indications différentes. Nous ne devons nous arrêter ici qu'à l'œdême purulente laquelle paroît dans le déclin des inflammations qui ſe terminent par réſolution. Nous toucherons cependant quelque choſe de la cure de l'œdême par étranglement, que cauſent les inflammations extérieures qui ſe communiquent à quelques parties membraneuſes : Car il eſt quelquefois difficile de ne pas confondre cette œdême avec l'œdê-

me de la résolution de l'inflammation, surtout quand l'une & l'autre se trouvent ensemble.

Cure des œdêmes produits par inflammation.

La cure de toute œdême qui résulte ou qui dépend d'une inflammation, exige qu'on ne perde point de vûe l'inflammation qui l'a produite, ou qui l'a occasionnée ; car si l'œdême dépend, comme nous venons de l'expliquer, de l'inflammation d'une partie membraneuse, cette meme inflammation suffit pour l'entretenir ; & si elle n'est formée que par l'humeur purulente, l'inflammation qui a produit cette humeur, peut, si elle occupe encore beaucoup le tissu des graisses où cette humeur est infiltrée, peut, dis-je, par elle-même, c'est-à-dire, par l'engorgement inflammatoire, fermer les passages à cette même humeur, & l'empêcher de cheminer dans ce tissu, de s'y disperser, & de rentrer par les capillaires veineux dans les routes de la circulation, pour s'échapper enfin par les voies qui donnent issue aux humeurs excrémenteuses. Ainsi dans la cure d'une œdême produite de quelque maniere que ce soit par une inflammation, on doit toujours regarder l'engorgement in-

flammatoire qui l'accompagne, comme un obſtacle qui, ſelon qu'il eſt plus ou moins conſidérable, s'oppoſe plus ou moins à la réſolution de cette œdême: On ne doit donc pas abandonner entierement l'uſage des topiques antiphlogiſtiques, qui ſe réduiſent ici aux relâchans tempérans, à moins qu'on ne ſoit bien perſuadé que l'inflammation ne peut plus apporter d'empêchement à la diſſipation de ces œdêmes.

L'œdême purulente fournit d'ailleurs par elle-même des indications particulieres, auxquelles nous devons ſatisfaire pour procurer ou accélérer ſa réſolution. Ces indications conſiſtent à entretenir la fluidité de la matiere qui forme cette œdeme, à exciter plus ou moins l'action des vaiſſeaux & des véſicules du tiſſu de la partie où cette humeur eſt infiltrée, à provoquer dans cette partie l'excrétion des ſucs excrémenteux retenus dans les voyes de la tranſpiration, à entretenir dans le relâchement tous les tuyaux & toutes les voyes qui ſervent à la diſperſion de cette humeur purulente, à émouſſer la ſenſibilité de la partie malade, afin que l'activité

des remedes qu'on doit employer pour exciter l'action des parties engorgées par cette humeur, ne rappelle point l'inflammation; enfin à faciliter le retour de cette même humeur dans les veines.

On satisfait à toutes ces indications par des topiques qu'on appelle *résolutifs*, & par des remedes généraux. Mais avant que d'entrer dans le détail de ces remedes, il faut expliquer ce qu'on doit entendre par résolution.

La résolution est aidée par deux genres de remedes, généraux & topiques.

CHAPITRE VII.

De la Résolution.

POUR se former une idée juste de l'effet des remedes que nous venons d'indiquer, il faut être revenu de l'opinion des Anciens, qui ont regardé la résolution des tumeurs comme une évaporation de la matiere qui les forme; car ils ont crû que cette matiere etoit subtilisée par la chaleur des remedes résolutifs, & qu'elle s'échapoit ensuite à travers les pores de la peau. Une telle résolution n'est pas compréhensible, lorsqu'on fait seulement attention que la

Fausse idée de la résolution.

ſimple cuticule ne ſe laiſſe pas même pénétrer par les vapeurs de la tranſpiration. Nous remarquons tous les jours que quand l'épiderme ſe ſépare de la peau ſans ſe rompre, il retient ces vapeurs, & forme des veſſies où ces mêmes vapeurs ſe trouvent ramaſſées & condenſées ſous la forme d'une liqueur lympide, qui ne peut s'échaper que par la rupture de cette cuticule. Cependant cette même cuticule fournit facilement le paſſage à ces vapeurs, lorſqu'elle n'eſt point ſéparée des vaiſſeaux excrétoires qui les conduiſent & qui les expulſent. Apparemment que les pores de cette partie par leſquels elles paſſent alors, ſe reſſerrent quand ils ſont ſéparés des vaiſſeaux excrétoires qu'ils terminent; & qu'au contraire ces mêmes canaux leur étant unis, les empêchent de ſe fermer ſi exactement, & obligent même, par leur action organique, les ſucs excrémenteux de forcer la réſiſtance que les bords de ces petits pores peuvent oppoſer.

On voit du moins par-là qu'excepté ces mêmes pores qui terminent les vaiſſeaux excrétoires, la ſurpeau ne fournit point d'iſſues par leſquelles

nos ſucs puiſſent s'écouler. On doit faire la même remarque par rapport à la peau, non ſeulement parce qu'elle eſt plus épaiſſe, mais parce que de plus on voit évidemment que ſi elle étoit pénétrable à nos liqueurs par d'autres ouvertures, la ſurpeau qui la couvre & qui lui eſt adhérente, rendroit ces paſſages inutiles : Car on ne doit pas prendre pour des iſſues ſuffiſantes, les pores infiniment petits dont la peau, comme tous les autres corps dont le tiſſu eſt formé par des trames ou des réſeaux vaſculaires, peuvent être fournis : Ces poroſités peuvent bien laiſſer entrer & ſortir des particules extrêmement fines, qu'on doit regarder comme paſſageres ou étrangeres à ces corps; mais ce n'eſt point de ces particules paſſageres ou fugitives dont il eſt queſtion ici; il s'agit de ſucs groſſiers & ſenſibles, aſſujettis à parcourir les routes ou les vaiſſeaux qui les renferment. Si les matieres purulentes pouvoient ſe diſſiper par ces pores, qui sûrement ſont diſproportionnés aux molécules de nos humeurs, ce ſeroit ſur tout celles qui ſont extravaſées, & qui forment des abſcès ſous la peau,

parce qu'elles n'ont que la peau à traverſer, & qu'elles ſont entierement hors des routes de la circulation; au lieu que celles qui ſont infiltrées dans le tiſſu cellulaire, ont de plus à traverſer les membranes de ce tiſſu, lequel leur fournit d'autres routes qui leur ſont beaucoup plus proportionnées, & par leſquelles elles peuvent être entraînées par d'autres ſucs qui parcourent ces mêmes routes. Cependant nous ne voyons point que ces matieres extravaſées hors de ce tiſſu ſe diſſipent à travers la peau. Si des abſcès ſe terminent par réſolution, c'eſt parce que le pus eſt repris par le tiſſu cellulaire qui le verſe dans les veines, d'où il eſt conduit par les arteres à des ſecrétoires, par leſquels il eſt expulſé d'une maniere ordinairement fort ſenſible: Ainſi il trouve plus de facilité à rentrer dans les routes de ce tiſſu d'où il étoit ſorti, qu'à paſſer par les poroſités de la peau. Il faut donc convenir que le pus ne peut traverſer la peau, ſi ce n'eſt par les voyes de la tranſpiration, c'eſt-à-dire, par le moyen des tuyaux qui peuvent le conduire juſqu'à l'épiderme: Ainſi les matieres purulentes qui

ſe trouvent hors de ces conduits, ou qui ne peuvent y avoir accès, telles que ſont celles qui ſont infiltrées dans le tiſſu cellulaire, ne ſçauroient s'évaporer à travers la peau.

Il faut donc diſtinguer exactement une évacuation qui s'opere par des tuyaux excrétoires, & qui eſt bornée par ces organes à des ſucs que peuvent leur fournir les arteres immédiatement; il faut, dis-je, diſtinguer une pareille évacuation de cette prétendue réſolution par évaporation, que les Anciens ont imaginée, qui, ſelon leur idée, ne ſe borne à aucun genre d'humeur, & qui n'exclue pas même celles qui ſont extravaſées, ni celles qui ſont renfermées dans d'autres vaiſſeaux que des artéres. Il eſt donc viſible que l'évacuation qui s'exécute ſeulement par les excrétoires de la peau de la partie malade, ne peut s'étendre juſqu'à l'humeur purulente qui eſt infiltrée dans le tiſſu des graiſſes, puiſque cette excrétion eſt limitée à certains ſucs qui ſont fournis ſeulement par les capillaires artériels, & qui doivent avoir un rapport néceſſaire avec les organes qui les filtrent.

Résolution par diaphorese.

Nous ne nions pas cependant que la résolution de l'humeur purulente ne puisse avoir lieu en partie par cette voye, car l'humeur purulente formée dans les arteres, peut ne point passer toute entiere de ces arteres qui la forment dans le tissu cellulaire, une partie peut être admise par les secrétoires de la peau, & évacuée avec l'humeur de la transpiration par ces mêmes secrétoires. Ce cas doit arriver surtout dans les inflammations de la peau où les vaisseaux secrétoires de cette partie sont, selon toute apparence, plus à portée que le tissu cellulaire, de recevoir la matiere purulente. Cette même résolution a peut-être lieu aussi un peu sur la fin des inflammations phlegmoneuses qui se terminent par résolution; car les arteres, qui dans les grandes inflammations dégorgent l'humeur purulente par toutes les issues qu'elles peuvent lui fournir, en déposeront quelque portion dans la voye de la transpiration, & la résolution de cette portion se fera alors par les conduits excrétoires de la peau.

Résolution par dimotion.

Mais l'humeur purulente qui passe des arteres dans le tissu cellulaire, & qui forme l'œdême, est infiltrée dans

des parties qui n'ont ni le reſſort ni l'action des arteres; elle ne peut, parce qu'elle perd beaucoup de ſon mouvement, conſerver toute ſa fluidité; & c'eſt par ſa condenſation que l'œdême devient remarquable: Ainſi elle ne peut former d'œdême que lorſqu'elle eſt ſortie des arteres. C'eſt principalement de la réſolution de cette ſorte d'œdême dont il s'agit préſentement. Or, il eſt évident que cette humeur étant ſortie des arteres, & infiltrée dans le tiſſu de la partie, elle n'a plus de communication avec les voyes de la tranſpiration; ainſi quoiqu'elle ſoit placée ſous la peau, & peut-être dans le tiſſu de la peau même, qu'elle paroiſſe par conſéquent fort proche des ſecrétoires de cette partie, le chemin qu'elle auroit à faire pour y parvenir ſeroit cependant extrêmement long: Car elle ſeroit obligée de regagner la maſſe du ſang par les veines capillaires, & de parcourir tout le cercle de la circulation, pour être conduite par les arteres à ces ſecrétoires; mais en prenant ce chemin, tous les ſecrétoires de la peau, & même tous les ſecrétoires du corps qui peuvent l'admettre, lui ſont indifférens; alors cette

évacuation générale, ou du moins dispersée, n'est plus, comme on l'entend ordinairement, une résolution de l'œdême à travers la peau de la partie malade; ce n'est donc pas une telle évacuation que nous devons avoir immédiatement en vûe dans l'application de nos topiques résolutifs. Quel est donc l'effet immédiat de ces topiques? Il faut avant que de l'examiner, parler d'une autre sorte de résolution purulente, ou plutôt d'une espece de suppuration que nous avons appellée ci-devant *exudation*, afin de déterminer au juste ce qu'on doit entendre par la résolution insensible de l'œdême purulente, qui est la résolution qu'on veut obtenir par l'usage de ces remedes.

Resolution purulente par exudation, ce que c'est.

Cette espece de résolution que nous appellons exudation, arrive aux inflammations des parties membraneuses, elle est surtout fort-remarquable dans les grandes ophtalmies, lorsque l'inflammation est parvenuë à son état. Les matieres purulentes qui exudent de la surface, par exemple, de l'œil & des bords des paupieres, peuvent être apperçûes fort-sensiblement.

Cet écoulement est facile à com-

prendre dans une inflammation qui occupe une partie dont la ſurface n'eſt pas, comme la peau, couverte d'un fort épiderme; car lorſque l'inflammation vient à dilater exceſſivement les vaiſſeaux formés par les dernieres ramifications des capillaires artériels de cette partie, les ouvertures par leſquelles ces capillaires communiquent avec les petits vaiſſeaux blancs qui forment le tiſſu de ces membranes, ſont dilatées à proportion. Ainſi la matiere purulente qui ſe forme par l'inflammation, paſſe facilement des capillaires artériels dans ces vaiſſeaux blancs. Elle attendrit, relâche, & rompt extérieurement les parois extrêmement minces de ces vaiſſeaux: c'eſt-à-dire, qu'elle rompt ces parois du côté qui n'eſt point appuyé par d'autres vaiſſeaux. Ces petites ruptures lui fourniſſent des iſſues imperceptibles, par leſquelles elle s'évacue, & nous prenons cette ſuppuration inſenſible pour une réſolution.

Cette même ſuppuration doit avoir lieu plus ou moins dans les inflammations des parties membraneuſes, ſelon que de pareilles ruptures

peuvent s'y faire plus ou moins facilement ; ou peut-être ſelon que ces membranes peuvent être plus ou moins fournies de vaiſſeaux excrétoires qui peuvent donner iſſue à la matiere purulente ; mais ce dernier cas pourroit à juſte titre être regardé comme une véritable réſolution inſenſible, & non comme une exudation : Car celle qui ſe fait ſeulement par les ſecrétoires de la peau, ne fournit point de matiere purulente qui ſe montre ſous une forme ſenſible de pus.

Exudation des inflammations intérieures.

Il paroît que les membranes du cerveau ne ſont pas exemptes de l'exudation dont nous parlons ; car les Obſervateurs ont ſouvent remarqué dans les anfractuoſités de ce viſcere, après des fievres aiguës qui ont fait périr les malades, des matieres molles & blanchâtres, qui peut-être n'étoient que le produit d'une pareille ſuppuration. On en trouve quelquefois auſſi à la ſurface des autres parties internes du corps. Elle ſe manifeſte encore plus dans les rhumes & dans les peripneumonies, & pleuréſies, par le caractere purulent que prennent les crachats vers le tems

Dans les inflammations de poitrine.

de la terminaiſon de ces maladies; & on a remarqué que les peripneumonies, & les pleuréſies, où les malades crachent du ſang dans les premiers tems, ne ſont pas les plus redoutables; apparemment que la rupture des vaiſſeaux qui fourniſſent le ſang procure enſuite de petites iſſues qui facilitent cette ſorte de ſuppuration; & que l'inflammation ayant ſon ſiége dans le poulmon, la matiere qui ſuppure, peut être, comme le ſang, facilement entraînée par les crachats: Car quand l'inflammation eſt à la ſurface du poulmon, l'exudation n'a pas toujours un ſi bon ſuccès, & on trouve ſouvent cette ſurface fort chargée de cette ſorte de matiere que l'inflammation a fournie, & qui n'a pû être rejettée, comme dans le cas précédent, hors du corps, par la voye des crachats. Ainſi l'expectoration eſt dans les inflammations du poulmon une voye très-favorable à l'expulſion des matieres que fournit l'exudation. Auſſi les grands Praticiens ne perdent-ils pas de vûe cette excrétion dans ces inflammations; car lorſqu'elle paroît, & qu'el-

le devient facile,& abondante, ils ne s'occupent plus qu'à l'entretenir par des expectorans humectans, lubréfians, & légerement excitans; & alors les saignées, les purgatifs, les sudorifiques, & tous les autres remedes qui pouvoient occasionner quelque diversion leur sont suspects.

Dans les autres inflammations intérieures.

Toutes les inflammations des membranes des premieres voyes,& des parties qui y communiquent, celles des membranes qui tapissent les cavités qui ont leurs issues par les narines ou par les oreilles, & celles des membranes des parties qui ont quelque communication avec la voye des urines, ont de même des passages par lesquels les matieres purulentes qu'elles exudent, peuvent facilement être rejettées hors du corps; ainsi ces matieres,que l'on peut appercevoir alors, ne sont pas fournies par une véritable résolution, ni par un abscès.

Les exudations des membranes extérieures des visceres, & de celles qui ne communiquent avec aucunes de ces voyes excrétoires, peuvent du moins, lorsqu'elles ne sont pas trop abondantes, être résorbées; l'ac-

tion, le frottement de ces membranes, le ſuintement de l'humidité qui les arroſe continuellement, diviſent, diſperſent & délayent l'humeur purulente, & elle eſt reçûe par les poroſités ou glandes abſorbantes deſtinées à reprendre l'humeur ſéreuſe à meſure qu'elle eſt renouvellée par d'autre.

Quelques Praticiens diſent avoir remarqué que des abſcès formés ſe ſont réſouts à travers la peau d'une maniere fort ſenſible, quoique la matiere qui s'échappoit fut ſi fluide, qu'elle ne reſſembloit pas à du pus. Ce phénome eſt auſſi difficile à comprendre qu'il eſt rare; cependant il y a un cas où l'on conçoit qu'il peut arriver facilement, c'eſt lorſque le pus eſt placé immédiatement ſous la peau, & qu'à force d'y ſéjourner, il ſe déprave au point de perdre ſa conſiſtence, & d'acquerir aſſez d'acrimonie pour percer imperceptiblement la peau, ou peut-être pour en ronger en partie les ſecrétoires, & s'ouvrir un paſſage par leurs tuyaux excrétoires. En s'ouvrant ainſi des routes imperceptibles, il peut à la faveur de ſa fluidité s'écouler ſans ſolution de continuité extérieure apparente. C'eſt ce

qui a donné lieu de prendre, comme dans le cas précédent, cette évacuation insensible, ou cette suppuration, pour une véritable résolution. Nous n'avons point envie de changer les noms, mais nous voulons du moins empêcher qu'on ne confonde sous un même terme des choses fort différentes.

Ce que c'est que la résolution insensible.

L'œdême occasionnée par une inflammation qui se termine par résolution, est causée, comme nous l'avons dit, par la matiere purulente que produit l'inflammation, & qui s'infiltre dans le tissu de la partie enflammée, surtout dans le tissu cellulaire des graisses, lorsque l'inflammation s'étend jusques dans ce tissu; tant que cette humeur occupe les tuyaux ou les vésicules de ce tissu sans les rompre, l'œdême subsiste; mais si elle rompt ce tissu, elle s'extravase, & produit un abscès; alors la suppuration est établie, du moins une suppuration intérieure, puisqu'il y a écoulement par solution de continuité; & cet état n'est plus compris sous celui de la terminaison de l'inflammation par résolution.

Nous nous bornons ici à la simple

infiltration de la matiere purulente dans les différens canaux du tiſſu de la partie enflammée ; or il n'y a d'autres voyes pour la réſolution de cette matiere, que les vaiſſeaux mêmes qu'elle occupe & qu'elle parcoure. Celle qui aura été dépoſée dans les ſecrétoires de la peau & dans leurs tuyaux excrétoires, ſera conduite par ces tuyaux aux pores de la peau, & expulſée par cette voye. Celle qui aura enfilé des routes qui communiquent des arteres avec les veines, ſuivra ces routes, & rentrera par les veines dans la maſſe du ſang, qui s'en débarraſſera par tous les différens excrétoires qui peuvent lui fournir des iſſues. C'est donc cette humeur retenue dans les tuyaux excrétoires de la peau, dans les véſicules des graiſſes & dans les autres vaiſſeaux blancs du tiſſu de la partie enflammée, qui forme l'œdême ; & la diſſipation ou la réſolution de cette œdême, conſiſte par conſéquent dans la diſperſion & dans l'expulſion de cette humeur, par l'action organique des vaiſſeaux ou des véſicules qu'elle occupe.

CHAPITRE VIII.

Des Topiques Résolutifs.

L'ART peut, comme nous l'avons déja remarqué, contribuer à la résolution en trois manieres, 1°. en entretenant la fluidité de l'humeur purulente, ce que l'on fait furtout par le moyen des remedes généraux. 2°. En faifant ceffer les froncemens ou les contractions que l'inflammation peut oppofer au cours de cette humeur. 3°. Enfin en excitant l'action organique des tuyaux & des véficules où cette même humeur féjourne.

C'eft principalement à ces deux dernieres indications que fe borne l'effet de nos topiques réfolutifs. (*a*) Ainfi ces topiques doivent être tous

(*a*) On pourroit à la rigueur mettre au nombre des réfolutifs les antiphlogiftiques dont nous avons parlé ci-devant, parce qu'ils fuffifent fouvent feuls pour réfoudre les inflammations. Mais pour ne rien changer dans les dénominations établies par l'ufage, nous appellons avec tous les Praticiens, remedes réfolutifs, ceux dont nous allons parler.

enſemble relâchans & ſtimulans; mais quelquefois plus ou moins relâchans, & quelquefois plus ou moins ſtimulans. Il y en a qui peuvent d'ailleurs contribuer encore à la réſolution par des effets particuliers qui doivent être examinés ſéparément : C'eſt pourquoi nous diviſerons tous les réſolutifs différens en quatre claſſes. La premiere comprendra les *réſolutifs ſtimulans.* La ſeconde, les *réſolutifs relâchans.* La troiſiéme, les *reſolutifs emolliens.* Et la quatriéme, les *réſolutifs diaphorétiques.*

RE'SOLUTIFS STIMULANS.

Ces remedes doivent être conſidérés ſelon différens dégrés de force ou d'activité. Les plus puiſſans ſont ceux qui ont une ſaveur fort remarquable, amere ou âcre, & pour la plûpart une odeur aromatique, comme les ſemences carminatives ſéches, ſçavoir, celles *d'anis*, *de coriandre*, *de carvi*, *de cumin*, *d'ammis*, *d'aneth*, *de carottes*, *de panais*, *de liveche*, *de fenouil*, *de ſeſeli.* Les bayes carminatives, comme celles de *genievre*, *de laurier.* Les plantes aromatiques, com-

me le *romarin*, *la ſauge*, *le thim*, *le ſerpolet*, *la marjolaine*, *la lavande*, *le calament*, *le polium*, *le poliot*, *l'hyſope*, *la menthe*, *l'abrotanum*, *le ſtœchas*, *la ſariete*, *l'abſinthe*, *la tanaiſie*; les plantes âcres, comme le *tabac*, *la cigue*, *la racine d'arum*, *de ſerpentaire*, *de ſigillum Mariæ*, *d'iris*, *de brione*. Les liqueurs ardentes, comme, *l'eſprit de vin*, *l'eau-de-vie*, *les eaux ſpiritueuſes des plantes aromatiques & des ſemences carminatives*, *le camphre*, *le ſel armoniac*, *les ſels eſſentiels* tirés par infuſion des plantes ameres & âcres.

Ces violens réſolutifs ne peuvent point convenir ſeuls pour procurer la réſolution des œdêmes purulentes, accompagnées encore de quelque reſte d'inflammation, à moins que l'action organique de la partie engorgée ne fut tellement affoiblie, que l'on eût à craindre la mortification. Mais dans les cas mêmes où l'inflammation n'eſt pas entierement diſſipée, on peut les employer en fort-petite quantité avec des remedes relâchans. Si l'œdême purulente eſt conſidérable, que l'inflammation ſoit fort appaiſée, on peut mêler quelque peu

de poudre de plantes aromatiques ou de ſemences carminatives avec les farines cuites dans le vin, dans l'eau ou dans une décoction émolliente, ſelon l'état de l'inflammation & de l'œdême. Les racines que nous avons nommées étant pilées & cuites dans de l'eau en forme de cataplaſme, peuvent être employées dans le même cas; on peut y ajouter quelques plantes relâchantes, ſi l'inflammation l'exige: La doſe de tous ces réſolutifs doit être diminuée ou augmentée, ſelon qu'il y a plus ou moins d'inflammation.

Les réſolutifs ſtimulans moins puiſſans ſont, *les bayes & les ſemences carminatives*, cueillies avant leur maturité, *le liere de terre, l'yvette, le marrube, l'œnanthe, le perſil, le cerfeuil, l'angélique, l'âche, le lotier odorant, l'armoiſe, la bétoine, le ſcordium, le paſtel, la méliſſe, la matricaire, l'ariſtoloche, l'herbe au chat, le ſtachis, la rue, le baſilic, l'enula campana, la barbarée, la verveine, le vin, &c.* L'uſage de ces remedes eſt moins ſuſpect dans le déclin des inflammations que celui des remedes précédens, on peut les employer dans le même cas, Reſolutifs moins actifs.

ils ont moins besoin de correctifs.

RE'SOLUTIFS RELASCHANS.

On comprend sous ce genre de résolutifs ceux qui donnent la fluidité aux sucs épaissis, qui assouplissent & détendent les parties solides, sans en diminuer l'action organique, & qui au contraire l'excitent un peu, tels sont *les fleurs de feves, de bouillon blanc, de violette, de bourache, de buglosse, de lis, &c. l'eau tiede animée d'un peu d'eau-de-vie, une légere dissolution de savon. Les autres relâchans* mêlés avec quelques résolutifs stimulans plus ou moins puissans, selon qu'on veut les rendre plus ou moins actifs. On peut placer parmi ces remedes les animaux nouvellement tués & appliqués tous chauds, ou quelque partie de ces animaux : Il ne faut pas les laisser longtems, car la chaleur de l'inflammation les corrompt fort-promptement. On employe fort-avantageusement tous ces remedes dans les cas où l'inflammation est encore fort-considérable.

Résolutifs anodins.

On peut rapporter à ce genre les *résolutifs anodins.* Ces remedes émoussent la sensibilité de la partie malade, &

& qui empêchent par cette propriété que leur activité ne rappelle la douleur & l'inflammation, (*a*) tels sont *le camphre, la thériaque, le saffran, la fleur de sureau, d'hyeble, de camomille, de marrube, de genêt, de rue, de valériane, de mélilot, &c.* La plûpart des résolutifs sont fort-modérés, ils conviennent dans les cas où la vivacité de l'inflammation est encore beaucoup à craindre, on les employe bouillis dans l'eau ou dans le lait, ou bien cuits avec les farines ou avec le cataplasme *de micâ panis*

RE'SOLUTIFS EMOLLIENS.

Ce genre de résolutif est destiné

(*a*) On a de la peine à comprendre qu'un remede puisse en même tems diminuer la sensibilité d'une partie, & augmenter l'action des vaisseaux de cette même partie; cependant la réalité de ces deux effets est remarquable dans l'usage des narcotiques; on sçait, par exemple, que l'opium augmente le jeu des arteres, qu'il calme les douleurs, & arrête les mouvemens volontaires, qu'il excite cependant le jeu des arteres; ce qui semble prouver que les nerfs qui servent dans une partie au mouvement des vaisseaux, & au sentiment, ne sont pas les mêmes, & que les esprits animaux peuvent être excités & rallentis en même tems dans les uns, & excités dans les autres.

pour les inflammations qui dégénerent en tumeurs dúres & ſchirreuſes, où la ſuppuration n'eſt pas à craindre, parce que l'inflammation eſt entierement, ou preſque totalement appaiſée. Ces remedes ſont les *gommes actives, comme la gomme ammoniaque, l'oppopanax, le ſagapenum, le bdelium, le galbanum*, &c. les emplâtres où entrent ce genre de gommes, comme l'emplâtre diachilon, l'emplâtre des mucilages, l'emplâtre de diabotanum, l'emplâtre de Vigo *cum mercurio*, l'emplâtre de ciguë, l'emplâtre de melilot, les huiles compoſées de ſubſtances actives, telles que ſont l'huile d'euphorbe, l'huile de concombres ſauvages, l'huile d'iris, l'huile de capres, l'huile de nicotiane, l'huile des Philoſophes. Les onguens de même genre, comme l'onguent aregon, l'onguent de arthanita, l'onguent neapolitain, l'onguent martiatum, l'onguent ſplénique, l'onguent de bdelium; le cérat des mucilages, le cérat diabotanum *cum mercurio*, &c.

Les Praticiens intelligens n'appliquent ce genre de remedes ſur les tumeurs dures qu'après avoir fait

précéder l'usage des relâchans émolliens. Ces relâchans détrempent & amollissent les sucs endurcis, sans exciter l'action des canaux où ces sucs sont arrêtés. On attend, pour ainsi-dire, que ces sucs soient pénétrés & délayés par la partie aqueuse & dissolvante de ces remedes, & qu'ils ayent repris assez de fluidité, pour obéir à l'action organique des tuyaux qui en sont engorgés, avant que d'exciter cette action par des émolliens remplis de parties actives, tels que sont les résolutifs émolliens dont il s'agit présentement; car si on employe ces résolutifs lorsque les sucs ont trop de consistence & de ténacité pour être mis en mouvement par le jeu des solides, on irrite inutilement l'action des vaisseaux, & on excite dans la partie une chaleur qui ne sert qu'à épaissir davantage ces sucs, ou à occasionner une suppuration imparfaite: Mais quand on n'a recours à ces remedes qu'après que les sucs ont été rendus assez fluides pour pouvoir être déplacés, ils procurent promptement & sûrement la résolution de la tumeur.

Re'solutifs Diaphore'tiques.

Ces remedes ſont tout enſemble relâchans, anodins & ſtimulans : Par leur qualité relâchante, ils diſſipent le froncement des glandes & des tuyaux excrétoires de la peau : Par leur vertu anodine, ils rendent ces glandes & ces tuyaux moins ſenſibles, & en état de ſupporter l'acrimonie des ſucs excrémenteux de la tranſpiration que l'inflammation a rendus trop irritans : Par leur propriété légérement ſtimulante, ils invitent doucement ces organes à expulſer ces excrémens. Ces remedes ſont les mêmes que les réſolutifs anodins dont nous venons de parler, je veux dire, *le camphre*, *la thériaque*, *le ſaffran*, *la fleur de ſureau*, *d'hieble*, *de camomille*, *de marrube*, *de genêt*, *de rue*, *de valériane*, *de mélilot*, *&c.* On doit les preſcrire ſous une forme liquide, ſoit par diſſolution, ou décoction, ſoit qu'on ſe ſerve de leur eau diſtillée, afin que la partie malade ſe trouve toujours comme dans un bain chaud, & qu'ils puiſſent ſuffiſamment relâcher les tuyaux excré-

toires, & y pénétrer aſſez profondement pour y détremper & tempérer l'excrément, & l'humeur purulente qui s'y trouvent retenus, ſur tout dans les éréſipeles, & afin qu'ils puiſſent par leur activité provoquer l'excrétion de ces humeurs.

Mais il faut prendre garde de laiſſer deſſécher ou refroidir ces remedes. Ce ſont deux inconvéniens ordinaires auxquels les remedes appliqués ſous une forme liquide ſont ſujets; ainſi, il faut arroſer fréquemment les compreſſes qui en doivent être imbibées, & les couvrir, comme il convient, pour les empêcher de ſe refroidir. On peut même placer proche de la partie malade quelque bouteille ou quelqu'autre vaiſſeau convenable rempli d'eau chaude, pour entretenir plus sûrement une chaleur douce.

USAGES DES TOPIQUES RESOLUTIFS.

Par le moyen de ces différentes claſſes de réſolutifs, on peut ſe conduire sûrement dans la cure de l'œdême purulente, en variant ces remedes ſelon les différens dégrés de l'inflammation qui l'accompagne, ſe-

lon l'état de la congestion oedémateuse, selon le dégré d'inertie des vaisseaux engorgés par l'humeur purulente, & selon les voyes par lesquelles se doit faire la résolution de l'oedême: Car, comme nous l'avons dit, elle peut se faire par les voyes de la transpiration, ou par le retour de l'humeur purulente dans les routes de la circulation.

Usages différens des résolutifs dans le phlegmon & dans l'érésipele.

Ces deux derniers cas ont besoin d'être éclaircis, à cause des attentions particulieres qu'ils exigent dans la cure des deux genres d'inflammation, je veux dire, de l'érésipele & du phlegmon, où ces remedes extérieurs peuvent être employés. Dans l'érésipele qui n'occupe que la peau, l'excrément de la transpiration retenu dans les tuyaux excrétoires de cette partie, est plus à redouter que le peu d'humeur purulente que peut produire une telle inflammation ; mais dans le phlegmon qui est une inflammation qui s'étend profondement, il se produit une si grande quantité de matiere purulente, qu'on doit plus craindre l'abscès que la malignité de cet excrément retenu, car ce dernier se trouve tellement inondé & enveloppé par

cette matiere, qu'il ne cauſe jamais aucun déſordre. Le rétabliſſement de la tranſpiration doit donc plus nous occuper dans l'éréſipele, que la réſolution de l'œdême purulente ; & la réſolution de l'œdême purulente exige au contraire plus d'attention dans le phlegmon, que le rétabliſſement de la tranſpiration. Mais c'eſt ſurtout dans le tems que l'œdême commence à ſe former, & que l'inflammation eſt encore conſidérable, qu'on doit être attentif à cette réſolution ; car lorſque l'inflammation eſt entierement ſur ſon déclin, l'œdême, quoique tout-à-fait formée, dégenere rarement en abſcès ; parce que l'inflammation ne ferme plus les paſſages dans le tiſſu où s'infiltre la matiere purulente, elle ne s'oppoſe plus au progrès de l'infiltration & de la diſperſion de cette matiere ; ainſi cette humeur n'eſt plus forcée de rompre ce tiſſu. Dans ce dernier état, la réſolution de l'œdême eſt d'elle-même preſque aſſurée, ſurtout ſi cette œdême n'eſt point accompagnée d'une diſpoſition à la mortification, qui anéantiſſe l'action organique du tiſſu engorgé ; c'eſt pourquoi les inflamma-

tions internes se résolvent tous les jours parfaitement, quoique nous ne puissions sur la fin de ces inflammations secourir la nature par des topiques résolutifs. Cette remarque fait assez sentir combien on doit être circonspect sur l'usage des résolutifs un peu actifs, lorsque l'inflammation est encore à craindre; car l'activité de ces remedes peut l'entretenir & même la ranimer, & dans ces cas ils provoqueroient la suppuration, plutôt que de favoriser la résolution que l'on veut obtenir. Ainsi l'application de ces remedes doit, particulierement dans le phlegmon, être réglée sur l'état de l'inflammation. Dans l'éréſipele; leur usage est plus pressant & moins à craindre, on ne redoute pas la même suppuration, & il peut prévenir celle que l'on doit appréhender. On doit éviter que l'excrement retenu dans les sécrétoires de la transpiration ne demeure exposé pendant tout le tems de la maladie à l'ardeur de l'inflammation, de crainte qu'il n'acquierre, comme il arrive assez ordinairement aux éréſipeles, une acrimonie qui détruise la surface de la peau, & qui y produise des vessies, des herpes, des écoulemens

ichoreux, & même des ulceres corrosifs. On doit presque dès les premiers tems mêler les résolutifs diaphorétiques aux antiphlogistiques. (*a*)

Dans le phlegmon où l'on a un autre genre de résolution en vûe, & où l'effet des remedes extérieurs doit pénétrer profondement, les cataplasmes conviennent mieux que les fomentations, parce qu'ils contiennent un plus grand volume de remedes, parce qu'ils entretiennent mieux la chaleur qui les fait agir, & parce qu'ils empêchent davantage la dissipation des parties les plus volatiles & les plus pénétrantes de ces mêmes remedes.

Les topiques conviennent mieux en forme de cataplasme, qu'en fomentation dans le phlegmon.

(*a*) Je ne veux pas insinuer ici que ces accidens dépendent toujours de l'excrément de la transpiration retenue; car je ne doute pas que le plus souvent ils ne dépendent de la malignité de la cause irritante qui fait naître l'éréſipele, surtout l'éréſipele miliaire & fort-ardente; & alors on doit prescrire les résolutifs anodins, & mêlés avec les remedes tempérans dont nous avoms parlé cidevant.

CHAPITRE IX.

Remedes généraux qui facilitent la résolution.

CES remedes peuvent être regardés comme délayans ou comme évacuans.

REMEDES GE'NE'RAUX DE'LAYANS.

Effets des délayans.

Ces remedes rendent l'humeur purulente plus aqueuſe, plus méable ou plus coulante, & moins putreſcente, toutes conditions qui facilitent extrêmement la réſolution de cette humeur; car comme plus aqueuſe ou plus délayée, elle eſt elle-même un relâchant qui contribue à diſſiper l'inflammation qui pourroit s'oppoſer à ſon mouvement: Comme plus coulante, elle chemine plus facilement dans le tiſſu qu'elle occupe, & elle en pénétre mieux tous les paſſages; comme moins putreſcente, c'eſt-à-dire, moins ſuſceptible d'altération putride, elle eſt moins diſpoſée à mordre ſur le tiſſu cellulaire, à le macérer &

à le rompre, & par conséquent à s'extravaser. L'usage de ces remedes généraux délayans est donc très-avantageux dans la cure des inflammations qu'on veut terminer par résolution.

Ces remedes se réduisent à un régime fort humectant, on peut y comprendre aussi la saignée, parce que c'est plutôt comme délayant & comme relâchant, que comme simple évacuant, que ce remede est si salutaire dans les inflammations.

Ils se réduisent au régime humectant & à la saignée.

Cependant les Anciens en ont presque limité l'usage dans les inflammations internes, surtout dans la pleurésie au premier tems de l'inflammation : Il est vrai que la suppuration peut commencer à s'établir dans la vigueur même de l'inflammation, & que quand cette terminaison est décidée, il nous est impossible de nous y opposer par aucun remede. Ainsi ce n'est point par les résolutifs que nous pouvons prévenir la suppuration, ce n'est que par les remedes qu'on employe dans les premiers tems de la maladie, c'est-à-dire, par les remedes qui s'opposent directement à l'inflammation.

L'usage de la saignée ne doit pas être entierement borné aux premiers tems de la maladie.

Ce n'eſt donc pas comme remede réſolutif, mais comme remede antiphlogiſtique, que la ſaignée peut empêcher la ſuppuration. Cependant on ne peut pas conclure de-là que ce remede devienne entierement inutile aprés le quatriéme ou cinquiéme jour, qui eſt le tems où cette terminaiſon, comme on le croit ordinairement, eſt ou évitée, ou devenue inévitable; la conſéquence ſeroit peu juſte: Car ce remede peut non-ſeulement déterminer la réſolution, mais encore la faciliter lorſque l'inflammation ſe diſſipe par cette voye, & par conſéquent l'uſage en eſt très-utile, lors même qu'on a éloigné la ſuppuration, c'eſt-à-dire, lorſque la réſolution eſt décidée; ſurtout lorſque ce remede a été trop ménagé dans les premiers jours.

De plus, on doit faire attention, que quoique l'inflammation prenne la voye de la réſolution, cette terminaiſon, qui dans les inflammations internes, décide de la vie des malades, n'eſt pas toujours ſi aſſurée, que ſouvent l'inflammation ne puiſſe encore y apporter de l'obſtacle, & entretenir le danger. Or, peut-on l'écarter alors plus sûrement que par la ſaignée?

Ainſi ce remede n'a point alors de tems limité ; mais il faut apporter beaucoup d'attention à démêler les cas qui l'exigent, d'avec ceux où il peut être nuiſible, ſurtout dans les inflammations dont nous venons de parler.

Lorſque la véhémence des accidens rend encore l'inflammation redoutable par rapport à la ſuppuration, ou par rapport à un engorgement inflammatoire exceſſif de la partie, on doit alors, ſurtout dans les inflammations internes, recourir à la ſaignée ; même dans les derniers tems de la maladie, autant que le danger paroît l'exiger.

Mais hors ces cas, il ne faut pas s'expoſer à jetter par ce remede, l'action organique des ſolides dans une langueur préjudiciable à la coction, & à la réſolution, ni à nuire à la ſuppuration qui ſe fait par exudation, qui eſt la terminaiſon ordinaire de la plûpart des inflammations internes, particuliement des inflammations du poulmon : En effet, les grands Praticiens ont regardé la ſaignée comme funeſte, lorſque l'évacuation de cette ſuppuration prend ſa route par la voye des crachats.

L'engorgement du poulmon eſt le principal accident qui paroît le plus

exiger la ſaignée, dans les derniers tems de l'inflammation ; mais cet engorgement varie beaucoup par ſa nature, & par ſes cauſes : Il y a des engorgemens glaireux auxquels la ſaignée faite trop abondamment dans le commencement de la maladie a pû beaucoup contribuer, & auſquels elle n'eſt pas plus avantageuſe dans les derniers tems. L'émétique réuſſit beaucoup mieux, ſurtout lorſqu'on le donne de bonne heure ; c'eſt avant que les matieres glaireuſes ſoient trop engagées, & trop fixées dans les vaiſſeaux. Ces engorgemens ont lieu principalement dans les fauſſes pleuréſies ou fluxions de poitrine, ſurtout lorſque le ſang qu'on tire par la ſaignée ſe couvre de beaucoup d'humeurs glaireuſes qui ne prennent qu'une conſiſtence molle & viſqueuſe. D'autresfois l'engorgement eſt cauſé par des concrétions polypeuſes qui ſe forment proche du cœur dans les troncs des arteres & des veines pulmonaires, ce qu'on doit craindre lorſque l'humeur glaireuſe qui couvre le ſang eſt abondante, & prend une conſiſtence fort-coënneuſe & fort-dure : La ſaignée peut prévenir ces concrétions dans les premiers tems, mais elle devient inutile à la

fin de la maladie. Souvent l'engorgement est occasionné par une cause maligne qui affecte principalement le genre nerveux, & débilite l'action organique de la partie : Alors la saignée, surtout les saignées fort-multipliées, ne peuvent être que pernicieuses. Souvent aussi la malignité tend à faire tomber la partie enflammée en gangrene, & on attribue mal-à-propos cette gangrene à un excès d'inflammation ; dans cette idée, on met toute sa ressource dans la saignée qui contribue beaucoup alors au malheur qu'on veut éviter. Quelquefois il n'y a que des apparences d'engorgement occasionnées par des contractions spasmodiques, qui gênent extrêmement la respiration, & contre lesquelles la saignée est ordinairement inutile. Car souvent ces affections spasmodiques sont causées par des matieres retenues dans les premieres voyes, & alors la purgation est très-salutaire. Il y a donc différens engorgemens inflammatoires, où la saignée n'est pas également indiquée. Mais toujours faut-il être d'autant plus circonspect sur l'usage de ce remede, qu'on avance plus vers la fin de la maladie, & que ce même remede aura été

employé abondamment dans les premiers jours.

CHAPITRE X.

Remedes évacuans qui facilitent la réſolution.

Effets des évacuans.

LES évacuans dont nous voulons parler ici ſont principalement les émétiques, les purgatifs, les ſudorifiques, les diurétiques, les expectorans; mais l'uſage de ces derniers ne s'étend guere qu'aux inflammations de poitrine. Tous ces remedes ſont des ſtimulans, qui en étendant leur effet juſques dans la partie où l'humeur purulente eſt infiltrée, cauſent une eſpece de remuement qui diſperſe cette humeur, & la fait cheminer dans les routes qui la conduiſent dans les veines; ils aident par-là à la réſolution de l'oedême, & ils entraînent enſuite l'humeur purulente par l'évacuation qu'ils procurent. Il eſt aiſé de s'appercevoir que ces remedes doivent être employés avec la même circonſpection que les topiques réſolutifs: Parce que l'agitation qu'ils cauſent dans les vaiſſeaux, peut rani-

mer l'inflammation. Ainſi, plus cet inconvénient eſt encore à craindre, dans le tems où l'on veut faciliter la réſolution par ces évacuans, plus on doit les employer avec choix & avec précaution. Tous ceux qui ſont un peu verſés dans la pratique, ſçavent aſſez uſer de ces remedes avec méthode, & ceux qui n'en ſont pas encore capables, ne peuvent apprendre à les employer sûrement que ſous la conduite de Maîtres expérimentés, qui leur faſſent connoître par l'habitude des ſens, les ſignes de l'état de la maladie où ils peuvent être employés avec sûreté; c'eſt pourquoi nous nous étendrons peu ſur l'adminiſtration de ces remedes: Ce que nous avons dit ſuffit pour faire connoître qu'on n'en doit pas précipiter l'uſage, à moins qu'on n'ait en vûe d'autres indications que celles que fournit la réſolution dont il s'agit ici, & pour faire connoître auſſi qu'on ne doit employer d'abord que ceux qui agiſſent doucement, qu'on doit choiſir par rapport à la fiévre les jours de rémiſſion ou de calme, & qu'on doit les adminiſtrer avec un véhicule tempérant, & relâchant.

Il y a cependant des cas preſſans où l'on doit en uſer plus hardiment. M. Freind s'eſt fort bien trouvé de n'avoir pas gardé tant de ménagemens dans les petites véroles, par rapport à l'uſage des purgatifs: Il eſt vrai que dans ce genre de maladie où l'humeur purulente, malgré la ſuppuration des puſtules, ſe trouve encore diſperſée par tout le tiſſu des graiſſes, & où la maſſe du ſang devient bientôt infectée de cette humeur chargée de l'hétérogene qui a cauſé la maladie, ces évacuans peuvent être ſalutaires de fort bonne heure; & ils doivent rarement être nuiſibles alors, car on n'a pas à craindre la ſuppuration; on peut au contraire prévenir par leur moyen de funeſtes dépôts, ſurtout dans les petites véroles confluentes ou fort abondantes, qui ordinairement ne ſe bornent pas à la ſurface du corps, mais qui ſe trouvent auſſi en grande quantité à la ſurface des parties intérieures. D'ailleurs ces petites véroles ſont ſouvent accompagnées auſſi d'un caractere putréfactif, qui corrompt les humeurs, & qui oblige de recourir à la purgation dès les premiers jours, & de la

continuer pendant tous les tems de la maladie. Cet état forme dans la petite vérole une complication très-dangereuſe, dont on ne peut prévenir les mauvais effets que par une purgation modérée & ſuivie ; c'eſt principalement dans ce cas où les Praticiens, ſans le diſtinguer ni le déterminer, ont reconnu les avantages de la purgation dans la petite vérole, ce qui doit nous tenir en garde contre leurs obſervations qui ſont trop indéciſes, parce qu'elles ſont trop vagues & trop équivoques ; car dans les petites véroles purement inflammatoires, elle ne doit avoir lieu que dans le commencement, pour vuider les premieres voyes, & dans l'état de purulence, pour débarraſſer les humeurs de la matiere de la ſuppuration dont elles ſont chargées, & qui pourroit ſe dépoſer ſur quelque partie : Ainſi dans cette derniere eſpece de petite vérole, la purgation eſt bornée aux derniers tems de la maladie ; ſon uſage demande encore plus de circonſpection dans les petites véroles gangreneuſes, & dans les autres petites véroles malignes.

M. Freind n'eſt pas moins dé-

cidé par ſa propre expérience ſur l'uſage précipité des purgatifs dans l'éréſipele de la tête, lorſque les accidens, comme le délire, les convulſions, l'aſſoupiſſement paroiſſent annoncer la perte du malade. On comprend facilement que ce n'eſt pas ſimplement l'inflammation extérieure qui cauſe ce danger extrême, mais l'inflammation qui pénetre intérieurement, & qui s'étend juſqu'au cerveau ou juſqu'à ſes membranes; alors l'humeur purulente que produit l'inflammation, contribue à l'engorgement de ces parties: les purgatifs peuvent cauſer le déplacement de cette humeur, & mettre le cerveau plus à l'aiſe: Or ſi on continue l'uſage de ces remedes à meſure que l'humeur purulente ſe produit & ſe dépoſe, ils peuvent débarraſſer auſſi à meſure les parties où elle s'infiltre, & par-là ſauver la vie au malade. Le même effet eſt très-connu de tous les Praticiens dans les dépôts qui ſe forment ſur ces mêmes parties dans les maladies aiguës, & qui produiſent les mêmes accidens; car on employe ſouvent en pareils cas les purgatifs avec un ſuccès admirable. Mais ſi

dans l'éréſipele dont il s'agit, l'inflammation étoit par elle-même la ſeule cauſe de ces accidens, je doute que les purgatifs fuſſent ſi favorables, je les crois même alors fort dangereux, ſur tout lorſque l'inflammation s'étend juſqu'au péricrâne, & ſe communique aux membranes du cerveau. Les inciſions qu'on feroit pour débrider le péricrâne pourroient mieux réuſſir dans ce cas que les purgatifs : Mais il eſt trop difficile à démêler ; il n'y a que l'état déplorable du malade qui puiſſe dans l'incertitude, quand les ſaignées abondantes n'ont pû réuſſir, autoriſer ce remede extrême ; Je l'appelle un remede extrême, parce que ces opérations extraordinaires & douteuſes ſont regardées, ſurtout lorſqu'elles ne réuſſiſſent pas, comme des tentatives trop cruelles & trop téméraires. Cependant on connoît aſſez le ſuccès de ces inciſions dans les playes de tête accompagnées d'inflammation au péricrâne, pour y recourir auſſi dans ces éréſipeles qui s'étendent juſqu'à cette partie ; Mais dans les playes le Public eſt accoutumé aux inciſions, elles n'expoſent point le Chirurgien à ſa cenſure.

La réuſſite des émétiques dans les inflammations eſt plus difficile à comprendre que celle des purgatifs ; auſſi l'uſage n'en eſt-il dû qu'à des tentatives haſardées dans des cas déſeſpérés, où elles nous ont découvert dans ce remede une reſſource qui a été ſouvent très-ſalutaire. Un ſuccès ſi heureux & ſi ſurprenant a enfin ébranlé les Praticiens les plus ſages & les plus méthodiques ; ils oſent quelquefois ſe livrer à cette pratique, toute aveugle qu'elle eſt ; & les bons effets que ce remede produit quelquefois dans ces maladies, en ont même rendu l'uſage familier à pluſieurs Médecins, ſurtout dans les pleuréſies, dans les fluxions de poitrine, & dans la ſquinancie : Les parties qui ſont entrepriſes par ces maladies ſont fort expoſées aux ſecouſſes que l'opération de ce remede produit ; ces ſecouſſes obligent apparemment l'humeur purulente de cheminer dans le tiſſu qu'elle engorge, elles la diſperſent, par ce moyen elles rendent la partie malade plus libre ; mais il faut ſe garder de le donner à une forte doſe, de crainte d'exciter des efforts exceſſifs qui cauſeroient du déſordre

dans la partie engorgée : Auſſi a t'on remarqué que quand ce remede agit avec trop de violence, les ſuites en ſont ordinairement fâcheuſes. L'uſage des émétiques a lieu auſſi en d'autres cas dans les mêmes maladies, même dès les premiers tems. Il arrive ſouvent, comme nous l'avons déja dit, que des matieres qui ſéjournent dans les premieres voies, cauſent, par l'entremiſe des parties nerveuſes, des irritations dans des parties éloignées ; ces irritations forment obſtacle à la circulation, & cauſent une eſpece d'inflammation ſympathique, qui dépend tellement de la préſence des matieres retenues dans les premieres voies, qu'elle ceſſe ſouvent dès l'inſtant que ces matieres ſont évacuées : C'eſt pourquoi les émétiques ont ſouvent opéré des guériſons ſubites dans des pleuréſies, dans des ſquinancies, dans des éréſipeles à la tête, &c. mais comme ce n'eſt guere que par conjectures qu'on peut en pareil cas recourir à ces remedes, on doit, dans la crainte de ſe méprendre, ne les preſcrire qu'immédiatement après la ſaignée.

L'uſage des ſudorifiques eſt plus

borné que celui des purgatifs & des émetiques ; il faut qu'il ſe trouve dans les ſecrétoires par leſquels ils agiſſent, des diſpoſitions particulieres pour obéir à ces remedes, & pour donner paſſage aux ſucs que l'on veut expulſer par cette voie ; ſans ces diſpoſitions ils n'ont d'autre effet que d'augmenter la fiévre, & d'enflammer davantage le ſang ; ou, ſi ils procurent une ſueur, elle eſt priſe aux dépens de la partie aqueuſe de nos humeurs, qui doit être ici extrêmement ménagée ; & cette ſueur qui n'entraîne point alors l'humeur que l'on veut évacuer, ne peut être que très-déſavantageuſe au malade : C'eſt pourquoi les Praticiens les plus expérimentés, & les plus prudens ne préviennent point la nature du côté des ſueurs, ils attendent qu'elle ſe détermine elle-même pour ce genre d'évacuation. Quand elle prend cette voye, ils ſe reglent ſur ſes démarches, s'ils ſont à portée de les appercevoir lorſqu'elle les manifeſte, car on ne peut pas toujours les prévoir : Et comme il faut ſaiſir ce moment pour la ſeconder dans ſon opération, l'occaſion nous échappe ſouvent,

vent. Heureusement la nature se suffit alors presque toujours à elle-même; c'est pourquoi l'usage des sudorifiques n'est pas fort étendu, ni ordinairement fort important dans la cure des inflammations. Les diaphorétiques dont l'effet se borne à entretenir ou à rétablir simplement la transpiration, y conviennent davantage, surtout dans le commencement & dans le tems de la résolution des inflammations érésipélateuses; ils peuvent dans le commencement aider peut-être à la dépuration du sang, lorsque l'héterogêne qui produit l'inflammation va se fixer à la peau; & dans le déclin ils servent à rétablir la transpiration dans la partie enflammée, & procurer par toute la surface du corps l'excrétion des sucs excrémenteux qui doivent s'évacuer par cette voie; & comme ils agissent sans violence, on les employe en toute sûreté.

On doit penser de même des diurétiques foibles, car ils suffisent pour entretenir l'excrétion des substances excrémenteuses qui doivent continuellement s'évacuer par la voie des urines; C'est pourquoi on a coutume de s'en servir, surtout dans les ti-

ſannes & dans les apoſêmes pendant tout le cours de la maladie. Mais il y a apparence qu'on n'a pû tirer aucun ſecours des puiſſans diurétiques, en quelque tems que ce ſoit, dans la cure des inflammations, car ils ne ſont recommandés par aucun Praticien remarquable.

Pratiques ſuſpectes dans les inflammations.

Comme nous ne nous attachons ici qu'à des indications sûres qui ſe préſentent d'elles-mêmes évidemment, ou qui ſont du moins conſtatées par une expérience qui n'eſt ni équivoque, ni démentie par les vérités les plus manifeſtes de l'Art, nous ne parlerons pas ici de divers remedes ſuggérés par le préjugé, ou introduits par un téméraire empyriſme dans la cure des inflammations; tels ſont les remedes les plus chauds & les plus vifs que quelques-uns oſent employer ou preſcrire dans le fort de l'inflammation, tant intérieurement qu'extérieurement; cette pratique qui répugne aux indications les plus évidentes, & qui n'a d'autre garant que les idées de quelques ſpéculatifs, ou l'expérience particuliere de quelques ignorans, ne peut entrer dans le plan d'une méthode que l'on entre-

prend de perfectionner par toutes les connoiſſances qui peuvent la rendre ſûre & intelligible. Nous comprenons bien que l'uſage de ces remedes violens peut n'être pas toujours funeſte aux malades.

La réſolution eſt la terminaiſon la plus naturelle de l'inflammation ; car elle ne peut ſe détourner de cette voye qu'il ne ſurvienne dans le tiſſu de la partie malade quelque déſordre qui lui eſt étranger ; ainſi les autres terminaiſons ne ſont que des accidens qui arrivent dans le cours de la maladie, qui en changent entierement l'ordre, & la font dégénérer en un autre genre de maladie : Or il n'eſt pas inconcevable qu'une maladie inflammatoire, quoiqu'irritée & augmentée par des remedes donnés mal-à-propos, ne puiſſe ſuivre ſon cours naturel, & qu'une inflammation par conſéquent, quoique mal traitée, ne puiſſe ſe terminer par réſolution. Nous n'en pouvons pas douter, puiſque dans certains cas où nous nous oppoſons exprès à cette terminaiſon, parce qu'elle nous eſt ſuſpecte, elle réſiſte ſouvent à tous nos efforts, & arrive quelquefois même avantageuſement

pour le malade. Il n'eſt donc pas étonnant que ceux qui, pour la procurer, employent des remedes capables de s'y oppoſer, paroiſſent quelquefois réuſſir ; mais les exemples qu'on peut fournir de ces prétendus ſuccès ne peuvent avoir aucune autorité ſur l'eſprit des Praticiens éclairés.

CHAPITRE XI.

Cure de l'inflammation par ſuppuration.

QUAND il eſt néceſſaire qu'une tumeur ſuppure, on ne peut compter que ſur l'inflammation pour obtenir une ſuppuration louable, c'eſt-à-dire, une ſuppuration purulente, ce qui eſt différent dans les playes & dans les ulceres, où, comme nous l'avons dit, elle ſe forme & ſe reproduit tous les jours ſans inflammation, du moins ſans inflammation remarquable.

Indications à remplir pour conduire une inflammation à ſuppuration.

La ſuppuration qui forme un abſcès, n'eſt pas une terminaiſon naturelle de l'inflammation : Car outre

l'inflammation, elle ſuppoſe dans la partie malade une ſolution de continuité dans le tiſſu cellulaire des graiſſes, qui eſt accidentelle à cette maladie, puiſqu'indépendamment d'aucune ſolution de continuité, une inflammation peut avoir entierement ſon cours : C'eſt par cette ſolution de continuité que l'humeur purulente s'extravaſe & forme l'abſcès; ainſi il faut commencer 1°. par procurer cette ſolution de continuité dans l'intérieur de la partie malade, pour procurer la ſuppuration, lorſqu'on veut terminer une inflammation par cette voye; 2°. il faut faciliter la collection du pus; 3°. procurer l'évacuation par une ouverture extérieure; 4°. aider enfin à la ſuppuration du reſte de l'humeur purulente qui ſe trouve encore retenue dans le tiſſu de la partie malade. Ainſi nous devons, comme les Anciens, conſidérer la ſuppuration d'une inflammation ſous quatre états differens, ſçavoir, la formation de l'abſcès, l'accroiſſement de l'abſcès, l'évacuation de l'abſcès, & la ſuppuration des chairs abſcédées.

CHAPITRE XII.

Formation de l'abſcès.

Cauſe de la formation de l'abſcès.

LA formation de l'abſcès conſiſte, comme nous l'avons dit, dans la dilacération du tiſſu cellulaire des graiſſes. Quatre cauſes peuvent y contribuer : 1°. Une inflammation exceſſive qui occupe ce tiſſu, & y ferme les paſſages par leſquels ces cellules communiquent avec les veines, & par leſquels ces mêmes cellules communiquent entre elles : Cet obſtacle empêche l'humeur purulente de cheminer, de ſe diſperſer & d'être reçûe par les veines ; 2°. la violence de l'inflammation, qui produit une humeur purulente exceſſivement travaillée, âcre & fort ſuſceptible d'altération putride, qui peut mordre ſur le tiſſu cellulaire ; 3°. la grande abondance d'humeur purulente qui peut engorger & rompre ce tiſſu ; 4°. les remedes qui peuvent amollir ou attendrir ce même tiſſu, & le rendre plus facile à percer ou à rompre par cette humeur.

Il n'y a que la derniere de ces cau-

ſes qui dépende immédiatement des remedes : Les trois premieres dépendent, comme on le voit, de la grandeur de l'inflammation : C'eſt l'inflammation dont le tiſſu cellulaire eſt entrepris, qui empêche la réſolution de l'œdême purulente : C'eſt auſſi l'inflammation, quand elle eſt fort vive, qui rend l'humeur purulente fort putreſcente & âcre ; enfin c'eſt encore l'inflammation qui produit une grande quantité de matiere purulente.

On ne peut donc parvenir à faire ſuppurer une inflammation foible & languiſſante, qu'en l'augmentant ou la ranimant par des topiques actifs & irritans. Mais ſi l'inflammation eſt fort violente, on comprend aſſez qu'on eſt diſpenſé de recourir à ces remedes, & qu'il ſuffit d'employer ceux qui peuvent faciliter l'extravaſation de l'humeur purulente dans le tiſſu cellulaire, en attendriſſant la ſubſtance de ce tiſſu : On peut néanmoins avoir ces deux indications à remplir en même tems, je veux dire, exciter l'inflammation, & faciliter tout enſemble la rupture du tiſſu cellulaire. Ainſi nous devons, ſelon les différens cas, uſer de trois ſortes de

ſuppuratifs, qui ſont les ſuppuratifs *irritans*, les ſuppuratifs *émolliens*, & les ſuppuratifs *émolliens-irritans*.

SUPPURATIFS IRRITANS.

Ces remedes ſont remplis de particules âcres, volatiles, & fort actives, qui augmentent par leur irritation le froncement des capillaires artériels, par lequel le ſang eſt arrêté dans ces capillaires, & qui excitent exceſſivement l'action organique de ces mêmes capillaires. Tels ſont *l'euphorbe, les ſemences de moutarde, de creſſon, de ſtaphiſaigre, les oignons de Scille, les oignons ordinaires, l'ail, les racines d'arum, de ſerpentaire, de brione, de cyclamen, d'aſarum; la fiente de pigeon, de chévre; les forts réſolutifs ſtimulans* dont nous avons parlé ci-devant; car ces remedes peuvent auſſi être ſuppuratifs, lorſqu'on les applique de bonne heure ſur les inflammations qu'on veut faire ſuppurer. On en forme des cataplaſmes qu'on peut animer par quelque eau ſpiritueuſe ou quelque huile diſtillée, ou un peu d'eſprit ou de ſel volatil armoniac. Ces ſuppuratifs ſti-

mulans conviennent surtout lorsqu'il faut faire suppurer une inflammation œdémateuse, une inflammation languissante, une inflammation qui tend à la mortification par quelque malignité qui débilite le principe vital; mais il ne faut pas confondre cette malignité avec un autre genre de malignité qui agit, comme nous le marquerons ailleurs, par une espece de causticité: Car on apperçoit assez que des remedes âcres ne peuvent pas convenir dans ce dernier genre de malignité, qui consiste dans une acrimonie excessive.

Usage de ces remedes.

SUPPURATIFS EMOLLIENS.

Ces suppuratifs sont ceux qui, comme nous l'avons dit, peuvent relâcher & attendrir la substance du tissu cellulaire des graisses, & faciliter la rupture de ce tissu & l'extravasation de l'humeur purulente. Tels sont *les graisses de porc, de mouton, de bœuf, l'œsipe, les fientes d'hommes* (a) *de*

(*a*) C'est moins pour proposer l'application d'un tel remede que nous en parlons, quoiqu'il soit très-puissant & fort usité parmi les Paysans, que parce qu'il nous don-

pourceau, le jaune d'œuf, les pulpes de pariétaire, de guimauve, de mauve, de figues, d'oignon de lys, de branc-urſine, la farine de lin & les autres relâchans émolliens dont nous avons parlé ci-devant, leſquels ſont ſuppuratifs, étant appliqués dans les grandes inflammations, *les onguens baſilicon, de la mere, d'althœa, l'huile de lys, les emplâtres de mucilage, de dyachylon ſimple, &c.*

Uſage de ces remedes.

Ce genre de ſuppuratifs ſuffit lorſque l'inflammation eſt fort conſidérable, & qu'elle peut contribuer ſuffiſamment à la ſuppuration: Car on doit éviter d'augmenter les inflammations violentes & fort grandes par leur étendue, dans la crainte de cauſer des abſcès énormes. La prudence demande même qu'on les modere quelquefois pour s'oppoſer, autant qu'il eſt poſſible, à l'abondance de ces ſuppurations, qui par leur quantité exceſſive peuvent être fort déſavantageuſes & même mortelles; Pour lors on ajoute à ces remedes les farines, ou bien *la mie de pain avec le lait.* Mais quand ces grandes inflam-

nera lieu de faire dans la ſuite quelque remarque que nous ne devons pas négliger.

mations ſont accompagnées de dureté, on doit choiſir parmi ces remedes ceux qui ſont les plus émolliens. On doit non ſeulement préférer les ſuppuratifs émolliens dans les grandes inflammations où une ſuppuration trop abondante eſt à craindre, mais encore dans les inflammations dures & ardentes au dernier excès, comme ſont les charbons & les furoncles, où les ſuc albumineux ſe durciſſent par l'excès de la chaleur, au lieu de ſe convertir en pus.

Attentions à faire dans le choix des ſuppuratifs.

On ne doit pas appliquer dans le fort d'une grande inflammation qu'on veut terminer par ſuppuration, les remedes huileux, gras & onctueux, qui ſont renfermés ſous le genre de ſuppuratifs dont nous parlons; on ne doit pas du moins les employer ſeuls, de crainte qu'ils ne faſſent dégénérer, comme nous l'avons remarqué ci-devant, l'inflammation en gangrene.

SUPPURATIFS-EMOLLIENS-IRRITANS.

Ces remedes poſſedent les propriétés des deux genres de ſuppuratifs précédens : tels ſont les gommes *am-*

moniaque, labdanum, sagapenum, oppoponax, tacamahaca, galbanum, bdelium, les graisses & les huiles surannées, le vieux fromage, le savon noir, le levain, les emplâtres de diachilon magnum, de diabotanum, les suppuratifs des deux genres précédens mêlés ensemble. Nous pouvons rapporter à ce genre de suppuratifs les traînées de pierres à cauteres, car elles peuvent produire très-efficacement les deux effets qui doivent satisfaire aux deux indications que nous avons à remplir; parce que ces pierres causent en agissant une irritation qui peut beaucoup ranimer l'inflammation dans une partie où elle languit; & la suppuration qui détache ensuite les escarres qu'elles produisent, fournit extérieurement un pus, qui bien ménagé ou bien retenu, peut attendrir les chairs plus puissamment qu'aucun remede.

On s'apperçoit assez que les suppuratifs émolliens & irritans conviennent à toutes les inflammations qu'il faut exciter pour qu'elles puissent suffisamment contribuer à la suppuration qu'on veut provoquer, mais sur tout aux inflammations des glandes;

qui ſont accompagnées de beaucoup de dureté, & qui ne ſont pas aſſez vives pour dégénérer en abſcès.

CHAPITRE XIII.

Accroiſſement de l'abſcès.

LES Anciens regardoient le tems de l'accroiſſement de l'abſcès comme le tems de la coction du pus, parce que ſi on ouvre un abſcès, quand la matiere purulente que forme l'inflammation n'eſt pas encore formée, c'eſt-à-dire, quand il n'y en a que fort peu d'extravaſée, le tiſſu où elle eſt répandue, qui n'eſt pas détruit, fournit beaucoup de ſang lorſqu'on le coupe. Ils penſoient que ce ſang qui ſe trouve alors en grande quantité dans le pus, & qui s'écoule avec lui, formoit avec ce pus la matiere de l'abſcès; mais que cette matiere n'étoit pas encore entierement convertie en pus par une coction parfaite, qui, ſelon eux, étoit le terme de la maturité de l'abſcès, & ils donnoient aux ſuppuratifs qu'ils

employoient pour avancer cette prétendue coction dans les abſcès, le nom de *maturatifs* ou celui de *digeſtifs*; mais ce dernier nom a été donné particulierement à ceux qu'on employe pour faciliter la coction & l'iſſue du pus dans les playes.

Lorſque l'abſcès étoit entierement formé, ils penſoient à l'évacuer; mais ſi la matiere étoit trop profonde, ils continuoient encore l'uſage des ſuppuratifs; &ils appelloient *attractifs* ceux dont ils ſe ſervoient dans ce dernier cas.

Maturatifs et attractifs.

Ces différens noms, de maturatifs & d'attractifs, ne déſignent pas différens genres de remedes ſuppuratifs, mais ſeulement différens effets des mêmes remedes, effets qui dépendent ſimplement de l'état & de la ſituation de l'abſcès. Quand on employe ces topiques uniquement pour provoquer la ſuppuration, on les appelle *ſuppuratifs*; quand on les employe lorſque la ſuppuration eſt décidée, & que la collection du pus ſe fait, on les appelle *maturatifs*, parce

que ceux qu'on employe alors ont principalement la propriété d'attendrir la ſubſtance ſolide de la partie ſur laquelle on les applique, & de la rendre par-là plus facile à être détruite par le pus, dans l'endroit où l'abſcès eſt commencé : Car c'eſt cette deſtruction qui contribue le plus au progrès de l'abſcès, & ce progrès étoit, ſelon eux, l'effet de la coction. Le pus coopere lui-même beaucoup, avec ces remedes, à attendrir les parties qui l'avoiſinent : Nous voyons en effet que quand nous appliquons des maturatifs un peu actifs ſur une partie qui renferme du pus, la ſurpeau ſe détache & ſe diſſout, pour ainſi dire; & quand on touche alors à la peau, on s'apperçoit qu'elle eſt extraordinairement attendrie; ce qui n'arrive pas de même lorſqu'on applique ces ſuppuratifs ſur une partie où il n'y a pas de pus. A la vérité on s'eſt apperçû que le même effet arrive auſſi, mais beaucoup moins promptement, à une partie qui renferme du pus, & ſur laquelle ces remedes n'ont point été appliqués. Ainſi il eſt viſible que le pus & ce genre de remedes contribuent

ensemble au progrès de l'abſcès; c'eſt pourquoi le pus a toujours été regardé lui-même comme un puiſſant maturatif.

Enfin lorſque le foyer de l'abſcès eſt fort profond, & qu'on applique ces mêmes remedes pour faire faire extérieurement du progrès à la ſuppuration, on les appelle *attractifs*; parce qu'en enflammant & en attendriſſant la partie du côté qu'ils ſont appliqués, ils déterminent le progrès de l'abſcès vers ce même côté, & ſemblent par-là attirer vers lui la matiere de l'abſcès.

USAGE DES MATURATIFS

Le pus qui eſt déja raſſemblé, eſt lui-même, comme nous l'avons remarqué, un puiſſant maturatif qui agit immédiatement ſur le tiſſu cellulaire des graiſſes où il eſt renfermé: Ainſi nous devons le regarder comme le remede le plus efficace dont nous puiſſions nous ſervir pour faciliter la collection de l'humeur purulente que l'inflammation fournit, & qui paſſe continuellement des arteres dans ce tiſſu; car en détrui-

ſant de plus en plus ce même tiſſu, il multiplie prodigieuſement les iſſues par leſquelles elle peut ſe répandre dans le foyer de l'abſcès. Cette deſtruction eſt ſurtout extrêmement avantageuſe dans les ſuppurations qui ſe creuſent dans une partie pluſieurs petits foyers, comme il arrive dans les corps glanduleux.

Les glandes ſont peu fournies intérieurement de tiſſu cellulaire ; les conglobées n'en ont peut-être point, elles ne paroiſſent qu'un tiſſu de vaiſſeaux que Nuck a comparé à la mouſſe qui croît ſur les arbres. Ces glandes s'engorgent & ſe gonflent facilement, lorſque la circulation y trouve quelque obſtacle ; on s'en apperçoit ſouvent à celles des aînes & des aiſſelles : Car une irritation un peu conſidérable, ſoit au pied, ſoit à la jambe ou à la cuiſſe, ſoit à la main ou au bras, eſt auſſi-tôt ſuivie d'un gonflement très-remarquable dans ces glandes. Chacune de ces glandes eſt couverte de membranes, dont la moindre contraction cauſée par cette irritation, peut étrangler les veines & les autres vaiſſeaux qui ſortent de ces glandes ; les arteres par leur ac-

tion & par la force de leurs membranes résistent davantage à cette contraction; ainsi elles peuvent continuer d'introduire dans le corps de la glande beaucoup de sang & d'autres sucs qui ne peuvent en sortir ; ces glandes acquierent par-là un volume extraordinaire.

Puisque ces parties peuvent s'engorger si facilement , il ne paroît pas douteux que les inflammations qui leur arrivent ne puissent être suivies d'engorgemens purulens. Cependant ces engorgemens ne peuvent se faire que dans le tissu vasculaire même de ces glandes, puisque ces parties sont privées, ou du moins presque privées de substance cellulaire : Ainsi leurs arteres ne peuvent dans une inflammation dégorger l'humeur purulente qu'elles forment, que dans les vaisseaux & dans les cavités imperceptibles qui communiquent avec ces arteres , & qui reçoivent les sucs qui sont propres à ces différens genres de glandes. L'humeur purulente déposée dans ces vaisseaux ne peut en sortir tant que les enveloppes de la glande restent gonflées par l'inflammation , & lui ferment toute issue :

C'eſt pourquoi les engorgemens inflammatoires de ces parties glanduleuſes ſe diſſipent difficilement par la réſolution.

L'inflammation des glandes ſe réſout difficilement.

Elles ne ſe terminent pas aiſément non plus par la ſuppuration, parce que les vaiſſeaux où l'humeur purulente eſt infiltrée, réſiſtent à cette humeur beaucoup plus que le tiſſu des graiſſes ; & quand elle parvient à ruiner ces vaiſſeaux dans quelques endroits de la glande, il ſe forme autant de petits foyers diſperſés dans cette glande, qu'il y a d'endroits où l'humeur purulente a pû s'extravaſer, parce que ces vaiſſeaux n'ont pas, comme les véſicules du tiſſu des graiſſes, des communications par leſquelles toute l'humeur purulente puiſſe ſe raſſembler dans le premier foyer qui ſe forme ; il n'y a que la deſtruction de la plus grande partie du tiſſu de la glande, il n'y a, dis-je, que cette deſtruction que cauſe avec le tems le pus qui croupit & ſe déprave dans ces différens foyers, qui puiſſe permettre à tout le pus de ſe raſſembler en un ſeul foyer. La difficulté de cette collection eſt augmentée dans la plûpart de ces glandes par des cloi-

Elle ne ſe termine pas aiſément par ſuppuration, & pourquoi.

ſons membraneuſes qui partagent leur tiſſu : D'ailleurs il ſe trouve ſouvent pluſieurs de ces glandes en un même endroit, qui ſouffrent la même inflammation ; cette inflammation produit une ſuppuration diſperſée dans ces glandes qui ſe réunit très-difficilement en un ſeul abſcès.

Différence de la ſuppuration des abſcès des glandes des cellules graiſſeuſes.

La formation des abſcès trouve les mêmes obſtacles dans les glandes conglomérées, qui ont un tiſſu ferme. Ces corps glanduleux ſont formés de pluſieurs glandes qui ſont elles-mêmes compoſées par l'aſſemblage de pluſieurs autres glandules : Ainſi ces maſſes glanduleuſes ſont partagées intérieurement par les membranes des lobes, des glandes & des glandules qui les compoſent. Une contexture ſi interrompue & ſi traverſée doit beaucoup s'oppoſer à la réunion des différens foyers que la ſuppuration ſe creuſe dans les grains glanduleux qui forment ce genre de glandes, & dans les petits floccons du tiſſu cellulaire qui peuvent ſe trouver diſtribués entre les lobes de ces glandes.

Les difficultés qu'apportent tous ces obſtacles à la formation de l'abſcès dans les parties glanduleuſes, ont

encore d'autres effets plus fâcheux, qui ſont l'endurciſſement de ces parties glanduleuſes, & la malignité qu'acquierent les matieres qui ſuppurent.

Pourquoi elle ſe termine le plus ſouvent par endurciſſement.

L'endurciſſement arrive quand l'humeur purulente cauſe dans la glande une telle obſtruction, qu'elle ferme toute entrée aux ſucs que cette glande doit filtrer, & qui pourroient détremper cette humeur, ou du moins entretenir ſa fluidité, comme ſont les ſucs graiſſeux, lorſqu'elle eſt infiltrée dans leur tiſſu. Cette humeur tend à s'épaiſſir lorſqu'elle ceſſe d'être expoſée à l'action immédiate des arteres, & s'épaiſſit en effet, lorſqu'au défaut de cette action elle n'eſt pas délayée par quelque liquide. D'ailleurs, la chaleur de la partie peut contribuer encore beaucoup à ſon épaiſſiſſement.

Celle qui ſe raſſemble dans des foyers où elle peut conſerver ſa fluidité, où elle ne peut pas s'ouvrir d'iſſuë, & où par conſéquent elle croupit trop longtems, ſe déprave & acquiert ſouvent une malignité qui donne lieu à des ulceres ou à des fiſtules très-fâcheuſes & très rébelles.

L'engorgement & la dureté de la

glande accompagnent toujours cette malignité, parce que l'acrimonie de la matiere retenue dans ces foyers irrite & fronce le tiſſu de la glande, & y arrête le cours des ſucs, & parmi ces ſucs arrêtés, ceux qui ſont ſuſceptibles de condenſation prennent une conſiſtence épaiſſe, qui jointe au tiſſu ferme de la glande, produit une dureté conſidérable.

En général, il ne faut pas ouvrir les abſcès des glandes avant leur maturité.

Cependant il eſt fâcheux d'ouvrir une glande qui eſt en ſuppuration, avant que le pus diſtribué dans ces différens foyers ſoit raſſemblé par la deſtruction de preſque toute la glande en un ſeul abſcès; parce que ces divers foyers venant à ſe creuſer des routes qui communiquent avec la cavité que l'on a ouverte, ne produiſent que des ſinus intariſſables, par leſquels l'accès de l'air contribue beaucoup à la dépravation des matieres qu'ils fourniſſent.

Quelquefois il n'y a que le plus fluide de ces matieres qui s'écoule, le reſte s'épaiſſit & ſe deſſeche aſſez pour n'être plus ſuſceptible de dépravation, les ſinus ſe referment, la ſuppuration ceſſe, la cavité que l'on a ouverte ſe réunit, & la glande reſte

dure; c'eſt pourquoi les abſcès des glandes que l'on ouvre trop tôt ſont facilement ſuivis d'un ulcere malin ou fiſtuleux, ou du moins d'un endurciſſement difficile à réſoudre.

On évite donc ces inconvéniens, en laiſſant ſéjourner dans la maſſe glanduleuſe le pus qui a commencé à y former un abſcès ou un foyer principal, & en ſecondant extérieurement cet inſigne fondant par les plus puiſſans maturatifs. Les emplâtres ſuppuratifs qui ont la faculté d'amollir & d'irriter, dont nous avons ci-devant parlé, ſont préférables ici à toute autre forme de topiques; mais leur conſiſtence ne doit pas être trop ferme, ils doivent être appliqués fort épais: Car s'ils réuſſiſſent ſi lentement pour l'ordinaire, c'eſt en partie parce qu'on en met trop peu, & qu'ils ſont ſouvent trop durs.

Il eſt quelquefois dangereux de différer fort long tems à ouvrir les abcès des glandes.

Si néanmoins on ſoupçonnoit d'avance quelque malignité dans la matiere qui forme cet abſçès, il vaudroit mieux précipiter l'ouverture, que d'attendre une ſuppuration complette, & s'il y avoit pluſieurs glandes, il faudroit enlever toutes celles que l'on croiroit atteintes intérieure-

ment de ſuppuration, afin d'éviter les ſuites fâcheuſes de cette ſuppuration partagée en divers petits foyers.

Il faut encore prendre garde lorſqu'on différe à ouvrir un abſcès placé dans une partie glanduleuſe un peu conſidérable, que le pus ne ſe faſſe une iſſuë par-deſſous cette glande, & ne pénétre profondement dans les chairs, au lieu de s'approcher vers l'extérieur. » Une fille, dit Fabrice de » Hilden, (*a*) avoit un abſcès ſous » l'oreille, elle étoit ſans fiévre & » ſans accidens, mais parce qu'on » différa trop longtems à ouvrir cet « abſcès, la fiévre ſurvint avec des » défaillances, des nauſées, des in» ſomnies, des douleurs au dos & » aux reins. Enfin l'abſcès s'ouvrit ex» térieurement une iſſue, mais il ſor» tit peu de matiere, parce qu'elle » avoit pénétré au-deſſous du corps » glanduleux de la parotide ſi profon» dement, qu'on ne pût en procurer » l'évacuation; ainſi cet abſcès fit pé» rir la malade peu de tems après l'é» ruption.

(*a*) Cent. 1. obſ. 39.

Quand

Quand la ſuppuration ſe borne au tiſſu cellulaire qui ſe trouve entre pluſieurs glandes, ſans produire aucun foyer dans l'intérieur de ces mêmes glandes, l'abſcès ou la tumeur qui ſe circonſcrit & qui s'amollit promptement, marque aſſez dans ce dernier cas le tems où il convient d'ouvrir cet abſcès, ſans attendre la diſſolution des glandes, & ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en emporter aucune.

Quoique les abſcès qui ſe forment dans le tiſſu cellulaire des graiſſes ſoient ſujets à moins d'inconvéniens que ceux des glandes, il y en auroit cependant à les ouvrir prématurément, ſurtout lorſqu'ils ſont profonds, & que les chairs ſont encore fort enflammées; car on a ſouvent obſervé que la playe que l'on fait, & qui forme alors une double maladie, les fait tomber en mortification, ou les jette dans une telle langueur, que le dégorgement de la matiere purulente infiltrée ne ſe peut faire que très-difficilement. Le froncement qui arrive à ces chairs y forme auſſi un obſtacle, en ſorte que l'infiltration qui augmente rend ces mêmes chairs fort pâteuſes & ſans ac-

tion, ce qui rend la cure fort longue & difficile, & quelquefois elle finit par un endurcissement formé par la matiere infiltrée qui se fixe & s'épaissit dans le tissu cellulaire; ainsi il est beaucoup plus avantageux d'attendre à ouvrir l'abscès, que la coction & la collection de la plus grande partie de la matiere purulente soient faites, à moins que quelques circonstances particulieres n'obligent à avancer cette opération.

Il y a des cas où le progrès des abscès est si prompt, qu'on doit moins penser à l'accélérer par l'usage de maturatifs, qu'à prévenir au plutôt par l'évacuation du pus, les désordres que peut causer un progrès si rapide. Les abscès, par exemple, qui sont placés entre de grands muscles, dont les interstices sont occupées par beaucoup de graisses qui se communiquent, se creusent dans ces graisses des routes par lesquelles ils s'étendent sous différens muscles où leur matiere se multiplie & devient intarissable. Les Praticiens ont souvent remarqué cette dispersion dans les abscès placés entre les muscles de la cuisse, des lombes, de l'abdomen,

dans les graisses de l'anus, du périnée, &c. Le progrès de ceux qui se forment uniquement par inflammation entre le péritoine & les muscles du ventre, est encore plus redoutable, parce que les matieres fécales contenues dans les intestins communiquent au pus leur altération putride, & le rendent par-là si contagieux aux sucs graisseux & si destructifs par rapport au tissu cellulaire, qu'il se multiplie prodigieusement quand il s'accumule dans quelques endroits de cette région, où il y a beaucoup de graisse. On a quelquefois vû des abscès devenir absolument mortels en vingt-quatre heures par la rapidité de leur progrès: Ainsi il y a des cas où le Chirurgien doit craindre dès les premiers jours le progrès excessif des abscès, & d'autres au contraire où il ne doit rien négliger, quelquefois même pendant longtems, pour procurer la maturité.

Le pus se multiplie quelquefois prodigieusement dans les abscès de l'abdomen.

USAGE DES ATTRACTIFS.

Lorsque le pus est placé si profondement, qu'on a de la peine à conoître extérieurement l'état de la

ſuppuration, & le foyer de l'abſcès ; on employe, comme nous avons déja dit, les *attractifs*, c'eſt-à-dire, les *ſuppuratifs émolliens-irritans*, pour étendre la ſuppuration vers l'extérieur, par le moyen de l'inflammation des parties qui couvrent l'abſcès, & par l'attendriſſement de ces parties qu'on tâche d'obtenir par les remedes. Ces topiques ne peuvent réuſſir que lorſque les parties ſont d'une texture, qui ne réſiſte pas à l'action du pus; telle eſt celle du tiſſu adipeux, des membranes, de la peau, nous devons ajouter auſſi celles des parties glanduleuſes, quoique le pus agiſſe plus difficilement ſur ces parties que ſur celles que nous venons de nommer. Mais ſi le pus étoit placé ſous quelques muſcles un peu conſidérables, on auroit en vain recours à ces remedes attractifs, parce que les muſcles qui ſont un peu épais réſiſtent trop à l'action du pus, & que l'abſcès continueroit toujours à s'étendre ſous ces muſcles dans les graiſſes voiſines, ſans faire aucun progrès vers le dehors ; ainſi l'uſage de ces remedes, & le retardement que l'attente de leur effet apporte à l'éva-

cuation du pus, ne ſervent alors qu'à rendre l'abſcès plus fâcheux.

Quand la profondeur de l'abſcès eſt accompagnée d'endurciſſement, on ne doit pas employer d'abord les attractifs irritans, parce que les matieres infiltrées dans le tiſſu des ſolides s'étant endurcies, elles ne peuvent agir ſur ces parties. Ainſi tant qu'elles ſont dans cet état, l'abſcès ne peut pas faire le progrès que l'on déſire. L'inflammation que les attractifs pourroient exciter, ſe trouve empêchée auſſi par ces mêmes matieres qui brident l'action organique des capillaires artériels de la partie où s'eſt formé l'endurciſſement; or, c'eſt cette inflammation, qui par l'humeur purulente qu'elle produit, contribue le plus à étendre l'abſcès extérieurement: Ainſi l'endurciſſement s'oppoſe en toute maniere à l'effet des attractifs, ces remedes peuvent eux-mêmes en pareil cas augmenter cet obſtacle: Car par leur irritation, ils peuvent cauſer dans le tiſſu qui retient les matieres déja épaiſſies, un froncement qui les empêche d'aller ſe répandre dans le foyer de l'abſcès. Ce froncement, joint à l'embarras

que causent ces matieres, empêche aussi l'humeur purulente, que l'inflammation peut former de nouveau, d'arriver à ce même foyer. D'ailleurs cette humeur qui se forme alors en petite quantité ne suffit pas pour amollir ou détremper les autres matieres arrêtées & épaissies ; celles-ci lui font perdre au contraire sa fluidité, ainsi le peu d'inflammation que ces remedes peuvent exciter, ne sert qu'à les durcir & à les dessécher de plus en plus ; c'est pourquoi les Anciens ont remarqué que les remedes chauds contribuent alors beaucoup à l'endurcissement.

Les suppuratifs simplement émolliens doivent préparer la voye à ces remedes, & ce n'est qu'après qu'ils ont, du moins en partie, ramolli la tumeur, qu'on peut ajouter à ces suppuratifs simplement émolliens, les attractifs, c'est-à-dire, les suppuratifs irritans, même les traînées de pierres à cauteres : Car ces caustiques peuvent être regardés comme des attractifs très-puissans, non-seulement par leur irritation qui doit augmenter l'inflammation, mais encore parce qu'ils peuvent contribuer au

progrès de l'abſcès vers l'extérieur, par la ſuppuration qu'ils procurent extérieurement ; il faut à la vérité laiſſer pourrir les eſcarres, afin de rendre cette ſuppuration plus abondante, & par conſéquent plus efficace pour attendrir les chairs extérieures ; il faut d'ailleurs retenir ſur la partie, le plus qu'il eſt poſſible, les matieres qui ſuppurent, par des emplâtres ſuppuratifs émolliens & irritans, & par un appareil convenable ; ainſi lorſqu'on leve cet appareil, on doit bien ſe garder d'eſſuyer ces matieres, & de détacher ſoi-même l'eſcarre, parce qu'on tariroit en partie la ſource d'une ſuppuration extérieure qui ne peut être trop abondante, & dont l'augmentation & l'efficacité dépendent ſur-tout du croupiſſement ou de la dépravation putride du pus qu'elle produit. Quand l'effet des pierres à cauteres n'a pas pénétré juſqu'au foyer de l'abſcès, on peut répéter l'application de ces pierres (*a*) après que l'eſcarre de celle qu'on a appliquée d'abord s'eſt détachée.

(*a*) Fabri. Hild. cent. 6. obſ. 44.

CHAPITRE XIV.

Evacuation de l'Abſcès.

NOUS ne parlerons point ici des précautions que l'Anatomie doit inſpirer dans l'ouverture des abſcès; elles exigent des connoiſſances d'un genre fort différent du ſujet que nous traitons, des connoiſſances qui ſont cependant d'un uſage très-étendu dans la cure des ſuppurations; mais il faut les puiſer dans leur ſource, & nous devons ſuppoſer que nos lecteurs les poſſedent aſſez pour connoître les dangers qne l'on a à éviter dans les inciſions qu'on eſt obligé de faire pour donner iſſuë aux matieres que fournit la ſuppuration.

Abſcès cachés. La profondeur de l'abſcès rend quelquefois la collection du pus entierement inſenſible au toucher, lorſque la ſuppuration ſemble cependant ſe faire remarquer par d'autres ſignes qui paroiſſent preſque déciſifs, ſurtout quand pluſieurs de ces ſignes concourent enſemble à la dévoiler. Ces ſi-

gnes font l'inflammation qu'une partie a fouffert, & qui s'eft manifeftée par elle-même ou par fes fymptômes, un calme fuit cette inflammation, & fait enfuite place à de nouveaux accidens; la douleur fe réveille dans la partie, la léfion des fonctions de cette même partie reparoît & augmente de plus en plus, à proportion que l'abfcès fait du progrès. Des friffons & des accès irréguliers de fiévres arrivent auffitôt que les matieres qui croupiffent commencent à fe dépraver. Enfin la fuppuration fe manifefte extérieurement par une œdême qui furvient à la peau & aux graiffes de la partie qui couvrent l'abfcès. Ces fignes font ordinaires aux abfcès purulens, mais ils manquent fouvent dans les autres genres d'abfcès, c'eft-à-dire, dans les abfcès qui fe forment par congeftion. L'œdême extérieure ne furvient quelquefois que fort tard, furtout aux abfcès profonds, où les parties extérieures n'ont prefque pas été maltraitées par l'inflammation; cette œdême manque ordinairement auffi aux abfcès qui fe forment par des échapées de pus fourni par quelques abfcès cachés ou intérieurs:

Pour rendre ce cas plus ſenſible, nous allons rapporter un exemple. Un homme ſentit après une fiévre continue, accompagnée d'inflammation de poitrine, une douleur aux lombes. On examina l'endroit où le malade ſouffroit, on remarqua une petite élévation ſans rougeur ni autres ſignes d'inflammation, néanmoins on s'apperçût enſuite par une tenſion, telle que celle qui peut cauſer un liquide, renfermé exactement entre des parties molles, qu'il y avoit un abſcès. La peau & les autres parties qui le couvroient, étoient en bon état & ſans aucune œdématie, d'où l'on jugea que cet abſcès n'étoit qu'une fuſée d'un autre abſcès inconnu. On ouvrit cet abſcès des lombes, il s'évacua ſur le champ entierement, & ne fournit plus de matiere. Le malade mourut quelques jours après. L'ouverture du cadavre juſtifia le ſoupçon qu'on avoit eû, que les matieres de cet abſcès ne s'étoient pas formées dans la cavité qui les contenoit : Car on trouva qu'un des lobes du poulmon étoit preſque entierement tombé en ſuppuration, & qu'une petite portion du pus épanché dans la poitrine s'étoit

fait vers les lombes, entre les attaches du diaphragme, un paſſage preſque imperceptible, par lequel il s'étoit gliſſé, pour former l'abſcès qu'on avoit découvert dans cette région.

Les ſuppurations les plus difficiles à ſe déterminer, ſont celles qui ſuccedent à des douleurs anciennes & vagues, comme celles que cauſent & entretiennent les rhumatiſmes. L'inflammation qui produit ces ſuppurations dans l'intérieur d'une partie, & qui ne paroît point extérieurement, ſe confond avec ces douleurs, & par conſéquent la cauſe de ces ſuppurations, le tems & le lieu où elles ſe forment, nous ſont ſouvent cachés; il n'y a que les accidens que cauſent enfin ces ſuppurations qui puiſſent nous les faire ſoupçonner, & quand nous ne pouvons pas nous en aſſurer par le toucher, il eſt très-difficile d'en connoître exactement le foyer. L'endroit où la douleur & l'œdême dominent, doit être dans ce cas obſcur, notre principal guide. Mais quand ces abſcès profonds ſont placés dans des parties fournies de grands muſcles, comme au dos, aux bras, à la cuiſſe, la matiere qui ſe trouve rete-

nue entre ces muſcles détruit en peu de tems le tiſſu cellulaire qui garnit leurs interſtices; en ſorte que ces abſcès cauſent ſouvent beaucoup de déſordre & s'étendent prodigieuſement, avant qu'on les ouvre, ce qui rend alors de tels abſcès très-dangereux.

Lorſque l'inflammation eſt fort-étendue, & pénétre profondement dans une partie où les muſcles ſont ſéparés les uns des autres par des membranes ou cloiſons aponévrotiques, comme au bras, au dos, à la cuiſſe, &c. elle ſe termine quelquefois par une ſuppuration qui ſe trouve partagée par ces cloiſons, ce cas eſt aſſez ordinaire dans les ſuppurations occaſionnées par des playes, & demande beaucoup d'attention; car le Chirurgien ne doit point compter alors ſur une ſeule ouverture pour l'évacuation des matieres: Parce que ces mêmes cloiſons en empêchent la communication.

Les ſuppurations cauſées par les inflammations des aponévroſes qui couvrent les muſcles, méritent la même attention: Car ces inflammations occaſionnent ſouvent pluſieurs foyers

d'abſcés diſperſés, & quelquefois fort-éloignés de l'endroit où l'inflammation paroiſſoit dominer le plus.

Une des principales attentions qu'on doit avoir dans l'ouverture des abſcès, c'eſt de fournir aux matieres, s'il eſt poſſible, une iſſue par laquelle elles puiſſent s'écouler facilement & entierement : car le pus qui croupit devient beaucoup plus nuiſible dans un abſcès après qu'il eſt ouvert, qu'auparavant : Parce que l'accès de l'air auquel il eſt expoſé, le corrompt très-promptement ; mais la ſituation de l'abſcès, où les clapiers que le pus a creuſé, ne permettent pas toujours de faire une ouverture ſuffiſante, pour que les matieres puiſſent ſortir d'elles-mêmes par leur propre pente ; l'art nous offre alors diverſes reſſources qui peuvent ſuffire dans beaucoup d'occaſions, pour procurer à ces matieres une évacuation complette ; on peut quelquefois donner à la partie une ſituation particuliere qui facilite cette évacuation, ou faire une contre-ouverture qui ſupplée à ce qui manque à la premiere. Si cette contre-ouverture ne peut pas être aſſez étendue, on l'entretient & on en aſſure l'uſage par le

moyen d'un ſéton. On peut encore ſe ſervir de bandages expulſifs, quand les parties qui forment le foyer de l'abſcès peuvent être comprimées, ou bien on remplit mollement les cavités avec de la charpie. On peut encore quelquefois pomper avec une ſeringue aſpirante ces matieres: On peut de plus avoir recours aux injections, lorſque tous ces moyens ne ſont pas pratiquables, ou lorſqu'elles doivent contribuer avec eux à l'évacuation des matieres.

Contre-ouvertures.

Les contre-ouvertures ne peuvent ſuffire que lorſqu'elles ſont faites dans les endroits mêmes où le pus ſéjourne, & où la pente l'entraîne le plus; ainſi quand il y a pluſieurs clapiers ou pluſieurs cavernes dans leſquelles le pus eſt retenu, il faut autant de contre-ouvertures, qu'il y a de ces réduits caverneux, quand on n'en peut pas faire une qui puiſſe être commune à toutes.

L'uſage des ſétons ſe borne ici à celui des contre-ouvertures, car ils auront peu de ſuccès, s'ils ne paſſent pas par les endroits mêmes où les matieres ſont accumulées. On les forme ordinairement de bandelettes de linge

un peu usé, assez fort cependant pour les pouvoir retirer sans les rompre; mais les Praticiens les mieux instruits sur l'utilité de ces setons, les font avec des fils de longue & de forte charpie, parce que ces fils assemblés s'imbibent mieux qu'un tissu de toile, de la matiere qui séjourne, & la conduisent dehors plus facilement. On peut encore faire les setons avec une bande de vieille toile éfilée par les côtés, en sorte qu'il ne reste dans le milieu qu'assez de toile, pour donner au séton une force suffisante, qu'on peut rendre même plus sûre en passant quelques fils dans toute la longueur de la toile; par ce moyen on fait des sétons qui ne sont presque que charpie, & qui absorbent mieux que les autres la matiere purulente.

Bandages expulsifs.

Les bandages expulsifs ne peuvent réussir que lorsqu'ils compriment plus les chairs qui couvrent l'endroit où le pus est retenu, que celles qui couvrent le chemin qui conduit à l'ouverture par laquelle ce pus doit être chassé. Mais ces chairs qui sont ordinairement plus minces vers l'abscès, que vers le fond des clapiers où les matieres séjournent, obéissent plus à

la compreſſion que celles qui couvrent le fond des ſinus. Outre cette inégalité d'épaiſſeur des chairs que l'on comprime, les différens dégrés de molleſſe ou de dureté de ces chairs peuvent encore s'oppoſer à une compreſſion convenable; ainſi quand ces bandages ne ſont pas appliqués avec intelligence, ils peuvent être plus nuiſibles qu'avantageux.

Tentes, Bourdonnets.

Il n'y a pas moins d'art à remplir de charpie la cavité d'un abſcès pour en tarir les matieres qui ne peuvent pas s'écouler, car ce n'eſt pas comme dilatant que cette charpie doit être employée, c'eſt ſeulement pour abſorber les matieres retenues, & pour exclure l'air qui rempliroit cette cavité, & qui y accéléreroit la dépravation du pus. Si la charpie produiſoit ici l'effet de dilatant, elle ſeroit fort-nuiſible, parce qu'elle ſeroit trop preſſée pour abſorber facilement les matieres, elle formeroit au contraire un obſtacle à ces matieres qui ne pourroient ni la pénétrer, ni y être reçûes; elle contribueroit à augmenter les réduits où ces mêmes matieres ſéjournent; en un mot, elle cauſeroit tous les mauvais effets qu'on a repro-

ché en pareil cas aux dilatans. La maniere dont on doit garnir la cavité d'un abſcès, exige donc dans le Chirurgien un diſcernement qui l'empêche de donner dans les excès de ceux, qui faute de connoître les avantages de cette pratique, la baniſſent ou en font un mauvais uſage: Il faut ſurtout obſerver quatre choſes.

1°. De garnir la cavité partout, particulierement les endroits où le pus ſéjourne.

2°. De la garnir fort-mollement, c'eſt-à-dire, que les tentes, les bourdonnets ou les plumaceaux qu'on employera ne ſoient, ni durs, ni trop preſſés, afin qu'ils ne gênent pas les chairs, & que les matieres les pénétrent plus facilement.

3°. De la garnir avec beaucoup de légéreté & de délicateſſe, pour ne pas bleſſer les chairs.

4°. De changer cette charpie plus ou moins ſouvent, à proportion que les matieres dont elle s'imbibe ſont abondantes; car plus ces matieres ſont abondantes, plûtôt elles peuvent ſe dépraver. Ainſi on doit alors moins différer à les enlever avec la charpie qui s'en eſt chargée.

Nous ne parlerons point ici de l'adresse avec laquelle on doit placer cette charpie, pour ne pas irriter les chairs qu'elle touche, ni des précautions qu'il faut prendre pour la retenir commodément & sûrement. Ces conditions regardent l'habileté du Chirurgien : Cette capacité doit s'acquerir par l'exercice sous la conduite des Maîtres de l'Art. Ce que nous venons de dire de l'usage de la charpie pour enlever le pus retenu dans la cavité des abscès qui ne sont pas suffisamment ouverts, doit s'appliquer aux playes, aux ulceres & à tous les cas où le pus manque de s'écouler : Car quand on peut facilement placer de la charpie, & en garnir comme il convient l'endroit où les matieres séjournent, elles peuvent suffire pour pomper ces matietes, & les entraîner entierement avec elle lorsqu'on la retire. Ainsi elle peut alors suffire, non-seulement pour procurer l'évacuation du pus qui ne peut pas s'écouler, mais encore pour empêcher la collection de cette humeur.

Ce dernier avantage est très-considérable : Car c'est par cette collection que le pus s'étend dans les grais-

ſes, qu'il y creuſe des cavernes & des ſinus, qu'il ſe corrompt très-promptement, qu'il ſe multiplie extrêmement d'un panſement à l'autre. Quand on enleveroit à chaque panſement tout le pus qui ſe ramaſſe & qui forme un lac au fond d'une playe ou d'un ulcere, on réuſſiroit rarement à tarir la ſuppuration. La collection qui ſe fait entre les panſemens ſuffit pour la perpétuer & la rendre pernicieuſe par la quantité & par la qualité des matieres qu'elle produit, il ne ſuffit donc pas d'épuiſer à chaque panſement le pus qui ſéjourne; il faut empêcher la collection de ce pus qui ne peut pas s'écouler entre les panſemens; ſans cette précaution, il eſt preſque toujours impoſſible d'empêcher les matieres de ſe multiplier exceſſivement, de ſe dépraver, de cauſer beaucoup de déſordre. Or la charpie eſt, lorſque les inciſions ne ſuffiſent pas pour l'écoulement des matieres, une des plus puiſſantes reſſources que l'art puiſſe fournir, pour empêcher que ces matieres ne ſe raſſemblent entre les panſemens: Car nous avons beaucoup d'exemples de ſuppurations exceſſives & très-fâ-

cheuſes qui ont été taries preſqu'auſſitôt qu'on a eû recours à ce moyen, & qu'on s'en eſt ſervi avec intelligence. Les jeunes Chirurgiens doivent être très-attentifs à ce point de pratique, à cauſe des diſſentions & des excès dans leſquels pluſieurs Praticiens ſe ſont jettés à ce ſujet depuis quelque tems. Une mauvaiſe pratique chez les uns, & une mauvaiſe théorie chez les autres, ont été la ſource de ces excès & de ces diſputes. Ainſi les erreurs dans leſquelles les derniers ſont tombés, ne ſont pas moins redoutables que les fautes qu'on reproche aux premiers.

Uſage du pyulque, ou ſeringue aſpirante.

On prend rarement le parti de pomper les matieres qui reſtent dans la cavité d'un abſcès ouvert, ou dans la cavité d'une playe ou d'un ulcere; car pour pomper ces matieres, il faut que le bout de la ſeringue qui ſert à cet uſage, & que les Anciens appellent *pyulcum*, ſoit placé dans les matieres, ſans quoi elles ne monteroient pas dans cette ſeringue; or, quand on peut aller avec cet inſtrument juſques dans le réduit où ces matieres s'accumulent, on peut ordinairement alors y introduire, du

moins à l'aide d'une ſonde convenable, de la charpie, & en garnir cet endroit, afin qu'elle ſe charge de ces matieres & les enleve étant retirée ſur le champ. Après qu'elles ſont entierement enlevées, on regarnit la cavité de nouvelle charpie pour être laiſſée d'un panſement à l'autre, & empêcher qu'elles ne s'accumulent de nouveau. Ce dernier avantage qui eſt ſi important, ne peut pas s'obtenir lorſqu'on ne fait que pomper le pus qui ſe raſſemble entre les panſemens dans le fond d'une cavité, c'eſt pourquoi on a rarement recours à ce procédé. Cependant lorſqu'il y a beaucoup de matieres à épuiſer, l'uſage du pyulque n'eſt pas à rejetter; ces matieres peuvent être facilement & fort-promptement enlevées par cet inſtrument, & il n'empêche pas qu'on ne garniſſe enſuite de charpie la cavité qui les contenoit.

Uſage des injections.

Lorſque tous les ſecours dont on vient de parler ſont inſuffiſans ou impratiquables, nous pouvons encore recourir aux injections; par leur moyen, on peut laver fréquemment les cavités où le pus s'accumule.

Ces injections doivent ſe faire à

grand lavage, afin d'entraîner chaque fois qu'on panse l'abscès, tout le pus qui se trouve ramassé dans sa cavité. On se sert ordinairement d'une décoction d'orge ou de quelque plante légérement déterſive. Il faut que cette liqueur soit alliée à des remedes qui lui donnent les qualités convenables à l'état des chairs; elle doit être suppurative, émolliente ou digestive, si ces chairs sont endurcies; mondificative, si elles sont relâchées & engorgées de matieres purulentes; vulnéraire, émolliente, s'il faut avancer la régénération des chairs; vulnéraire, balsamique & sans acrimonie, si l'on a d'autre indication que d'éviter la dépravation des matieres qui suppurent; vulnéraire, astringente ou dessicative, si on veut s'opposer à l'affluence des humeurs, & à la molesse des chairs. Il est nécessaire de renouveller au moins deux fois le jour ces injections, si la suppuration est abondante, afin de prévenir l'altération des matieres qui s'accumulent depuis un pansement jusqu'à l'autre; on s'assure que la matiere est suffisamment lavée & nettoyée, lorsque l'injection que l'on retire ou qui s'écoule

ne paroît plus chargée de matieres. M. de la Peyronie étant réduit à ce ſeul ſecours dans la cure d'un abſcès à la poitrine, qui avoit formé une cavité fort-conſidérable, où les matieres qui s'y accumuloient ſe multiplioient prodigieuſement, fut obligé de réitérer les injections juſqu'à cinq fois & davantage en vingt-quatre heures: Par cette méthode ſuivie avec application, il vint à bout d'arrêter la propagation des matieres, de les tarrir entierement, & de terminer heureuſement cette cure. On doit, pour peu que la cavité ſoit conſidérable, ſe ſervir d'une ſeringue qui ſoit grande & qui puiſſe former un gros jet, afin que l'injection puiſſe détremper & entraîner ſûrement les matieres qui croupiſſent. On facilite l'expulſion de ces matieres, en plaçant, s'il eſt poſſible, la partie de maniere que la liqueur reſſorte de la cavité preſque par ſa propre pente, & non par le ſeul effort de l'injection qui doit ſe faire ſans violence, ou bien on retire la liqueur qui eſt chargée des matieres avec une autre ſeringue, pour ne pas gâter celle qui ſert à faire l'injection: On jette la liqueur qu'on

a pompée dans un vaſe particulier; par ce moyen, on voit facilement quand la cavité eſt ſuffiſamment lavée.

CHAPITRE XV.

Suppuration des Chairs abſcédées.

LORSQUE le pus qui étoit renfermé dans l'abſcès eſt évacué; on doit penſer à procurer l'écoulement de celui qui reſte infiltré dans les chairs qui avoiſinent la cavité de l'abſcès, & qui ont été compriſes dans l'étendue de l'inflammation. Le pus qui étoit amaſſé dans cette cavité étoit avant l'évacuation un ſuppuratif qui facilitoit beaucoup le dégorgement de ces chairs dans cette même cavité; en agiſſant contre leur ſurface, il entretenoit par le relâchement qu'il y procuroit, toutes les iſſues dilatées, & en formoit continuellement de nouvelles par la deſtruction qu'il cauſoit dans le tiſſu de ces mêmes chairs. L'humeur purulente qui trouvoit moins de réſiſtance

à couler vers le foyer de l'abſcès où ce tiſſu étoit relâché, & où toutes les voyes lui étoient ouvertes, venoit de toutes parts s'y raſſembler.

Il eſt donc néceſſaire, ſurtout dans les abſcès qu'on eſt obligé d'ouvrir prématurément, de ſuppléer à cet amas de pus après ſon évacuation, par des remedes qui continuent à attendrir & à relâcher les chairs qui doivent achever de ſe dégorger dans la cavité de l'abſcès; ſans cette précaution, la ſurface de ces chairs expoſées à l'air, ſe deſſecheroit, les iſſues par leſquelles le dégorgement peut ſe faire, ſe reſſerreroient, le plus fluide de l'humeur purulente pourroit ſeul s'échapper & s'évaporer par ces iſſues, le reſte s'épaiſſiroit & cauſeroit dans ces mêmes chairs un endurciſſement qui rendroit la cure difficile, & retarderoit beaucoup la guériſon. Ainſi la premiere indication que nous avons à remplir pour procurer la ſuppuration des chairs abſcédées, demande que nous entretenions ces chairs dans les diſpoſitions qui facilitent cette ſuppuration par l'uſage des ſuppuratifs émolliens ou matura-

Premiere indication.

tifs introduits dans la cavité de l'abſcès, & appliqués extérieurement, ſurtout ſi les chairs engorgées ſont fermes ou endurcies; il faut au moins dans ce dernier cas continuer d'appliquer ces remedes ſur la partie malade, comme on faiſoit avant que l'abſcès fut ouvert.

Seconde indication.

Tant que l'abſcès n'a pas encore d'iſſue extérieure, la dépravation des ſucs purulens ne fait pas un progrès ſi rapide que lorſqu'il eſt ouvert, & que l'air peut pénétrer dans ſa cavité: c'eſt pourquoi on doit être fort attentif dans ce dernier cas à s'oppoſer à cette dépravation qui peut quelquefois rendre en fort-peu de tems les matieres purulentes très-nuiſibles. Dans cette vûe, on ajoute aux ſuppuratifs maturatifs qu'on introduit dans la cavité de l'abſcès, quelques ſubſtances antiputrides ou balſamiques.

Troiſiéme indication.

Enfin il faut ſolliciter les chairs à ſe débarraſſer des matieres purulentes dont elles ſont abreuvées; cette indication exige dans les remedes une activité capable d'exciter l'action organique de ces chairs, & de provoquer l'évacuation des ſucs qui doivent être expulſés par la ſuppuration; c'eſt ſur-

tout, cette derniere propriété qui a fait donner le nom de mondificatifs aux topiques qu'on employe dans la cure de la ſuppuration des chairs abſcédées.

DES MONDIFICATIFS.

Les mondificatifs ſont des remedes qui ſont tout enſemble balſamiques & déterſifs, auxquels on ajoute pour ſatisfaire à toutes les indications dont on vient de parler, des ſuppuratifs relâchans, c'eſt-à-dire, des remedes gras, onctueux & émolliens, comme *les graiſſes, le ſuif, les huiles graſſes, le beurre, le jaune d'œuf, les ſubſtances mucilagineuſes, &c.* Les mondificatifs qui conviennent ici ſont par conſequent compoſés de deux genres de remedes fort-différens. Nous avons parlé ci-devant des ſuppuratifs relâchans, ainſi nous allons nous arrêter ſeulement au genre déterſif que l'on doit employer pour mondifier les chairs abſcédées.

Les déterſifs ſont à ce qu'on croit des remedes qui raclent ou ratiſſent, pour ainſi-dire par leurs parties ſalines la ſurface des chairs, & qui détachent & emportent les matieres puru-

lentes qui ſont trop adhérentes à ces chairs. L'effet apparent de ces remedes favoriſe beaucoup cette idée. Les chairs couvertes en quelque maniere d'un enduit purulent deviennent nettes & vermeilles par l'uſage de ces remedes. Ainſi il paroît qu'ils s'adreſſent directement à ces matieres, qu'ils les détachent & les enlevent. Mais ſi l'on fait attention que ces remedes n'agiſſent point ſur les matieres purulentes ou ſanieuſes lorſqu'on les applique ſur une partie morte, quand même on exciteroit leur activité par une chaleur externe, on remarquera facilement que leur opération dépend eſſentiellement de la vie, c'eſt-à-dire, de l'action organique des chairs ſur leſquelles ils agiſſent, & on ſera convaincu que les déterſifs ſont une eſpece de ſuppuratifs irritans, qui n'agiſſent que par une vertu ſtimulante qui réveille ou augmente l'action organique des chairs trop débilitées ou trop relâchées par les matieres que fournit la ſuppuration, & que ces chairs excitées par cette petite irritation à agir ſur les ſucs purulens qui les engorgent, les rendent plus fluides & les expulſent.

Les sucs purulens rendus plus fluides, & leur écoulement devenu plus abondant, délayent & entraînent ceux qui engluoient la surface de ces chairs. L'action des chairs qui est excitée par ces remedes donne plus de mouvement au sang, & la couleur de ces chairs devient plus vive & plus vermeille. M'étant appliqué à observer l'effet des lessives détersives faites avec des cendres chargées de sels alkalis fixes, je reconnus effectivement que le moindre effet des détersifs salins étoit celui de nétoyer la simple surface des chairs qui suppurent: J'ai au contraire remarqué que quand ces lessives sont trop chargées de sels, elles sont trop irritantes, & n'operent pas l'effet qu'on en attend, & qu'au contraire quand elles ne sont fournies que de la quantité de sels qui convient, elles provoquent la sortie de beaucoup de matieres purulentes visqueuses, surtout lorsque les chairs se trouvent, comme par congestion, engorgées de matieres lentes, qui les rendent en quelque sorte pâteuses ou oedémateuses. Ce dégorgement manifeste découvre évidemment que le principal effet des

déterſifs ſalins eſt de provoquer l'expulſion des matieres purulentes qui abreuvent les chairs.

Nous ne nions pas cependant qu'il n'y ait quelque genre de déterſifs dont la vertu ne conſiſte en partie auſſi à nétoyer extérieurement les chairs, en ratiſſant en quelque ſorte leur ſurface, ou du moins en inciſant les matieres groſſieres & viſqueuſes : Tous ceux qui agiſſent par des particules minérales & métalliques, nous paroiſſent ſur-tout de ce genre, parce que les particules maſſives & tranchantes de ces déterſifs étant miſes en mouvement par la chaleur de la partie ſur laquelle on les applique, ſemblent très-propres à découper & à hacher ces matieres dans leſquelles elles pénétrent & ſe trouvent comme engagées, elles doivent par leur mouvement les détacher des chairs, les diviſer & les enlever ; ainſi nous ſommes obligés d'admettre deux ſortes de déterſifs, ſçavoir, *des deterſifs ſtimulans*, & des *deterſifs inciſifs*.

DÉTERSIFS STIMULANS.

On ne ſera pas ſurpris que nous

nous ſervions ſouvent du terme ſtimulant, ſi on obſerve qu'il répond à celui de chaud que les Médecins & les Chirurgiens employoient autrefois ſi fréquemment lorſqu'ils parloient des alimens & des remedes. Les Anciens ne connoiſſoient pas préciſément la cauſe de la chaleur naturelle, ils bornoient, comme nous l'avons déja dit, leurs explications éthiologiques aux qualités tactiles, c'eſt pourquoi ils appelloient chauds tous les remedes qui réveillent & excitent l'action organique des ſolides, & qui par cet effet augmentent la chaleur dans les parties ſur leſquelles ils agiſſent. Pour exprimer plus clairement & plus préciſément la maniere d'agir de ces remedes, nous avons, à l'exemple de pluſieurs Praticiens, ſubſtitué à cette epithéte *chaud*, qui ne ſignifie qu'un des effets, même un effet éloigné de ces remedes, celle de *ſtimulant*, qui marque exactement leur action.

Quand il ne s'agit que de provoquer l'expulſion du pus qui engorge les chairs abſcédées, on doit avoir recours aux déterſifs ſtimulans pour réveiller l'action de ces chairs, & hâ-

ter par-là l'écoulement des matieres purulentes. La partie saline d'où dépend la vertu stimulante de ces remedes, peut préserver de pourriture pendant l'intervalle des pansemens, les matieres qui suppurent. Ces déterfifs sont d'ailleurs fournis pour la plûpart de substances balsamiques ou résineuses qui peuvent encore résister beaucoup à la dépravation de ces matieres: Ainsi ces déterfifs salins & balsamiques peuvent satisfaire ici par eux-mêmes à l'indication que nous avons de nous opposer à la corruption; telles sont la *térébenthine*, *la poix noire*, *la poix résine*, *la myrrhe*, *la laque*, *le stirax*, *l'encens & les autres substances résineuses. Les savons naturels*, *comme le miel*, *le sucre & la manne. Les plantes balsamiques*, *comme le millepertuis*, *la menthe*, *le lierre de terre*, *la véronique*, *le lotier odorant*, *la pulmonaire*, *l'atractilis*, *la grande centaurée*, *la toutebonne*, *&c. infusées dans des huiles*, *ou leurs sucs exprimés mêlés avec des substances onctueuses*. Ces déterfifs sont fort-doux; ils conviennent quand les chairs sont fort sensibles & susceptibles d'irritation, il y en a d'autres qui sont un

peu plus actifs ; comme *l'enula-campana*, *la nicotiane verte*, *l'absynthe*, *l'armoise*, *la tanesie*, *l'aigremoine*, *la persicaire*, *les marrubes*, *l'aristoloche*, *les eupatoires*, *le rubia tinctorum*, *le scordium*, *la gentiane*, *l'ache*, *la bryone*, *l'agaric*, *le frêne*, *le tamaris*, *la petite centaurée*, *le bdelium*, *le sagapenum*, *les eaux minérales* : *les sels essentiels de ces plantes tirés à la maniere de* M. de la Garaye. Il y en a qui sont encore plus irritans ; comme *la persicaire âcre*, *la sabine*, *la viorne*, *la chelidoine*, *la pulsatile*, *les renoncules*, *le concombre sauvage*, *la savonaire*, *les hellebores*, *la coloquinthe*, *le pain de pourceau*, *la chamelee*, *les sels lixiviels*, *les cendres de sarment*, *de genêt*, *de frêne*, *de chêne*, *&c.* Ces derniers ne sont gueres employés que dans les ulceres sordides & anciens, où les chairs sont peu sensibles, ou en partie corrompues : Cependant ils peuvent quelquelquefois avoir lieu pour procurer la suppuration des chairs abscédées, dont l'action est trop débile, & qui fournissent un pus fort crû & fort visqueux ; mais il y en a beaucoup dont je ne voudrois pas me servir,

comme la *viorne*, *la renoncule*, *la pulſatile*, à moins qu'il n'y eût un commencement de mortification dans les chairs : Car ce ſont plutôt des cauſtiques que des déterſifs.

Onguens mondificatifs.

On compoſe avec ces déterſifs & les ſuppuratifs relâchans, différens mondificatifs, en faiſant dominer ces remedes les uns ſur les autres, ſelon que les indications que nous avons détaillées l'exigent; on les compoſe ordinairement ſous la forme d'onguent, parce que cette forme convient beaucoup mieux qu'aucune autre pour leur uſage; & pour ménager la ſenſibilité des chairs ſur leſquelles on les applique. Les ſubſtances graſſes qui entrent dans ces onguens & qui ſont diſſoutes par la chaleur de ces chairs, empêchent ces remedes de ſe deſſécher, & les tiennent dans la conſiſtence la plus favorable.

Les Praticiens ont inventé diverſes ſortes d'onguens mondificatifs dont pluſieurs ſont fort-uſités, tels ſont *le mondificatif d'ache*, *le mondificatif de raiſine*, *le baſilicum*, *l'onguent Apoſtolorum*, *l'onguent de nicotiane*, *de ſtirax*, *l'onguent Macédonien*, *l'onguent d'œſipe*, *l'onguent*

brun, l'onguent de lierre terreſtre, l'onguent de la mere, l'onguent de marrube blanc, l'onguent de miel, l'emplâtre tripharmaque, les ſavons artificiels, l'huile d'hypericon compoſée, les ſirops d'abſynthe, d'hyſope, d'enula-campana, &c.

Lorſque ces remedes ont trop de conſiſtence pour pénétrer la charpie dont on garnit la cavité de l'abſcès, on les ramollit avec des huiles graſſes ſimples: S'il y a de la dureté ou quelque reſte d'inflammation dans les chairs abſcédées, on choiſira parmi ces onguens ceux qui dominent le plus en ſubſtances graſſes ou onctueuſes, & s'il eſt beſoin de les amollir, on ſe ſervira d'huile où on aura fait bouillir des ſubſtances émollientes, comme *l'huile de lis, de ſperme de grenouille, de violette, de bouillon blanc, d'althea, &c.* Mais ſi les chairs ſont ſeulement abreuvées de cette humeur, & qu'elles ſoient ſuffiſamment relâchées, on amollira ces onguens avec des huiles dans leſquelles on aura infuſé ou ajouté des ſubſtances déterſives, comme *l'huile de millepertuis*, ſimple ou compoſée; *l'huile de menthe, &c.* & parmi ces

onguens, on choiſira ceux qui ſont les plus fournis de ſubſtances réſineuſes & déterſives. On peut d'ailleurs recourir au bain tiéde fait de leſſives de cendres de ſarment, de genêt ou de bois neuf, de frêne, de chêne, &c. ſi la partie peut être baignée commodément ; ou bien on peut ſubſtituer à ces bains les injections, ou les douches faites avec les eaux minérales, ou à leur défaut avec les leſſives dont nous venons de parler.

DE'TERSIFS INCISANS.

Les déterſifs inciſans entrent rarement dans la compoſition des mondificatifs. Les chairs abſcédées encore affectées de quelque reſte d'inflammation, ſont trop ſenſibles pour ſupporter l'action de ces violens déterſifs. Ils ne peuvent avoir lieu que lorſqu'il ſe trouve dans le foyer de l'abcès beaucoup de chairs mortes macérées par le pus, & encore attachées aux chairs vives. Les mondificatifs rendus un peu inciſans hâtent la ſéparation de ces chairs. Mais ils ne peuvent réuſſir que lorſque les chairs vives auxquelles elles ſont at-

tachées sont bien saines; car si celles-ci étoient languissantes & disposées à tomber en mortification, elles ne pourroient produire une suppuration louable, nécessaire pour contribuer à l'opération de ces déterfifs, il faudroit recourir aux remedes balsamiques spiritueux propres à combattre la mauvaise disposition de ces chairs, à s'opposer à la mortification, & à résister à la pourriture. Nous parlerons de ces remedes ailleurs. Ce ne seroit donc qu'après que les chairs du foyer de l'abscès seroient ranimées, & qu'elles commenceroient à produire une bonne suppuration, qu'on pourroit penser à nétoyer par le moyen des déterfifs incisans ces chairs vives, des chairs mortes qui leur seroient adhérentes. Ces déterfifs sont *le vert de gris, le cuivre brulé, le précipité, le borax, la pierre de Perigord, la pierre Arménienne ou cendre verte, l'antimoine calciné, &c.* Le vert de gris est le meilleur & le plus usité de tous ces remedes, on peut en mêler quelque peu avec les onguens déterfifs que nous avons cités. De cette façon, on compose facilement un mondificatif incisant.

Il y a plusieurs compositions officinales dans lesquelles on fait entrer ces remedes, tels sont *l'onguent mondificatif du Docteur*, *l'onguent ægyptiac*, *l'onguent verd de Galien*, *le cérat diapyrites de Galien*, *le cérat sacré du même Auteur*, &c. Toutes ces compositions peuvent être regardées comme des mondificatifs incisans; mais excepté l'onguent verd, elles ne sont gueres d'usage.

Quand les chairs abscédées sont mondifiées, c'est-à-dire, lorsqu'elles se sont entierement débarrassées de l'humeur purulente que l'inflammation avoit formée, & qui les engorgeoit, en un mot, lorsque toutes inflammations, toutes œdêmes, toutes congestions, toutes duretés purulentes sont dissipées, la suppuration purulente qui avoit eû pour cause l'inflammation, se change en un autre genre de suppuration purulente, qui est celle que nous avons dit être en quelque sorte fournie par humorrhagie.



SECTION III.

Cure de la Suppuration purulente qui accompagne la régénération des chairs.

CETTE ſuppuration arrive, comme nous venons de le dire, aux chairs abſcédées, lorſqu'elles ſont débarraſſées de l'humeur purulente produite par l'inflammation qui a précédé; elle arrive auſſi aux chairs ulcérées, lorſque l'ulcere eſt dans la voye de la guériſon; enfin c'eſt la ſuppuration naturelle des playes qui ne ſont point accompagnées de contuſion, d'inflammation, ou d'autres accidens capables de la troubler ou de faire naître d'autres ſuppurations étrangeres, ou accidentelles à ces playes.

Ainſi cette eſpece de ſuppuration purulente étant la ſeule que les playes fourniſſent pendant tout leur traitement, nous ne pouvons mieux en fixer la cure qu'en nous réglant ſur celle qui convient à ce genre de ſo-

lution de continuité. Parmi ces playes, il y en a qui sont simples, qui demandent immédiatement la réunion, & où il faut par conséquent éviter toute suppuration : D'autres qui sont avec déperdition de substance, qui exigent la réproduction des chairs qui ont été détruites, & où la suppuration dont il s'agit présentement est nécessaire. Il y a donc des cas où l'on doit empêcher cette suppuration, & d'autres où on ne peut l'éviter.

CHAPITRE XV.

Cure préservative de la Suppuration purulente dans les playes.

CETTE cure ne regarde que les playes qui demandent immédiatement la réunion ; c'est à ces playes que peuvent se rapporter tous les cas où l'on doit s'opposer à la suppuration purulente qui peut arriver par ce genre de solution de continuité ; puisque ce n'est que par une prompte réunion des parties divisées qu'on peut empêcher cette suppuration : Car lorsque

l'on ne s'y oppose pas au plûtôt en procurant la réunion de la playe, elle devient inévitable. Il n'y a que les chairs récemment divisées, c'est-à-dire, les chairs encore sanglantes, qui soient immédiatement susceptibles de réunion; parce que cette réunion ne se fait que par le moyen des sucs albumineux extravasés, qui sont capables d'une concrétion tenace, par laquelle les parties divisées peuvent contracter une adhérence assez forte pour se réunir. Cette cohésion se fait si promptement, qu'elle ne peut être attribuée qu'à une substance polypeuse, qui est le seul genre de concrétion tenace dont nos humeurs soient si promptement susceptibles, & qui puisse en peu de tems acquerir une consistence, une force & une couleur pareille à celles de nos parties solides.

Cette substance polypeuse qui réunit les chairs divisées, se resserre & devient enfin si mince, qu'elle n'est plus remarquable que par sa couleur; car étant privée de vaisseaux, le sang qui ne peut la pénétrer tout au plus que par quelques routes qu'il a pû s'y faire, lorsqu'elle s'est formée ou dans

le tems qu'elle étoit encore fort tendre, n'y porte point cette couleur vermeille qu'il donne aux véritables chairs ; elle reste blanche, & marque toujours, du moins un peu, l'endroit où ces chairs se sont réunies. On pourroit peut-être éviter ce petit inconvénient, si on donnoit aux remedes qu'on applique pour aider la réunion, une couleur légerement vermeille & inaltérable ; qui pût se mêler avec les sus épanchés qui forment cette substance. Une fille avoit eu une playe considérable au visage ; on avoit mis dans cette playe de la pierre noire pour la consolider ; la réunion se fit sans aucune suppuration, mais la cicatrice resta noire, & le tems n'a point effacé cette couleur. Il ne paroît donc pas douteux que si au lieu de pierre noire on se fût servi de pierre hématite ou crayon rouge, ou de *minium*, ou de vermillon, la cicatrice n'eût resté rouge également ; & que si on en eût mis fort peu, elle n'eût laissé une couleur vermeille fort légere, qui auroit imité à peu près la couleur naturelle des chairs.

La Chirurgie manuellle & la Chirurgie médicale employent différens

moyens pour procurer la réunion des playes qui ne doivent point ſuppurer.

La premiere fournit les ſutures & les bandages uniſſans ; elle place & entretient la partie bleſſée dans une ſituation convenable.

La ſeconde employe les topiques qui peuvent contribuer à cette réunion, & qu'on appelle *conſolidans*, & adminiſtre les remédes généraux qui peuvent ſervir à remplir la même indication. Nous ne parlerons pas ici de ces derniers, parce que nous devons les examiner dans le paragraphe ſuivant, après que nous aurons parlé des remedes défenſifs.

CHAPITRE XVI.

Des Conſolidans.

IL y a différens genres de remédes conſolidans, ſçavoir, les *agglutinans*, les *balſamiques*, les *aſtringens*, les *emplaſtiques*.

Les remedes agglutinans ſont ceux qui ont la propriété d'épaiſſir le ſang & la lymphe, de leur donner une

consistence tenace & polypeuse, & de s'opposer à leur dépravation ; telles sont les huiles balsamiques éthérées & les huiles alkoolisées, comme *l'esprit de vin, l'huile de terébenthine*, & les autres huiles aromatiques distillées ; mais ces huiles employées seules, ou dépouillées d'autres substances, sont trop vives, elles peuvent irriter la partie blessée, & occasionner une inflammation suivie de suppuration : on préfere donc les liqueurs où ces huiles abondent, comme *le vin, l'eau-de-vie, l'eau-de-vie de lavande simple ou composée avec plusieurs plantes aromatiques, l'eau de la Reine d'Hongrie, l'eau divine mêlées avec le vin, les autres eaux spiritueuses distillées avec le vin ou l'eau-de-vie & les plantes aromatiques, les baumes distillés, comme le baume de Fioraventi, le baume de Soliman, de Bateus, le baume de Houllier, le baume de Heurnius, le baume de Saturne, le baume admirable de Fuller.*

Consolidans balsamiques.

Les consolidans balsamiques abondent en huiles qui sont fournies d'acides, & qui ont une consistence fort tenace qui les rend inaltérables ou incapables d'aucune dépravation. Ces

huiles empêchent l'accès de l'air dans la playe ; elles préſervent d'altération le ſang épanché qui doit ſervir à la réunion des chairs diviſées ; elles facilitent la concrétion polypeuſe de ces ſucs par une huile éthérée balſamique qu'elles contiennent ; telles ſont *la térébenthine*, *le baume de la Mecque*, *le baume du Pérou*, *le baume de Tolu*, *le baume de Copahu*, *la ſarcocolle*, *la mirrhe*, *l'encens*, *l'opobalſamum*, *le ſtirax*, *le benjoin*, *&c.*

Les conſolidans aſtringens arrêtent l'hémorrhagie, & empêchent par-là qu'une trop grande effuſion de ſucs ne s'oppoſe à la réunion de la playe : Car un épanchement un peu conſidérable de ſang n'eſt plus capable de fournir cette lame polypeuſe & mince qui réunit les chairs diviſées ; il donne ſeulement des caillots qu'une diſſolution putride fait tomber en ſuppuration. Les concrétions polypeuſes ſe font aux dépens des ſucs lymphatiques & des globules de ſang épanchés, & détruits par le battement des vaiſſeaux voiſins, qui confond la ſubſtance de ces globules, & n'en forme qu'un corps tenace ; mais

Conſolidans aſtringens.

le battement des petits vaiſſeaux des chairs diviſées eſt trop foible pour pouvoir détruire beaucoup de ces globules : Ainſi lorſqu'il ſe trouve entre ces chairs trop de ſang épanché, il ne produit que des grumeaux formés par un aſſemblage de globules, entre leſquels les ſucs aqueux peuvent pénétrer, & les faire tomber en diſſolution putride. Les aſtringens en réprimant les hémorrhagies, s'oppoſent à la production de ces grumeaux ; ils préviennent auſſi par leur vertu répercuſſive, l'inflammation qui peut arriver aux chairs diviſées, & les préſervent de la ſuppuration que produiroit cette inflammation, ainſi ils ſont préférables aux autres conſolidans dans les cas où l'on redoute l'inflammation. La plûpart ont de plus la propriété d'épaiſſir les ſucs épanchés, & de faciliter par cette propriété l'adhérence polypeuſe qui réunit les chairs. Ces remedes aſtringens ſont *la bugle*, *la ſanicle*, *la brunelle*, *le pied de lion*, *la pyrole*, *la piloſelle*, *la pervenche*, *le ſumach*, *la millefeuille*, *la renouee*, *la grande conſoude*, *la paquerette*, *l'orpin*, *le ſedum*, *le cyprès*, *les balau-*

ſtes, la noix de galle, le plantain, le ſang de dragon, le talitron, la quintefeuille, la tormentille, la biſtorte, la percefeuille, le bec de grue, le ſceau de Salomon, la queue de cheval, les roſes rouges, les roſes ſauvages, le myrthe, l'oreille d'ours, le marrube aquatique, l'alterne, la ſalicaire, le vin auſtere, la gomme tacamahaca, le maſtic, le Sandarach, la terre de catechu, le bol d'Arménie, les terres ſigillées, l'ocre, la pierre noire, la ſanguine, les diſſolutions d'alun, de vitriol, &c. l'eau alumineuſe de Liébaut, les eaux diſtillées des plantes aſtringentes, les décoctions de ces mêmes plantes, l'onguent ſtyptique de Fernel, l'onguent de bol de Guidon, l'onguent defenſif, le baume aſtringent, le baume ſtyptique, &c.

On forme avec ces trois genres de remedes diverſes compoſitions, comme *l'eau vulnéraire, le baume polycreſte, le baume apoplectique, le baume aromatique, le baume cordial de Fuller, le baume du Chevalier de S. Victor, ou du Commandeur de Perne, le baume bézoardique, le baume vulgaire, le baume de Guidon, le baume vulnéraire de Fallope, le baume du Chevalier*

de Sainte Croix, le baume d'Espagne, le baume de la Framboisiere, le baume de souphre & de térebenthine, le baume de Lucatelle, le baume de mumie de Riviere, & l'eau distillée qu'on en tire ; le baume admirable de Renodot, le baume céphalique, le baume magistral de Bateus, l'onguent de Nicodeme, &c. On peut y ajouter la plûpart des syrops, surtout ceux où il entre des plantes vulnéraires, parce que le sucre est très-propre pour préserver d'altération les sucs agglutinans. D'ailleurs la consistence collante & tenace de ce genre de remede le retient facilement sur l'extérieur de la playe, & facilite la réunion des chairs divisées.

Consolidans emplastiques.

Le quatriéme genre de remedes consolidans sont les emplastiques ; ils servent à couvrir exactement la partie blessée, à défendre les sucs épanchés des impressions de l'air, & à tenir les lévres de la playe approchées l'une de l'autre pour en procurer la réunion ; telles sont *la cire, les résines & les gommes balsamiques*, les emplâtres qui en sont composés, ou qui sont composés des autres genres de consolidans, comme l'emplâtre *d'André*

d'André de la Croix, l'emplâtre tripharmaque, l'emplâtre de bétoine, l'emplatre de gratiâ Dei, *l'emplâtre* pro facturis, *l'emplâtre* contrà rupturam, *l'emplâtre* oxicroceum, *l'emplâtre noir, l'emplâtre de céruse, l'emplâtre de charpie, l'emplâtre de souphre de Ruland, &c.*

Obstacle à la réunion.

Par le moyen de ces différens genres de consolidans, & par les autres secours de l'art, on procure aux chairs divisées une réunion par laquelle nous évitons la suppuration que ces chairs fourniroient, si on conduisoit la cure de la playe par une autre voye; mais cette réunion n'est pas toujours possible, & elle ne doit pas toujours être procurée quand elle est possible; quand je dis qu'elle n'est pas toujours possible, je ne parle pas des cas où il se trouve des obstacles qu'on peut éloigner, comme les corps étrangers, les épanchemens, les chairs détruites qu'on peut enlever; ni même de la perte de substance, quand malgré cette déperdition, les parties divisées peuvent être assez raprochées pour se toucher: Ces obstacles ne rendent la réunion ni absolument impossible, ni désavantageuse. Je ne parle pas

non plus des cas où cette réunion n'eſt pas poſſible, & qui ſe manifeſtent par eux-mêmes : Dans ces cas on voit clairement que le genre & l'état des parties bleſſées ne permettent pas de la procurer, & que nous devons même nous y oppoſer. Les playes de tête avec fracture du crâne nous en fourniſſent des exemples qui ſont connus de tous les Chirurgiens. Mais les playes où des parties nerveuſes ont été bleſſées ſans avoir été entierement coupées, apportent plus de difficulté dans la pratique ; ces playes ne montrent pas toujours le danger qu'il y auroit de s'expoſer par une prompte réunion à de fâcheux accidens, qui ſouvent n'arrivent que le cinquiéme ou ſixiéme jour de la maladie. Dans ces cas douteux, le plus ſûr eſt d'éviter l'uſage des conſolidans, ſurtout quand ces playes ſont profondes & étroites ; parce qu'en très-peu de tems elles ſe conſolident trop fortement pour pouvoir ſe rouvrir dans le beſoin ; il faut au contraire recourir aux remedes gras & relâchans pour diminuer le tiraillement des parties nerveuſes qu'on ſoupçonne avoir été bleſſées, & pour

retarder la réunion, ou du moins pour la rendre ſi peu ſolide, qu'elle puiſſe céder, & fournir une iſſue aux ſucs dépravés & âcres, que le fond de ces playes peut fournir dans la ſuite, & qui pourroient ſans cette précaution irriter les parties nerveuſes bleſſées, & cauſer de fâcheux accidens.

Un jeune homme fut frappé d'un couteau aigu, à la partie inférieure & interne de la cuiſſe; la playe étoit placée ſur les tendons qui ſe rapprochent en cette partie, & pénétroit aſſez pour qu'il y eut à craindre que quelques-uns de ces tendons n'euſſent été piqués par la pointe de l'inſtrument, cela m'obligea à mettre ſur cette playe un plumaceau trempé dans l'huile de lys, à faire avec la même huile des embrocations ſur toute la partie inférieure de la cuiſſe, & à recourir à la ſaignée. Les deux premiers jours ſe paſſerent ſans accident; la nuit ſuivante le malade ſentit beaucoup de douleur: Je remarquai le lendemain que les tendons formoient une corde fort tendue & fort douloureuſe; je répétai la ſaignée, je continuai mes embrocations, & je les ſecondai par le cata-

plaſme de lait & de mie de pain, auquel j'ajoutai après qu'il fut cuit beaucoup de la même huile que j'employois pour les embrocations. Tout reſta dans le même état pendant les trois ou quatre jours ſuivans; & quoique la playe parût comme réunie, ou plûtôt comme remplie & fermée par une chair aſſez rouge & tendre, elle laiſſoit échaper dans le cataplaſme un peu de ſéroſité rougeâtre, qui ne parut que pendant quelques jours. La douleur diminua à meſure que cette ſéroſité s'écouloit, & ceſſa entierement lorſque cette petite ſuppuration fut tarie; la tenſion des tendons ſe diſſipa en peu de tems, la playe ſe cicatriſa auſſi-tôt; le ſeptiéme jour je regardai le bleſſé comme guéri, & je ceſſai les remedes.

Souvent il paroît dès l'inſtant de la bleſſure des accidens qui manifeſtent ſur le champ la léſion des parties nerveuſes. Le tendon du biceps fut légerement bleſſé dans une ſaignée; la douleur ſe fit ſentir aſſez vivement dans le moment de l'opération, il ſe fit un petit trombus pendant la ſaignée; on tira cependant du ſang ſuffiſamment: Mais la veine

ne fut pas plûtôt fermée, que la personne saignée sentit une douleur considérable qui persévéroit, & qui s'étendoit jusqu'à l'épaule. Pour cacher au malade la véritable cause de cet accident, je l'attribuai à du sang épanché sous la peau; je fis au plûtôt sur la partie une embrocation avec l'huile de lys & les gouttes anodines; j'y appliquai ensuite un cataplasme de lait & de mie de pain, pénétré de la même huile, la douleur s'appaisa assez promptement, mais elle se fit ressentir lorsque le cataplasme commença à perdre une partie de son humidité, & à s'aigrir; cette douleur disparut ensuite aussi-tôt que j'eus renouvellé le cataplasme & l'embrocation. Le malade passa fort bien la nuit, & je trouvai le lendemain que le sang qui avoit formé le trombus s'étoit épanché sur le cataplasme, ce qui persuada entierement le malade qui étoit délivré de sa douleur, que le sang épanché avoit été la cause de son mal. Se croyant guéri, il consentit avec peine que je lui appliquasse encore une fois les mêmes remedes.

Cependant je ne jouissois pas de la même sécurité, je craignois les acci-

dens qui ſurviennent ordinairement quelques jours après, ce qui m'engagea à lui laiſſer le plus long-tems que je pûs les remedes que je lui avois appliqués en dernier lieu. La douleur ſe réveilla en effet la nuit du quatriéme au cinquiéme jour ; je trouvai le tendon gonflé, dur & tendu : J'eus recours aux mêmes remedes, qui firent auſſi-tôt ceſſer la douleur ; mais le gonflement & la dureté du tendon ne ſe diſſiperent que peu à peu ; néanmoins ces petits accidens furent effacés entierement en huit ou dix jours.

Il arrive ſouvent que la piquûre de l'aponevroſe, dans la ſaignée, fournit des matiéres ichoreuſes & âcres qui ſe trouvent retenues derriere cette aponevróſe, & qui obligent à faire à cette partie une inciſion pour leur fournir une iſſue, & faire ceſſer les accidens. Cette pratique convient pareillement à toutes les bleſſures des aponévroſes qui fourniſſent la même indication.

Je ne dis rien ici de l'étranglement qui ſuit ſouvent ces bleſſures, j'en ai parlé ailleurs (*a*), & j'examinerai en-

(*a*) L'art de guérir par la Saignée, 3 ſect. ch. 11.

core cette matiere dans mon Traité de la Gangrene. Je ne parlerai pas non plus des morſures des animaux qui fourniſſent ordinairement la même contre-indication par rapport à la réunion, ni des autres playes faites par déchirement, ni des morſures des bêtes venimeuſes, parce que j'en traiterai dans le même Ouvrage. J'y parlerai auſſi des grandes contuſions qui doivent de même s'oppoſer à la réunion des playes : Je dis les grandes contuſions, car les contuſions médiocres, où l'on peut préſumer qu'il reſte encore aux chairs meurtries aſſez d'action organique, pour renvoyer dans les routes de la circulation, le ſang & les autres ſucs retardés dans leurs tuyaux qui ſont en partie écraſés ; ces contuſions médiocres, dis-je, ne doivent pas nous empêcher de tenter la guériſon des playes par la voye de la réunion ; les Praticiens éprouvent tous les jours d'heureux ſuccès de cette méthode. Nous en rapporterons ci-après quelques exemples à l'article des playes de tête (*a*).

(*a*) Obſ. 7, 8, 9.

CHAPITRE XVII.

Cure de la Suppuration purulente dans les ſolutions de continuité où cette Suppuration eſt inévitable ou néceſſaire.

CETTE cure conſiſte 1°. à procurer ce genre de ſuppuration ; 2°. à entretenir la quantité & la qualité du pus néceſſaires pour la régénération ; 3°. à prévenir ou combattre les accidens qui peuvent troubler cette ſuppuration ; 4°. à la réprimer, lorſque la cicatrice doit recouvrir les chairs régénérées.

PREMIERE INDICATION, qui conſiſte à procurer le genre de ſuppuration qui convient à la régénération des chairs.

Nous devons ſuppoſer ici que cette indication ſe préſente immédiatement, c'eſt-à-dire, qu'il n'y en ait point d'autres auxquelles il faille préalablement ſatisfaire, qu'il n'y ait point

d'obſtacles qui empêchent ou qui éloignent cette ſuppuration, & qu'il faille diſſiper avant que de la procurer. Par exemple, une inflammation conſidérable, qui, comme nous l'avons remarqué, produiroit une ſuppuration d'un autre genre, & qui engorgeroit les chairs: Les tumeurs qui ſe forment par congeſtion, les dépôts qui arrivent dans les maladies putréfactives, le mauvais état des chairs ulcérées, contuſes, gangréneuſes, fourniſſent une ſuppuration ſanieuſe ou putride qu'il faudroit terminer avant qu'on pût réuſſir à obtenir la ſuppuration dont il s'agit préſentement. Les accidens qu'entraînent les morſures venimeuſes, une gangrene qui s'empare des chairs de la partie bleſſée, & qu'il faut traiter ſelon les différentes cauſes qui la produiſent, tous ces différens cas offrent des indications particulieres: Nous avons déja parlé de quelques-uns de ces cas, & nous examinerons les autres dans la ſuite. Ainſi nous nous arrêterons ſeulement ici aux remedes qui peuvent provoquer ou accélérer la ſuppuration purulente qui convient à la régénération des chairs,

& par lesquels on peut prévenir les accidens qui pourroient la retarder. On peut les réduire à deux classes. La premiere comprend les remedes topiques, & la seconde, les remedes internes. Les topiques sont de deux sortes, les uns s'employent dans l'intérieur de la playe, les autres s'appliquent extérieurement. On a donné aux premiers le nom de *digestifs*, & aux seconds celui de *défensifs*.

DES DIGESTIFS.

Les digestifs sont regardés par quelques Praticiens comme des remedes pourrissans, parce que ces remedes attirent beaucoup de matieres purulentes, & qu'on regarde ces matieres comme des sucs corrompus; cependant les matieres véritablement purulentes, surtout celles qui sont produites dans le tems de la régénération des chairs, & qui sont dans leur premier état, c'est-à-dire, telles que les chairs les fournissent, n'ont aucune marque de putréfaction, & loin que les digestifs soient des médicamens pourrissans, ils sont au contraire ordinairement composés en

partie de remedes balſamiques qui s'oppoſent à la pourriture de ces matieres, & ils ne les augmentent que parce qu'ils facilitent ce genre de ſuppuration en relâchant beaucoup les chairs. Par ce relâchement, le cours des humeurs y eſt fort rallenti, & les tuyaux qui portent les ſucs blancs reſtent continuellement ouverts. Ainſi autant que ce même relâchement rend la circulation de ces ſucs difficiles, autant il facilite leur iſſue dans la playe. Ce n'eſt donc point en portant la pourriture dans ces chairs ni dans ces ſucs, que ces remedes procurent la ſuppuration que nous voulons provoquer ici. Les digeſtifs doivent donc être en même tems antiputrides & relâchans. Mais comme nous n'avons point de medicamens ſimples qui poſſedent ces deux qualités enſemble, on compoſe ces digeſtifs avec des ſuppuratifs émolliens & des ſubſtances balſamiques.

C'eſt principalement le relâchement que l'on doit avoir en vûe dans l'uſage des digeſtifs que l'on employe dans les playes ſuſceptibles d'inflammation, c'eſt-à-dire, dans les playes où les chairs ſont bien ſaines & bien

vives. L'inflammation légere qui survient à ces playes le deux ou troisiéme jour, produit plus ou moins d'humeur purulente, selon que cette inflammation est plus ou moins considérable; cette humeur s'infiltre dans les graisses avant que de se répandre dans la playe: Ainsi plus elle trouve de difficulté à se répandre dans la playe, & plus l'inflammation est grande; plus l'infiltration de l'humeur purulente est considérable dans les chairs des bords, & dans les chairs voisines de la playe, plus le dégorgement de ces chairs est long, plus la suppuration qui procure la régénération est retardée. Ainsi on doit recourir dans les playes aux digestifs relâchans, parce que non-seulement ils s'opposent beaucoup à l'inflammation par le relâchement qu'ils procurent, & empêchent par-là une grande production & une grande infiltration d'humeur purulente; mais ils préviennent ou diminuent encore beaucoup l'infiltration de cette humeur, en empêchant l'extrêmité des chairs divisées de se dessécher, & aussi en ramollissant ces chairs: Car l'humeur purulente qui est formée par le peu

d'inflammation qui ſurvient, trouve ces mêmes chairs fort diſpoſées à lui donner le paſſage pour ſe répandre dans la playe à meſure qu'elle eſt produite ; parce que les graiſſes des environs de la playe dans leſquelles s'infiltre cette humeur, peuvent ſe dégorger auſſi-tôt dans la cavité de cette playe. On voit par-là combien les remedes ſpiritueux qui racorniſſent les chairs, qui en coagulant les ſucs, bouchent l'extrêmité des tuyaux coupés, & qui en irritant les chairs excitent l'inflammation, ſont oppoſés aux vûes que l'on doit avoir dans les premiers tems de la cure des playes des chairs ſaines & fort vives.

Lorſqu'on a d'ailleurs des raiſons particulieres pour procurer un prompt relâchement dans les chairs, comme aux playes fort douloureuſes & fort ſuſceptibles d'irritation, ou d'étranglement, on rend les digeſtifs beaucoup plus relâchans que balſamiques ; mais ſi la playe eſt accompagnée de contuſion, ou d'une diſpoſition à la mortification qui rendent l'action organique des chairs trop languiſſantes, on anime les digeſtifs par des remedes actifs & ſpiritueux. Ainſi nous devons

reconnoître trois ſortes de digeſtifs : ſçavoir, *les digeſtifs relâchans*, *les digeſtifs balſamiques*, & *les digeſtifs animés.*

Digeſtifs relâchans.

Les digeſtifs fort relâchans ſont compoſés *d'huile d'amande douce* ou de bonne *huile d'olive* & *de jaune d'œuf*; pour rendre ces digeſtifs plus relâchans, on peut employer des huiles dans leſquelles on a fait infuſer des remedes relâchans ou émolliens, telles ſont *les huiles de lis, de bouillon blanc, de violette, &c.* On peut auſſi à la place de jaune d'œuf faire fondre dans ces huiles des onguens où les ſubſtances graſſes ou huileuſes dominent, & qui ne contiennent aucun remede ſtimulant, parce que ce genre de digeſtif, comme nous venons de le dire, eſt employé dans les playes qui ſont fort ſuſceptibles d'irritation, & où l'on craint que les chairs bleſſées ne s'enflamment, ou qu'il ne ſurvienne quelque étranglement.

Attentions qu'exigent les premiers panſemens.

Ces ſortes de playes demandent ſur-tout de grandes attentions dans les premiers panſemens, lorſque la ſuppuration n'eſt pas encore bien établie. Dans ces premiers tems, le ſang

& les autres ſucs épanchés qui ſe ſont ſéchés avec la charpie du premier appareil, forment une eſpece de croute fort-adhérente aux chairs de la playe. On ne peut enlever cette charpie ſans cauſer beaucoup d'irritation & de douleur, ſans augmenter l'inflammation qui ne manque pas d'arriver plus ou moins dans les premiers jours, ſans accroître les accidens qui en dépendent, ſans retarder la ſuppuration, ſans ôter aux chairs un tégument, qui par ſon adhérence leur eſt devenu comme propre, & qui leur eſt néceſſaire juſqu'à ce que la ſuppuration y ſupplée par cette douce onction qu'elle leur procure, en les couvrant d'un pus louable. Mais ce tégument formé par le ſang qui a pénétré le premier appareil qui s'y eſt deſſéché, qui le rend dur & qui l'attache à la partie bleſſée, n'a pas la ſoupleſſe ou la molleſſe qui convient pour couvrir mollement des chairs bleſſées qui ſont dans un tems d'inflammation & de douleur : Le Chirurgien doit donc être attentif à cet inconvénient, & pour le prévenir, il doit humecter ce premier appareil avec un défenſif li-

quide d'un genre qui, comme nous l'expliquerons inceſſamment, puiſſe convenir à l'état de la playe.

Si l'appareil ſe trouve fort pénétré de ſang, on levera fort-délicatement les premieres compreſſes du deſſus après les avoir mouillées, on humectera enſuite celles qu'on aura découvertes, & on les enlevera ainſi les unes après les autres, juſqu'à celle qui couvre immédiatement la charpie ou les lambeaux de linge uſé & fort mollet, qu'on met quelquefois dans la playe au lieu de charpie, ſurtout dans les premiers appareils. Il ſera avantageux que cette compreſſe qu'on aura placée la premiere ſur la charpie ſe trouve ſimple, afin qu'on puiſſe ſans la lever humecter facilement la charpie qui eſt deſſous, elle doit d'ailleurs déborder un peu les autres, afin qu'on la reconnoiſſe & qu'on puiſſe la retenir facilement par ſes bords lorſqu'on veut enlever celles de deſſus, ſans ébranler la partie de l'appareil qui doit reſter dans la playe.

Quand les trois ou quatre premiers jours, qui eſt le tems de l'inflammation & de la grande ſenſibilité de la

playe, ſont paſſés, & que la ſuppuration & la diſſolution des ſucs extravaſés, commencent à humecter la charpie & la compreſſe qui les couvre, on acheve d'humecter avec quelque liqueur convenable cette charpie & cette compreſſe pour les enlever. Après avoir ôté la compreſſe, on commencera à retirer doucement la charpie du milieu de la playe, c'eſt-à-dire, celle qui ne touche pas immédiatement les chairs, & on laiſſera toute celle qui leur eſt encore adhérente ; mais on doit prendre garde qu'il ne ſe ramaſſe, en quelque endroit ſous cette derniere, des matieres fournies par la ſuppuration, ou plutôt par la diſſolution des ſucs épanchés : Car ces matieres accumulées & croupiſſantes venant à perdre parla corruption leur conſiſtence, peuvent en partie rentrer dans les voyes de la circulation, & comme nous le remarquerons ci-après, ſe dépoſer ſur quelque viſcere, & faire périr le bleſſé dans un tems où il n'y a plus à craindre du côté de la playe ; ou bien elles excitent un cours de ventre, ou elle entretiennent une fiévre qui peut troubler la ſuppuration, & être

funeſte au malade. On ne ſçauroit donc être trop attentif à chercher les endroits où cette charpie eſt détachée pour l'enlever, afin qu'aucunes matieres ne croupiſſent deſſous, & il faut l'ôter ſans arracher & entraîner avec elle, celle qui eſt encore adhérente aux chairs; ſi ces charpies ſe tiennent, on coupera adroitement avec des ciſeaux celle qui eſt libre pour l'enlever ſeule ſans tiraillement & ſans douleur. Toutes ces attentions qu'exigent la levée des premiers appareils des grandes playes demandent la main d'un Maître; auſſi les Praticiens prudens ne confient-ils qu'à eux-mêmes les premiers panſemens.

Tout ce détail paroîtra peut-être inutile, parce que le bon ſens ſemble aſſez dicter ces précautions; mais on ne ſçauroit manquer de les recommander aux jeunes Chirurgiens, qui penſent qu'on ne peut trop ſe rendre inſenſibles aux ſouffrances des malades. La pitié doit à la vérité être ſoumiſe à la raiſon dans les opérations; mais il eſt très-important que ce ſentiment ne s'éteigne pas dans les Chirurgiens; les panſemens qui les occupent plus que les opérations,

exigent rarement des procédés irritans & douloureux, il y a donc de l'inhumanité à ne les pas épargner aux malades toutes les fois qu'ils ſont inutiles, ou plutôt toutes les fois qu'ils ſont nuiſibles: Le Chirurgien ne doit pas ajouter à ce courage, ou ſi l'on veut, cette intrépidité qui lui eſt quelquefois néceſſaire, un caractere feroce ou cruel, qui eſt toujours déteſtable.

Il faut examiner exactement la playe dès les premiers jours de la ſuppuration, pour voir s'il n'y a pas quelques ſinus qui arrêtent les matieres purulentes déja formées ou qui retiennent du ſang épanché; en pareils cas, on en eſt ordinairement averti par une grande puanteur que la playe exhale lorſque cette humeur vient à ſe corrompre, ce qui arrive ſouvent dès les premiers jours: Ainſi la puanteur d'une playe où il n'y a pas de gangrene, eſt preſque toujours un ſigne certain de quelques humeurs épanchées & retenues dans quelque ſinuoſité formée dans les graiſſes qui avoiſinent la playe. J'ai vû dans ce cas pluſieurs bleſſés, qui étoient dans un état déplorable,

par la foibleſſe extrême, & par d'autres accidens que cauſe la préſence de ces matieres putrides & retenues.

Quelquefois les ſucs épanchés qui pénetrent l'appareil, ſe dépravent ſi promptement, qu'on s'en apperçoit dès le ſecond jour par leur mauvaiſe odeur, alors il faut changer au plutôt toutes les compreſſes de l'appareil, & enlever toute la charpie qui ne tient point; car cette dépravation pourroit produire de fort-mauvais effets, ſi on différoit à changer cet appareil pénétré de ſucs déja corrompus. Cette diſpoſition qu'ont les ſucs épanchés à ſe corrompre, engage la plûpart des Praticiens à ne ſe ſervir que de charpie ſeche au premier panſement, afin que ces ſucs la pénétrent mieux, & ne s'accumulent pas ſur les chairs, ce qui faciliteroit la putréfaction, & la rendroit plus déſavantageuſe: Quelques-uns la mouillent dans une liqueur légerement ſtiptique, comme dans une legere diſſolution *d'alun*, ils lavent les chairs avec cette liqueur, pour enlever tout le ſang épanché, & ils s'oppoſent par ce même remede, dont ils imbibent la charpie qu'ils mettent dans la playe,

à un nouvel épanchement, & en cas qu'il s'écoule encore quelque peu de ſang, cette liqueur qui eſt antiputride s'oppoſe à la corruption. Elle peut faire auſſi l'office de défenſif repercuſſif, & s'oppoſer du moins un peu à l'inflammation ; mais l'appareil doit bientôt ſe deſſécher, & devenir dur & roide ſi on n'y remédie pas. Toutes ces pratiques bien entendues ne ſont pas à rejetter : Mais quand les digeſtifs relâchans ſont indiqués, ils doivent être appliqués tout d'abord ; car il faut dès les premiers jours de la playe être en garde contre les accidens qui peuvent ſurvenir.

On ne doit pas continuer long-tems les digeſtifs relâchans.

On ne doit pas ſans quelque raiſon particuliere, telle que ſeroit l'indication quc préſente un étranglement ou une grande inflammation, continuer long-tems l'uſage de ces digeſtifs relâchans, parce qu'ils affoibliſſent trop l'action organique des chairs, laquelle ne peut alors contribuer qu'imparfaitement à cet alliage de ſucs qui forme un pus onctueux, ni entretenir dans cette humeur une chaleur ſuffiſante pour lui donner le dégré de coction qui lui convient : En effet ces remedes ne procurent ordi-

nairement qu'un pus crud & féreux ; & rendent les chairs fort molles & fort pâles ; ainsi leur usage feroit désavantageux, si on le continuoit long tems : D'ailleurs ils cessent, lorsque la suppuration est un peu établie, d'être nécessaires pour remplir l'indication qui les exigeoit ; car les matiéres purulentes y satisfont alors.

Digestifs balsamiques.

Les digestifs balsamiques, tels que ceux que l'on compose avec la térébenthine, ou quelque autre baume & le jaune d'œuf, ou avec quelque onguent balsamique & quelqu'huile convenable, par exemple, avec le baume d'Arceus & l'huile de millepertuis, ou quelqu'autre composition semblable, (voyez ci-après les sarcotiques relâchans) font les remedes qui conviennent dans toutes les playes où l'on a d'autres vûes à remplir que de procurer une suppuration louable, & de préserver de la pourriture, les matieres que cette suppuration fournit. Ces digestifs doivent être plus onctueux, selon que la suppuration tarde plus ou moins à s'établir, & plus ou moins balsamiques, selon que la suppuration s'établit plus ou moins abondamment.

Il faut furtout panfer rarement dans les premiers tems, car il n'y a pas de plus puiffant digeftif que le pus; ainfi après avoir enlevé les fucs épanchés, & s'être affuré, par la levée du premier appareil, de l'état de la playe, on doit, fi on veut hâter la fuppuration, éloigner les panfemens jufqu'à ce qu'elle foit entierement établie.

Les panfemens ne doivent pas être fréquens lorfqu'il faut provoquer la fuppuration.

On ne doit employer aucun de ces digeftifs onctueux fur les nerfs, fur les tendons, fur les membranes fort nerveufes, fur les os, en un mot fur les parties blanches ou fpermatiques qui doivent fe préparer à la fuppuration, & à l'incarnation par une efpece d'exfoliation qui arrive par le defféchement de la furface de ces parties. On procure ce defféchement par des huiles alkoolifées, ou par des balfamiques fpiritueux. Les digeftifs onctueux amolliroient trop cette furface, ces vaiffeaux fort délicats s'engorgeroient, & périroient par la pourriture qui s'empareroit des fucs retenus dans ces vaiffeaux trop relâchés & trop affoiblis; cette pourriture s'étendroit de plus en plus, & enfin détruiroit entierement le tiffu de ces

Les digeftifs onctueux ne doivent pas être appliqués fur les parties blanches ou fpermatiques.

parties ſpermatiques, trop peu fournies de vaiſſeaux artériels, pour fournir une humeur purulente, louable & peu corruptible.

Digeſtifs animés.

Les digeſtifs animés ſont néceſſaires pour réveiller & ſoutenir l'action organique des chairs bleſſées, lorſqu'elle eſt fort affoiblie & incapable de produire un pus louable, & pour avancer en même-tems la ſuppuration dans ces chairs : Ainſi ce genre de digeſtifs ne convient que lorſqu'on doit ſatisfaire tout enſemble à ces deux indications, c'eſt-à-dire, lorſque l'action des chairs n'eſt pas aſſez affoiblie, pour exiger purement des remedes vifs, ni aſſez vigoureuſe, pour n'avoir beſoin que de ſimples digeſtifs.

Deux ſortes de digeſtifs animés.

Cette débilité peut dépendre, ou d'une contuſion violente, ou d'une diſpoſition languiſſante des chairs : Cette derniere cauſe exige des remedes ſpiritueux & actifs, comme *l'eau-de-vie*, *l'eſprit de vin*, *le camphre*, *l'eau vulnéraire*, *les baumes diſtillés*, *l'eſprit de térébenthine*, &c. qu'on ajoute *aux digeſtifs balſamiques ou à l'onguent de ſtirax, ou quelques autres onguens*

Digeſtifs animés, ſpiritueux ou revivifians.

guens relâchans & antiputrides; tels ſont ceux où entrent la myrrhe, l'aloës, le benjoin, l'encens, le ſtirax.

Digeſtifs animés diſſolvans.

Si cet affoibliſſement de l'action organique des vaiſſeaux dépend d'une contuſion un peu conſidérable, on doit éviter les remedes fort ſpiritueux, ſurtout les huiles alkooliſées, & les huiles eſſentielles diſtillées; parce que ces huiles épaiſſiſſent & durciſſent les humeurs arrêtées dans les tuyaux froiſſés, conſolident l'extrêmité de ces vaiſſeaux, & empêchent par-là le dégorgement de ces mêmes vaiſſeaux. Si ces humeurs arrêtées ne peuvent dans les premiers tems rentrer dans les voyes de la circulation, elles achevent d'éteindre l'action organique des canaux écraſés qu'elles engorgent, elles ſont livrées à un croupiſſement dans ces vaiſſeaux qui les expoſe à la putréfaction, & ſi après que la pourriture s'en eſt emparée à un dégré capable de les rendre pernicieuſes, elle regagnent la maſſe du ſang, elles peuvent par ce reflux, comme nous l'expliquerons dans la ſuite, cauſer de grands accidens, & même la mort: Ainſi plus la contuſion eſt violente, plus l'uſage de ces

huiles ſpiritueuſes eſt funeſte aux bleſſés; on doit le bannir en pareil cas, & recourir à des remedes actifs diſſolvans, qui non-ſeulement raniment l'action organique des chairs contuſes & engorgées, mais qui de plus donnent aux ſucs arrêtés aſſez de fluidité pour s'écouler facilement; nous ne connoiſſons encore que fort-peu de pareils remedes; mais nous en avons un qui n'eſt pas rare & qui eſt très-efficace; c'eſt le ſel armoniac bien pulvériſé qu'on peut mêler commodément avec les digeſtifs, ou les onguens, ou les décoctions balſamiques que nous avons indiqué. Le nitre, le ſel marin & preſque tous les autres ſels neutres de ſaveur ſalée, les ſels lixiviels, les ſels eſſentiels de la plûpart des plantes apéritives, ſudorifiques & purgatives, tirés à la maniere de M. de la Garaye, peuvent auſſi ſatisfaire à la même indication. Quand les chairs ſont fort contuſes, il ne faut pas oublier de faciliter l'action de ces remedes par des ſcarifications ou des inciſions qui puiſſent fournir de toute part aux ſucs arrêtés, des iſſues pour s'échaper, & qui puiſſent mettre les remedes

à portée d'agir jusques dans l'intérieur de la masse de ces chairs contuses.

Les remedes spiritueux peuvent seulement convenir dans les playes contuses où l'action des chairs n'est pas excessivement affoiblie ; car cette action excitée par ces remedes suffit alors pour empêcher le croupissement des sucs & leur dépravation.

On doit diminuer tous les remedes actifs à mesure que les chairs se révivifient, & que leur engorgement se dissipe, afin que le digestif puisse accélérer ensuite plus promptement la suppuration.

DES DE'FENSIFS.

Les défensifs, comme nous l'avons dit, sont des remedes qu'on applique extérieurement sur une playe après l'avoir garnie intérieurement d'un digestif convenable : Ils servent à défendre la partie malade de quelque accident que l'on redoute, comme d'une inflammation, d'une disposition à la mortification, d'un engorgement ou d'un étranglement. Ces défensifs doivent être de différens genres pour pouvoir s'opposer à ces

différens accidens. On peut les réduire comme les digeſtifs à trois claſſes, en renfermant ſous la premiere *les défenſifs aſtringens* ou répercuſſifs, ſous la ſeconde, *les défenſifs relâchans*, & ſous la troiſiéme, *les défenſifs animés*.

Défenſifs aſtringens. Les défenſifs aſtringens étoient fort en uſage chez les Anciens, ſurtout dans les playes qui demandent immédiatement la réunion. Ces remedes s'oppoſent à l'inflammation que l'on doit prévenir ſoigneuſement dans la cure de ces playes, parce qu'elle forme, comme nous l'avons dit en parlant des conſolidans, un obſtacle très-grand à la réunion. Mais le ſuccès de ces remedes contre l'inflammation dans ce genre de playe, les avoit entraîné dans une erreur qui a dû être très-funeſte à beaucoup de bleſſés. Les anciens Chirurgiens confondoient communément l'inflammation avec ce genre de tumeur ou de gonflement qui arrive aux playes accompagnées d'étranglement, & qu'ils appelloient ordinairement fluxion; ils penſoient que la partie bleſſée étoit affoiblie par la playe, & qu'elle ne pouvoit plus réſiſter à l'af-

fluence des ſucs que les autres parties plus fortes lui envoyoient; ainſi ils attribuoient à ce prétendu affoibliſſement la fluxion ou l'engorgement qui arrive par étranglement. Dans cette idée, ils avoient recours aux remedes qu'ils croyoient propres à fortifier & reſſerrer les vaiſſeaux de la partie malade; mais le ſuccès ne favoriſoit pas cette pratique, on a trouvé plus de ſecours dans les remedes huileux, que le ſeul hazard a pû introduire dans le traitement de ces engorgemens. Pour concilier l'expérience avec leur opinion, les Anciens formoient par un aſſemblage monſtrueux de relâchans & d'aſtringens, des défenſifs qui ſembloient s'accommoder à leur préjugé. De-là ſont venues les embrocations *d'huiles de mirrhe, de maſtic, de roſes, de coin, & pluſieurs* recettes compoſées de même, de deux genres de remedes dont les vertus s'entredétruiſent. Une pratique plus éclairée rejette aujourd'hui ce mêlange de remedes incompatibles; elle ſçait diſtinguer les cas où elle doit placer à propos ces deux genres de défenſifs ſéparément, ou ſi elle les preſcrit encore quelquefois

enſemble, ce n'eſt que dans la vûe de corriger ou de modérer la trop grande aſtriction de certains répercuſſifs par quelques relâchans ou anodins; mais on ſe garde bien de détruire cette vertu, comme faiſoient les Anciens, qui l'anéantiſſoient dans les huiles dont nous venons de parler; car ce n'eſt que ſur cette aſtriction modérée que l'on compte pour ſatisfaire à l'indication qu'on a à remplir. Si une playe eſt menacée d'une inflammation ſimple ſans qu'il y ait d'étranglement à craindre, on peut recourir aux antiphlogiſtiques répercuſſifs pour prévenir cet accident, ou pour le diſſiper, s'il paroît déja; mais on doit les employer avec toutes les précautions que nous avons détaillées ci-devant en parlant de l'uſage de ces remedes, & il faut d'ailleurs remarquer que dans le cas dont il s'agit ici, l'inflammation n'eſt à craindre que lorſqu'elle eſt un peu conſidérable, & on ſe diſpenſe ordinairement de lui oppoſer ces remedes, lorſqu'on ne s'attend qu'à un petit gonflement inflammatoire qui eſt ordinaire aux playes, & qui même contribue à procurer une ſuppuration louable; on

ſçait aſſez que ces remedes peuvent d'ailleurs convenir dans les cas d'hémorrhagies, pourvû qu'ils ſoient ſecondés par d'autres aſtringens introduits dans la playe. Ainſi nous ne nous arrêterons point à ce dernier uſage qui ſe préſente de lui-même, (voyez les répercuſſifs conſolidans & aſtringens.)

Défenſifs relâchans.

Nous venons de voir que l'expérience, malgré de puiſſans préjugés, avoit introduit dans la pratique des Anciens, l'uſage des défenſifs relâchans; il eſt vrai qu'ils croyoient changer, pour ainſi-dire, la nature de ces remedes, en les joignant à quelque aſtringent, ils eſpéroient trouver, par exemple, dans l'huile d'olive, un défenſif fortifiant après y avoir fait infuſer des roſes, cependant il eſt évident que ce remede reſtant toujours gras & huileux, ne peut ceſſer d'être relâchant & émollient. Mais l'expérience ayant cependant fait appercevoir depuis longtems l'utilité de ce genre de remedes, il eſt viſible que les topiques relâchans ont été placés à bon titre par les Anciens mêmes, parmi les défenſifs. J'ai aſſez fait entrevoir dans les deux obſerva-

tions que j'ai rapportées vers la fin du Chapitre précédent, quel eſt l'uſage de ces remedes, & le cas où ils conviennent dans les playes, qui eſt ſur-tout lorſqu'on craint que quelque partie aponévrotique ou tendineuſe ne ſoit bleſſée, & n'occaſionne un étranglement & un engorgement dans la partie malade. Je ne m'étendrai pas davantage ſur l'uſage de ce genre de défenſif, parce que je ſerai obligé d'en parler encore dans mon Traité ſur la Gangrene, lorſque je traiterai de la mortification que peuvent cauſer les étranglemens & les engorgemens qui les ſuivent.

Défenſifs animés.

Nous avons la même remarque à faire ſur les défenſifs animés, que celle que nous avons fait ſur les digeſtifs animés; car ces défenſifs peuvent être employés pour ranimer des chairs contuſes, ou des chairs dont l'action organique languit par une ſtupéfaction cauſée par la violence d'un coup, ou par quelque mauvaiſe diſpoſition qui menace de gangrene.

Deux genres de défenſifs animés.

Défenſifs diſſolvans.

Dans le premier cas, on doit recourir aux remedes actifs, & diſſolvans, dont nous avons déja parlé, afin qu'ils contribuent avec les di-

gestifs animés par de pareils remedes, au dégorgement des chairs contuses. Une forte décoction de racine d'Aristoloche, de Bryone, d'Enula-campana, ou d'autres plantes âcres ou ameres qui sont des remedes de ce genre, peut servir à dissoudre du sel armoniac, ou à son défaut, du sel nitre, du sel marin, des sels lixiviels, des sels essentiels des plantes salées, âcres ou ameres, & à mouiller les plumaceaux & les compresses qu'on applique extérieurement. On doit borner l'usage de ces remedes aux chairs de la playe qui sont fort contuses; car comme nous l'avons déja remarqué, si la contusion n'est pas fort-considérable, & que l'action organique des chairs réveillée par quelque remede que ce soit, puisse suffire pour entretenir la fluidité & le mouvement des sucs, les remedes spiritueux peuvent dans ce cas convenir, au moins aussi bien que ceux dont nous parlons. Il faut remarquer d'ailleurs, que dans les playes les plus contuses, le froissement des chairs n'est pas égal dans toute l'étendue de la contusion; il n'y a souvent que les chairs les plus voisines

Défensifs spiritueux.

de la playe qui exigent des défensifs dissolvans. On peut appliquer par-dessus les premieres compresses chargées de ces remedes & bornées à ces chairs, d'autres compresses plus étendues & trempées dans des liqueurs spiritueuses, pour couvrir le reste de la partie qui est moins contuse.

C'est encore à ce dernier genre de remede que l'on a recours, quand la débilité de l'action organique dépend d'une disposition qui tend à la gangrene. Ces défensifs spiritueux sont *le vin, l'eau-de-vie, l'esprit de vin, l'eau vulnéraire, toutes les liqueurs remplies d'huiles volatiles aromatiques, le camphre dissout dans ces liqueurs, les plantes aromatiques bouillies dans le vin, ou réduites en poudre & cuites avec le vin en forme de cataplasme, telles sont la sauge, la lavande, l'hisope, le romarin, le thim, la marjolaine, l'origan, le calament, le pouliot, le serpolet, l'abrotanum, l'absynthe, les bayes de geniévre, de laurier, les semences d'anis, de coriandre, d'ammi, de daucus, de fenouil, &c.* On peut avec ces poudres, les quatre farines, & le vin, faire des cataplasmes qui se-

ront d'excellens défensifs pour ranimer l'action organique des chairs de la partie blessée.

DES REMEDES GE'NE'RAUX.

La saignée est un des principaux remedes que la Chirurgie puisse opposer à la plûpart des accidens qui surviennent aux playes récentes, tant à celles qui demandent la réunion, qu'à celles qui doivent suppurer; car elle est trés-efficace pour prévenir les inflammations, les étranglemens, les hémorrhagies, la fiévre, les convulsions; aussi ne manque-t-on jamais d'y avoir recours dans la cure des playes un peu considérables, & de répéter même ce remede plusieurs fois, lorsqu'on redoute, ou qu'on a à combattre quelques-uns des accidens dont on vient de parler. Saignée.

La diéte rigoureuse & humectante est en pareil cas une seconde ressource qu'il est très-important de ne pas négliger. La diete. L'usage des purgatifs dans les playes récentes paroît assez généralement établi par les Anciens, & prescrit encore par beaucoup de Théoriciens modernes; mais tous les Purgatifs.

Praticiens éclairés rejettent aujourd'hui ces remedes, tant qu'il ne se trouve chez les blessés d'autres indications que celles que peuvent fournir les playes; ils sont même convaincus que les purgatifs, surtout ceux qui sont un peu actifs, sont des irritans fort-dangereux dans beaucoup de cas où la moindre irritation peut attirer de fâcheux accidens. Si la purgation est indiquée indépendamment de la playe, par quelque signe ou par quelque indisposition qui fasse craindre les mauvais effets de quelques matieres dépravées & retenues dans les premieres voyes, on tache d'entraîner ces matieres par des lavemens, ou par quelques laxatifs fort-doux: Mais si elle est indiquée par une disposition cacochyme qui puisse apporter quelque obstacle à la guérison de la playe, & qui exige des purgatifs plus forts, on attend que les tems orageux de cette playe soient passés, & que les chairs blessées se trouvent, par une suppuration bien établie, dans un relâchement qui rassure contre l'effet turbulent de ces remedes.

Les diaphorétiques & les diurétiques.

Quand cet état de cacochymie pa-

roît indiquer l'uſage de quelques autres évacuans, ſoit diaphorétiques, ſoit diurétiques, on doit en uſer avec la même circonſpection. Mais lorſque les ſucs vicieux répandus dans la maſſe du ſang portent ſur le principe vital, débilitent l'action organique des chairs bleſſées, & font craindre dès les premiers jours, la mortification, on ne doit point héſiter à recourir aux cordiaux ſtimulans, comme à la thériaque & aux autres remedes remplis de ſubſtances ſpiritueuſes, afin de ſeconder l'effet des digeſtifs & des défenſifs animés qu'on employe extérieurement pour ranimer l'action trop languiſſante des chairs de la partie bleſſée. Les Cordiaux.



CHAPITRE XVIII.

Seconde indication, qui consiste à entretenir la quantité & la qualité du pus nécessaires pour la régénération des chairs.

NOUS ne pouvons satisfaire à cette indication avec intelligence, si nous ignorons la véritable cause & le méchanisme de la régénération des chairs dans les cavités des playes, des ulceres & des abscès; sans cette connoissance, nous sommes réduits à suivre aveuglement la voye qui nous est marquée par une expérience vague & équivoque.

Mais on est toujours incertain & inquiet quand on marche sans lumiere, même dans les routes les plus frayées & les plus connues. La connoissance des opérations de la nature dans la réproduction de la substance dont nos parties ont souffert une perte, peut seule éclairer notre pratique dans la cure des solutions de continuité, où nous devons procurer

ou faciliter cette réproduction ; ainſi on ne doit pas regarder cet objet comme un point de théorie, ou comme une explication recherchée, qui n'intéreſſe que la curioſité.

De la régéneration des chairs.

On ne s'eſt point encore aſſez attaché à raſſembler & à examiner tous les faits qui peuvent ſervir à expliquer le méchaniſme de la nature dans la production des chairs qui rempliſſent les cavités des playes ; l'imagination a ſeulement ſaiſi quelques idées groſſieres, qui, au premier aſpect, paroiſſent conformes à ce que ce phénomêne offre immédiatement de plus frappant à nos yeux. On s'eſt laiſſé prévenir par une comparaiſon tirée de l'art du Maçon, comparaiſon ſi ſenſible & ſi ſéduiſante, qu'elle a éloigné de l'eſprit tous les doutes qui pourroient le porter à pouſſer plus loin ſes recherches, & à entrer dans un examen plus rigoureux. On s'eſt imaginé que les chairs ſe reproduiſoient par l'application du ſuc nourricier à l'extrêmité des petits tuyaux coupés. Frappés de l'idée d'u-

ne ſorte de maçonnerie, il nous ſemble que ces petits canaux croiſſent de la même maniere que nous voyons que croît le tuyau d'une cheminée qu'on allonge ; nous penſons que de même que le Maçon arrange les briques ou les matériaux quand il bâtit, la nature, par le moyen de la circulation, porte & place auſſi avec ordre le ſuc nourricier à l'extrêmité des petits vaiſſeaux coupés, & que ce ſuc s'y coagule & forme de nouveaux contours qui rallongent ces petits tuyaux.

Nous adoptons ces idées ſans faire attention à pluſieurs faits aſſez connus, qui montrent ſenſiblement que la nature agit bien différemment dans les corps vivans : Car pourquoi n'appercevons-nous pas que dans les végétaux, les fibres herbeuſes ou ligneuſes d'une branche ou d'un tronc totalement coupé, ne croiſſent ou ne pouſſent point, qu'au contraire la ſurface de ces fibres coupées ſe desſéche & ſe reſſerre ; le paſſage des ſucs s'y ferme entierement, & toute végétation y ceſſe ; elle ſe jette ſur les côtés, où elle trouve dans le tendre tiſſu de l'écorce des parties plus

délicates & plus minces, qu'elle étend & pousse au-dehors pour former des bourgeons qui produisent de nouvelles branches. Cette opération s'exécute par le mouvement de la séve qui force le foible tissu de ces parties ; la nutrition qui se fait dans l'intérieur des fibres naissantes fournit aux parois de ces fibres, à mesure qu'elles s'étendent, la substance qui doit leur donner la solidité & l'épaisseur qui leur convient. Dans cette végétation la nature ne travaille point par dehors à découvert, elle n'expose point à l'air les sucs qu'elle employe ; cet agent extérieur les altéreroit sans doute. Nous observons à peu près le même méchanisme dans les parties des animaux, particulierement dans les ongles, dans les cornes, dans les poils, dans les verrues, &c. car on sçait que ces parties ne croissent point par l'application d'un suc nourricier à la surface extérieure de leur extrêmité coupée : Comme dans les végétaux, cette extrêmité se desséche & se durcit ; les sucs ne peuvent se porter au-dehors pour réparer la substance qui a été enlevée ; si ces parties sont susceptibles d'ex-

tenſion ou d'accroiſſement, ce n'eſt point par l'extrêmité où elles ont été coupées, ce n'eſt, comme nous le verrons dans la ſuite, que dans les endroits où le tiſſu de ces parties eſt ſi tendre & ſi flexible, qu'il ne peut réſiſter à l'effort des ſucs que la circulation y envoye. Voilà conſtamment dans tous les cas, où les ſens peuvent en décider, les loix que la nature ſuit dans l'accroiſſement, ou, ſi on le veut, dans le rallongement des tuyaux d'une partie dont une portion a été enlevée.

Pourquoi donc, ſans aucune preuve, ſuppoſer dans la régénération des chairs un méchaniſme ſi oppoſé à cet ordre naturel? Les chairs qui rempliſſent la cavité des playes, ſemblent naître, il eſt vrai, de la ſurface ou de l'extrêmité des chairs mêmes qui ont été coupées; mais ces chairs coupées ne renferment-elles point entre elles quelque tiſſu extrêmement mince & foible, qui, comme dans tous les cas que nous venons de rapporter, puiſſe ſeul être forcé & étendu par les ſucs que la circulation porte dans ce foible tiſſu qui n'eſt plus appuyé, & qui ne peut réſiſter à l'effort

de ces ſucs. Pourquoi, au lieu de s'en tenir à cette ſimple extenſion ſi facile à comprendre & ſi bien établie par des exemples frappans fournis par la nature même, ſe décider, par une comparaiſon étrangere, pour une vraie réproduction des chairs qui eſt abſolument inſoutenable. Quelques-uns, à la vérité, ſe ſont déja déclarés pour la réproduction des chairs par une ſimple extenſion, mais ils ne ſont point entrés dans le détail des connoiſſances qui peuvent l'établir avec certitude, & qui peuvent diſſiper toutes les difficultés que cette matiere nous préſente. Pour mieux faire ſentir ces difficultés, & pour expoſer évidemment le méchaniſme particulier de la régénération dont il s'agit, nous allons rappeller ici pluſieurs faits auxquels toutes nos recherches & tous nos raiſonnemens ſur cette matiere doivent être rigoureuſement aſſujettis.

1°. Les vaiſſeaux ſenſibles, les tendons, les nerfs remarquables ne ſe réparent point lorſqu'ils ſouffrent une déperdition de ſubſtance, car on n'en trouve jamais aucun dans le corps des cicatrices; s'il ſort quelque peu de

ſang quand on y fait des inciſions, ce n'eſt que par de petits points preſqu'imperceptibles qui marquent que cette humeur ne la pénétre que par des routes inſenſibles, c'eſt-à-dire, par des vaiſſeaux capillaires ſi petits, qu'elle ne peut donner aucune rougeur à la ſubſtance de la cicatrice.

2°. Les fibres ſanguines ou la chair qui forme les muſcles, ne ſe réparent point non plus; on peut s'en convaincre par la nature des cicatrices qui ſe forment aux grandes playes des muſcles: Car non-ſeulement la ſubſtance de ces cicatrices n'eſt point fibreuſe, mais nous voyons d'ailleurs qu'après que les chairs régénérées ont rempli entierement la cavité de la playe, & qu'elles ſe ſont couvertes d'un nouvel épiderme, elles blanchiſſent, elles ſe reſſerrent, ſe rabbattent peu à peu, & laiſſent pour toujours à l'endroit de la playe un enfoncement proportionné à la déperdition de la ſubſtance muſculeuſe.

3°. Les autres parties, comme la peau, la ſurpeau, les graiſſes, les parties membraneuſes, le cerveau, les os mêmes, paroiſſent recroître, ou fournir du moins une ſubſtance par-

ticuliere qui répare celle qui leur a été enlevée.

4°. Toutes ces mêmes parties, sans en excepter les os, croissent alors sous la forme d'une chair bien fournie de sang; mais quand cette nouvelle substance vient à se raffermir, elle semble changer de nature, elle devient blanche, uniforme, plus ou moins solide, selon les parties qu'elle repare, & elle paroît en quelque sorte informe, si nous la comparons avec la substance des parties qui l'ont fournie.

5°. Les chairs qui naissent pour former la substance des cicatrices doivent, pour avoir les qualités qui conviennent, être fermes, grainées, & peu faciles à faire saigner; elles sont défectueuses au contraire, lorsqu'elles sont lisses, molles, spongieuses & sanguinolentes.

6°. La régénération ne commence à se faire qu'après que le sang qui s'écoule des chairs de la playe est arrêté, que l'inflammation qui survient ordinairement aux playes est appaisée, & que la suppuration est établie.

7°. Les chairs qui se régénerent ne

ſont bien conditionnées que lorſque la ſuppuration fournit une matiere qui a une bonne conſiſtence, & les autres qualités requiſes.

8°. Cette humeur que fournit la ſuppuration, ne peut, quelque louable qu'elle ſoit, être la matiere propre de ces chairs qui régénerent; car cette matiere, c'eſt-à-dire, le ſuc nourricier, doit être, comme la ſubſtance de nos parties, privée de ſels; or le pus n'en eſt point dépouillé; on en eſt très-convaincu par la putréfaction dont il eſt fort ſuſceptible.

9°. On apperçoit avec le microſcope, quand la ſuppuration eſt parfaitement établie, de petites élévations ſur la ſurface des chairs, qui reſſemblent à de petites cornes de limaçon (*a*).

10°. Il eſt évident que la circulation a lieu dans les chairs qui ſe reproduiſent; leur couleur vermeille & leur fermeté, lorſqu'elles ſont bien conditionnées, ne convient pas à des chairs où le ſang croupit; ainſi ces chairs nouvelles doivent être formées de vaiſſeaux qui portent & d'autres

(*a*) Boerhaave, Comment. ſur les Aphor.

qui rapportent le ſang, & il doit y avoir entre ces deux genres de vaiſſeaux une continuité qui procure de l'un à l'autre une communication libre.

11°. La matiere de toute ſuppuration louable ne peut être fournie que par des chairs bien ſaines & bien vivantes, c'eſt-à-dire, par des chairs animées d'une action organique; cette vérité eſt appuyée d'un ſi grand nombre de faits, qu'il n'eſt pas permis de la révoquer en doute; & il eſt très-important de ne la pas perdre de vûe, parce qu'elle nous apprend que les chairs qui ſe reproduiſent doivent être formées de tuyaux organiſés, c'eſt-à-dire, de tuyaux qui exigent une compoſition de parties, & une ordonnance dans leur contexture, qui excluent du méchaniſme de la production de ces petites machines mouvantes, toutes idées de maçonnerie.

12°. Ces petits vaiſſeaux organiſés, quoiqu'imperceptibles, ſont formés d'autres vaiſſeaux: car ils doivent avoir des fibres muſculeuſes ou d'autres petits tuyaux équivalens, qui leur ſervent de muſcles, pour

être, comme partout ailleurs, la cause instrumentale de leurs mouvemens, c'eſt-à-dire, des dilatations & contractions momentanées & ſucceſſives, dans leſquelles conſiſte l'action organique ou la vie de ces vaiſſeaux. Ces muſcles ou ces fibres motrices, quelles qu'elles ſoient, doivent du moins être fournies de filets nerveux, par leſquels l'eſprit vital, ce principe unique de tous nos mouvemens, puiſſe leur donner de l'action : Sans cette action, nos vaiſſeaux, ſurtout nos vaiſſeaux artériels, ne peuvent, comme nous le prouverons dans la ſuite (*a*), ſervir à la circulation ; le ſang qu'ils contiennent s'y arrête, s'y fixe & les bouche entierement. La petiteſſe extrême des vaiſſeaux qui arroſent les chairs qui ſe reproduiſent, ne s'oppoſe point à cette compoſition. Les plus petits animaux qui, comme nous, ſont formés de parties organiques, renferment certainement dans une étendue imperceptible une multitude inconcevable de parties ; on en peut juger par la compoſition immenſe qu'on peut même remar-

(*a*) Traité de la Gangr. ſecond. Part. Cauſes de la Gangr. ſéche.

quer

quer chez nous dans les plus petites parties. Ruysch qui, à l'aide du microscope, y a observé des millions de vaisseaux sous le volume d'un grain de senevé, a laissé appercevoir que dans le fœtus cette prodigieuse quantité de vaisseaux se trouve sous un volume encore plus petit. Ainsi que doit-on penser de la place que doit occuper dans un ciron cette même multitude de petits vaisseaux. Nous ne pouvons donc point nous fonder sur la petitesse de nos parties, pour assigner des bornes à leur composition: La raison peut, à la vérité, en admettre; mais elle nous apprend en même-tems que les sens ne peuvent en approcher, & que l'imagination même n'y peut atteindre.

13°. Cette multitude de vaisseaux qui de plus petits en plus petits, & comme par gradation, entrent dans la composition des parties organiques, nous prouve d'ailleurs qu'il y a dans les corps animés d'autres vaisseaux que des vaisseaux sanguins; qu'il y en a qui sont destinés à porter uniquement des sucs beaucoup plus fins que le sang. Il y en a effet parmi ceux que le microscope nous décou-

vre, une quantité énorme qui ſont incomparablement plus déliés que les globules qui forment le ſang, & que les petits globules qui compoſent immédiatement ces globules du ſang. Mais ne nous y trompons pas en croyant les connoître par la couleur ſous laquelle ils paroiſſent à nos yeux; il ne ſuffit pas que des petits vaiſſeaux ne ſoient point rouges, pour aſſurer qu'ils ne portent point de ſang; car quand cette humeur ſe trouve en petite quantité dans les vaiſſeaux, & que le diamêtre de ces vaiſſeaux oblige les globules à défiler ſeul à ſeul, il ne nous paroît point rouge, & ne teint point les vaiſſeaux qui le renferment. Ainſi la couleur blanche des vaiſſeaux ne nous ſert point à diſtinguer les petits vaiſſeaux exanguins, des petits vaiſſeaux ſanguins. L'exiſtence de ces petits vaiſſeaux privés de ſang, nous eſt ſûrement démontrée; mais nous ne pouvons les reconnoître au ſimple aſpect, nous oſons ſeulement préſumer qu'il s'en trouve beaucoup plus dans les parties blanches ou peu colorées, que dans les parties rouges; que le blanc des yeux, par exemple,

en eſt plus fourni que la chair des muſcles : Nous ne pouvons pas aſſurer non plus que les vaiſſeaux des parties qui de blanches deviennent rouges, ſoient des vaiſſeaux exanguins dégénérés, par une dilatation extraordinaire, en vaiſſeaux ſanguins; car ces parties blanches peuvent être très-fournies de vaiſſeaux ſanguins entierement privées de rougeur, qui étant eux-mêmes dilatés, peuvent recevoir une quantité de ſang ſuffiſante, pour donner à ces parties une couleur rouge très-foncée.

14°. La nutrition ou la réparation des vaiſſeaux compoſés, ne peut ſe faire par le ſuc nourricier que dans les plus petits & les plus ſimples canaux qui entrent dans leur compoſition. Il eſt important pour notre ſujet d'éclaircir ce dernier article ; car il réſulte de-là qu'aucun vaiſſeau organique ou compoſé ne peut être nourri par les ſucs qu'il contient dans ſon canal. Pour comprendre cette vérité, il ſuffit de ſe repréſenter la parois de ce vaiſſeau comme une toile formée par un lacis d'autres vaiſſeaux fort déliés ; on s'appercevra d'abord que ſi le ſuc nourricier s'appliquoit à

la ſurface interne de cette parois ou de cette toile pour nourrir le vaiſſeau, il ſe placeroit, du moins en partie, entre les petits filets ou vaiſſeaux qui compoſent cette parois, & réuniroit ou colleroit ces petits vaiſſeaux enſemble, comme le ſont les fils d'une toile cirée : Or il n'arrive rien de ſemblable dans la nutrition, car tous les petits vaiſſeaux qui en compoſent de plus grands reſtent toujours diſtingués ; ils ſont ſeulement aſſemblés ou étroitement entrelacés, ſans ſe confondre & ſans faire abſolument corps enſemble. Ainſi le ſuc nourricier ne doit jamais être dans le cas de s'inſinuer entre eux, ni de s'appliquer par conſéquent à la ſurface intérieure de la parois d'un vaiſſeau compoſé ; la nutrition de ce vaiſſeau ne peut donc ſe faire que dans les petits vaiſſeaux ſimples qui le compoſent, c'eſt-a-dire, dans les vaiſſeaux qui ne ſont point formés de parois compoſées, & qui au contraire ſervent à former les premieres trames de nos parties. Cette vérité eſt ſuſceptible d'autres démonſtrations auxquelles nous ne nous arrêterons pas, parce qu'elles ſont fort abſtrai-

tes, & que celles que nous venons de donner les rend ici inutiles.

On conçoit auſſi très-facilement qu'une portion d'un tel vaiſſeau, coupée & enlevée, ne peut être réparée par le ſuc nourricier que peut fournir ce vaiſſeau; car les molécules de ce ſuc qui s'appliqueroient les unes aux autres, ne formeroient, en allongeant les parois coupées, qu'un maſſif au lieu d'un tiſſu compoſé de vaiſſeaux. La réproduction de ce tiſſu ne pourroit avoir lieu que par la réparation de chaque petit vaiſſeau ſimple de ce même tiſſu, & même par la réparation de chacun en particulier: Or cette réparation ne ſe pourroit faire que par le ſuc que ces petits vaiſſeaux pourroient ſe fournir à eux-mêmes. Mais cette réproduction n'eſt concevable que pour les tuyaux qui auroient une direction longitudinale, & qui n'auroient qu'un arrangement ſimple qu'ils pourroient conſerver en s'allongeant ſelon cette direction, car elle eſt évidemment impoſſible pour ceux qui ont une ſituation tranſverſale, pour ceux qui ſe croiſent & s'entrelacent ſans ceſſe, qui ſe diviſent & ſoudiviſent, qui fourniſſent les

communications néceſſaires pour la circulation dans tout le tiſſu des parois des plus petits vaiſſeaux compoſés, & de ceux qui ſont formés de ces petits vaiſſeaux. Il y a plus à faire ici que nous ne penſions, lorſque nous comparions le méchaniſme de la génération à un pur maçonnage. Un ſimple allongement de tuyaux ne ſuffit pas, il y a une grande partie de ces tuyaux, par exemple, les circulaires, qui ſont emportés entierement, & pour leſquels il ne reſte plus de guide au ſuc nourricier. Qu'eſt-ce qui le dirigera pour en faire de nouveau? Ce n'eſt pas aſſez, car il faut de plus que ce méchaniſme puiſſe ſatisfaire à une ſtructure d'un détail immenſe: D'où il s'enſuit viſiblement qu'il n'y a aucun rapport entre un tel méchaniſme & notre comparaiſon. Tous ces faits nous obligent d'abandonner cette idée groſſiere de maçonnerie que l'on a adoptée trop légerement pour expliquer les opérations de la nature dans la régénération des chairs. Nous ſommes donc réduits à n'admettre qu'une ſimple extenſion pour toute régénération; car nous ne connoiſſons pas d'autres voyes que la nature

puiſſe tenir pour réparer les déperditions de ſubſtance que ſouffrent nos parties.

Tout m'aſſure la poſſibilité de cette extenſion, la Phiſiologie & la Patologie abondent en faits, qui prouvent que nos parties peuvent s'étendre infiniment au-delà de leurs bornes ordinaires, & qu'en effet dans bien des cas elles ſe prêtent peu à peu & ſans aucun effort apparent à des extenſions énormes, où cependant elles conſervent toujours cette ſtructure organique d'où dépend l'action & la vie qui conſervent ces parties.

Tous les faits que nous avons détaillés & qu'il faut concilier, décident ſouverainement pour cette extenſion, qui de ſon côté ſatisfait pleinement à tous les phénomenes que nous avons à concilier; car auſſitôt que je me rappelle qu'on ne trouve point de fibres charnues dans les nouvelles chairs qui rempliſſent la cavité des playes, qu'on n'y voit ni nerfs ni vaiſſeaux remarquables, que cete nouvelle ſubſtance, de quelque partie qu'elle vienne, naît ſous la forme d'une chair très-vive, qu'enſuite cette forme diſparoît tellement, qu'on ne

voit plus qu'une ſubſtance ferme ; blanche, d'une texture qui ſemble uniforme, ou plutôt informe, que cette ſubſtance quitte peu à peu la forme de chair lorſqu'elle n'eſt plus mouillée par la ſuppuration, & qu'elle eſt recouverte d'un nouvel épiderme, que la régénération commence lorſque la ſuppuration eſt établie, que cette ſuppuration ne paroît qu'après que l'hémorrhagie des chairs de la playe eſt arrêtée, que les bonnes qualités du pus dépendent du bon état de la chair qui renaît, & le bon état de cette chair des bonnes qualités du pus, &c. je trouve en effet dans l'extenſion, mais ſeulement dans celle de la ſubſtance de nos parties les plus déliées & les plus délicates où ſe fait la derniere diſtribution du ſang, la cauſe de tous ces phénomenes, c'eſt-à-dire, dans la ſubſtance des parties où aucun nerf, aucun rameau d'artere, ni aucun autre vaiſſeau ſenſible n'entre, & où il y en entre néanmoins beaucoup qui ſont imperceptibles, & parmi leſquels les vaiſſeaux ſanguins peuvent en quelque ſorte ſe faire remarquer par leur dilatation pendant la régénération, & enſuite

redevenir imperceptibles comme ils l'étoient auparavant.

Pour comprendre quelle eſt cette ſubſtance où peuvent ſe trouver ces petits vaiſſeaux imperceptibles dans leur état naturel, & pour ne rien avancer ſans preuve, nous nous en tiendrons uniquement à ce que le microſcope nous en apprend, lorſqu'on examine la circulation du ſang à travers les vaiſſeaux artériels les plus déliés de quelque partie mince & fort-tranſparente d'un animal vivant, (*a*) on apperçoit que ces petits vaiſſeaux s'anaſtomoſent & communiquent ſi fréquemment les uns avec les autres, qu'ils ne laiſſent entre eux que des intervalles, qui ſouvent ne paroiſſent preſque que comme des points poligones & ſolides, autour deſquels le liquide qu'on voit à travers ces petits filets artériels qui ſont fort tranſparens, ſemble ſe promener, à peu près de la même maniere que nous voyons quelquefois l'eau couler entre les pavés des rues. Ces tuyaux dont les parois ſont en quelque ſorte inviſibles, parce qu'elles ſont

(*a*) Voyez Cowper, Tranſ. Philoſo. 1702. no. 280. art. 2.

diaphanes, forment une eſpece de réſeau, que l'on ne diſtingue de la ſubſtance qui occupe ces mailles, que par la tranſparence des filets qui le compoſent; c'eſt pourquoi les petits intervalles membraneux qui ſe trouvent entre ces filets, & qui ſont moins tranſparens, paroiſſent comme des points ſolides, iſolés ou détachés les uns des autres; quoiqu'ils ne forment avec ce réſeau qu'un même continu, & qu'ils ne ſoient eux-mêmes, ſans doute qu'un tiſſu de vaiſſeaux beaucoup plus petits & beaucoup plus entaſſés que ceux qui forment le réſeau, & peut-être auſſi que ce tiſſu vaſculaire & membraneux renferme un amas de petites véſicules; car c'eſt ainſi que paroît être formé le tiſſu qui remplit les mailles du réſeau que compoſent d'une maniere fort-ſenſible les vaiſſeaux des feuilles des arbres. Ce réſeau que l'on peut comparer à celui que forment dans les animaux, les capillaires dont on vient de parler, a pareillement ſes filets ou vaiſſeaux tranſparens, & les intervalles qu'ils laiſſent entre eux ſont preſque opaques, lorſque les feuilles ſont vertes & remplies de ſucs, au lieu

que quand elles ſont ſeches, ce ſont les filets du réſeau qui ſont opaques, & les intervales qui ſont tranſparens ; mais j'ai remarqué que le tems le plus favorable, pour examiner dans ce dernier cas avec le microſcope, la ſubſtance véſiculaire qui remplit ces intervalles, eſt lorſque ces feuilles commencent à jaunir & à ſe deſſécher.

C'eſt par ces réſeaux que les ſucs ſont diſtribués de maniere, qu'ils ſemblent ſe promener comme à leur gré autour des petits points plus denſes qui occupent les mailles, & ce ſont les communications extrêmement multipliées des petits filets de ces réſeaux qui font la ſûreté de la circulation dans les dernieres ramifications des capillaires artériels.

Ces petits vaiſſeaux tranſparens que le microſcope nous découvre en forme de réſeaux, nous paroiſſent être véritablement le dernier terme de la diſtribution de la partie rouge des humeurs dans le tiſſu des parties, non-ſeulement parce que ces petits vaiſſeaux ſont ſi déliés, que les globules du ſang ne peuvent y paſſer que ſeuls à ſeuls, (*a*) mais encore parce

(*a*) Leuwenhoeck, Tranſ. Philo. 1699.

qu'après que les rameaux artériels les ont versés dans ces réseaux, ils sont repris par d'autres petits rameaux qui sont reconnus pour les premiers capillaires veineux ; ces petits rameaux vont se réunir à de petits canaux un peu plus remarquables, & ceux-ci à d'autres qui sont encore plus considérables, on voit que la liqueur qui les remplit, prend une couleur rouge de plus en plus foncée à mesure qu'elle passe d'un tuyau fort-délié dans un moins petit, & de-là dans un plus gros. Enfin cette liqueur paroît après s'être avancé jusques dans les troncs les plus sensibles, sous une couleur rouge très-foncée & un peu bleuâtre ou violette, qui distingue ces vaisseaux d'avec les arteres, & les fait reconnoître bien sensiblement pour des veines ; car le sang artériel qui est d'un rouge plus clair & plus vif, perd sa couleur de plus en plus, à mesure que les capillaires qui le conduisent se divisent & approchent du réseau. Le passage du sang versé par les capillaires artériels dans ces lacis, où les globules ne peuvent défiler que seul à seul, & d'où il est repris immédiatement par des veines, prouvent ma-

nifeſtement que ces réſeaux ſont le dernier terme de la circulation du ſang ou de la partie rouge qui eſt la plus groſſiere de la maſſe de nos humeurs. Les autres ſucs plus déliés ont enſuite leurs vaiſſeaux & leur circulation particuliere qui porte à d'autres canaux des ſucs encore plus fins. Par ces différens ordres ou ces différens étages de circulation & de vaiſſeaux, les différens ſucs ſont diſtribués dans divers tiſſus folliculaires ou véſiculaires diſperſés dans la ſubſtance de nos parties.

Les portions de ces réſeaux ſanguins, qui paroiſſent ſpacieuſes, lorſque nous les examinons avec le microſcope, ne doivent être regardées que comme des points que nos yeux dénués de ce ſecours ne peuvent appercevoir : Car lorſque nous faiſons attention qu'avec le microſcope on voit facilement & en grand, la circulation du ſang dans les vaiſſeaux de la jambe d'une araignée, (*a*) on peut juger de-là que les derniers détails de cette circulation doivent être conſidérables juſques dans les plus petites

(*a*) Acta Erudit. Lipſ. 1709. p. 161.

parties de cette jambe, & entierement inaccessibles à nos yeux.

La tissure des réseaux que nous avons décrits doit donc être fort-serrée, & les capillaires qui les arrosent doivent donc aussi être fort-près les uns des autres; aussi n'est-il pas possible de faire la moindre piquûre, même dans les parties qui paroissent peu fournies de vaisseaux sanguins, qu'il n'en sorte du sang : d'où il s'ensuit évidemment, que si ces petits vaisseaux imperceptibles peuvent se dilater & recevoir assez de globules de sang pour en être colorés, les parties les plus blanches peuvent devenir fort rouges; mais en prenant cette couleur, elles doivent augmenter considérablement le volume; car le sang ne peut acquerir dans ces vaisseaux la moindre rougeur, que ces globules ne puissent y passer ensemble. Ainsi pour peu que ces parties deviennent rouges, il faut que le volume de leurs vaisseaux augmentent au moins du double & du triple, & que le tissu des parties que ces vaisseaux composent augmente aussi à proportion.

Il est certain que les parties blan-

ches ne peuvent d'abord devenir rouges que par la dilatation des petits vaiſſeaux ſanguins imperceptibles dont elles ſont fournies, car il n'eſt pas à préſumer, que préférablement à ces vaiſſeaux, une telle dilatation ſe puiſſe faire dans les autres vaiſſeaux blancs qui ſont incomparablement plus petits : Ainſi la rougeur que les parties blanches acquierent, ſuppoſe toujours la dilatation des petits vaiſſeaux ſanguins inſenſibles tant des plus petits rameaux capillaires, que des réſeaux qui en dépendent, & la dilatation de ces petits vaiſſeaux ſuppoſe toujours auſſi l'augmentation du volume des parties où ſe fait cette dilatation.

Si la cauſe d'une telle dilatation eſt commune à toute la ſubſtance renfermée dans les mailles des vaiſſeaux ſanguins, tout le tiſſu folliculaire & vaſculaire dont elle peut être compoſée doit s'étendre auſſi, & recevoir dans ces tuyaux & dans ces véſicules dilatés une plus grande quantité de ſucs; & ſi la dilatation devient exceſſive, les tuyaux & les véſicules pourront admettre du ſang. Ainſi les parties blanches peuvent recevoir

ſous la forme de chair une extenſion ſans borne. Auſſi n'y a-t-il que la ſubſtance blanche de nos parties ſolides qui puiſſe être employée à la régénération, puiſque ni fibres charnues, ni vaiſſeaux ſanguins remarquables, n'entrent dans la ſtructure des chairs qui paroiſſent ſe régénérer; d'où il eſt évident qu'il n'y a que cette ſubſtance blanche, je veux dire, celle où ſe fait la derniere diſtribution de la circulation du ſang qui puiſſe fournir les nouvelles chairs qui réparent celles qui ont été enlevées. C'eſt pour cette raiſon, que quand la régénération eſt achevée, que la playe eſt refermée, & que la ſubſtance des parties qui ont ſervi à remplir par leur extenſion la cavité de la playe, ſe reſſerre & ſe remet dans ſon état naturel, ces prétendues chairs régénérées perdent, pour ainſi-dire, leur forme de chair, ſurtout de chair ſanguine, & reprennent dans les parties molles les caracteres des parties blanches qui les ont fournies, ſurtout les petites pellicules ou les petites membranes qui forment les véſicules du tiſſu des graiſſes.

L'extenſion des parties qui ſer-

vent à la régénération, se fait de deux manieres, sçavoir, par la simple dilatation des vaisseaux sans addition de substance solide, & par l'accroissement des vaisseaux avec addition de substance solide.

Ce dernier genre de régénération ne se remarque clairement que dans les parties dures, c'est-à-dire, dans les réproductions osseuses, calleuses.

Les réproductions calleuses ne s'opérent que par une simple végétation, sans le concours immédiat d'aucune action organique, & les parties qui se reproduisent de cette maniere ne jouissent que d'une vie végétative, & nullement d'une vie animale. Je veux dire, qu'elles sont privées d'une vie pareille à celle qui anime les parties organiques des corps des animaux, & qui dépend d'un principe vital, par lequel ces mêmes parties sont continuellement & partout en action.

Dans les réproductions calleuses, tout s'exécute par le seul mouvement des liquides dans des tuyaux purement passifs. Cette végétation est fort-remarquable dans les verues, dans les cors & dans les autres callosités qui

renaiſſent chaque fois qu'elles ſont coupées. On ne peut pas douter que ces réproductions ne ſe faſſent avec addition de ſubſtance ſolide; car il eſt viſible que ſi on péſoit après les avoir fait ſécher, toutes les portions qu'on peut retrancher à diverſes repriſes d'une partie calleuſe, leur poids ſurpaſſeroit de beaucoup celui de toute la ſubſtance ſolide de cette partie qu'on enleveroit entierement en une ſeule fois.

On ne peut pas douter non plus que cette addition de ſubſtance ſolide ne ſe faſſe dans les cavités mêmes des tuyaux, & non à leur extrêmité: Car on n'ignore pas, comme nous l'avons déja dit, que la ſurface des parties calleuſes coupées ſe deſſeche auſſitôt qu'elles ſont coupées, & ne laiſſe aux ſucs aucun paſſage pour allonger les tuyaux de ces parties extérieurement. Ces tuyaux doivent au contraire oppoſer aux ſucs une plus grande réſiſtance vers l'extrêmité où ils ſont deſſéchés & durcis, que vers leur racine où ils ſont plus tendres & plus ſouples. Ainſi le liquide que la circulation lance avec ondulation dans ces tuyaux, doit pouſſer cette

extrêmité, & forcer ces mêmes tuyaux de s'étendre ou de s'allonger dans la partie où ils résistent le moins, sans que leurs parois en deviennent cependant ni plus foibles, ni plus minces, parce que la substance solide de ces parties calleuses augmente à proportion de leur accroissement.

Les parties osseuses qui ont souffert quelque déperdition de substance se reproduisent par le moyen des deux genres d'extension dont nous venons de parler; tous les vaisseaux fléxibles, sanguins ou exanguins qui se trouvent dans le corps de l'os, soit dans les membranes qui tapissent les cellules osseuses & les cavités où la moëlle est renfermée, soit dans le tissu vésiculaire qui contient le suc médullaire, soit les petits vaisseaux sanguins qui se trouvent dans le tissu même de l'os, soit les vaisseaux du tissu du périoste extérieur; tous ces vaisseaux, dis-je, & tous ceux dont leur tissu est formé, se dilatent par gradation; toute la surface de l'os se couvre de chair à l'endroit où il se reproduit, parce que tous ces vaisseaux dilatés, poussés au dehors & devenus sanguins, forment une substan-

ce carniforme, qui enſuite devient oſſeuſe, parce que les petits vaiſſeaux qui portent le ſuc oſſeux, & qui ſont diſtribués avec les autres vaiſſeaux dans cette ſubſtance, y dépoſent leur ſuc qui augmente la partie ſolide de cette même ſubſtance, & qui produit par là, une régénération oſſiforme; mais tous les vaiſſeaux dilatés ſe reſſerrent dans la ſuite, la ſubſtance régénérée diminue beaucoup de volume, & devient plus dure; ainſi cette régénération ſe fait par dilatation & par addition, & c'eſt lorſqu'elle eſt parvenue à ſon terme d'accroiſſement, & qu'elle eſt recouverte, que tous les vaiſſeaux ſe reſſerrent, & que toute la nouvelle ſubſtance ſe réduit à l'addition de la partie ſolide fournie par le ſuc oſſeux qui a été conduit, & qui s'eſt fixé dans cette ſubſtance.

L'eſpece de régénération qui s'opere par la ſimple dilatation des vaiſſeaux ſans addition, ou du moins ſans addition remarquable de ſubſtance ſolide, ſe manifeſte aſſez dans la plûpart des cicatrices formées par la reproduction des parties molles, ſurtout aux playes de tête où les os du crâne ont ſouffert une ſi grande dé-

perdition, qu'ils ne peuvent pas entierement la réparer, & que la réproduction des chairs y ſupplée. Ces chairs recroiſſent ordinairement en ſi grande quantité, qu'elles s'élevent au-deſſus des bords de la playe, & qu'on eſt obligé de les réprimer; mais quand elles ſont recouvertes d'un nouvel épiderme, & que leur ſubſtance ſe raffermit, elles diminuent tellement, que ces chairs qui avoient un doigt ou deux d'épaiſſeur ne forment plus à la fin qu'une lame qui eſt ſouvent fort-mince. Une telle diminution prouve évidemment que ces chairs ſi abondantes dans le fort de la régénération n'étoient que le produit d'une ſimple dilatation de vaiſſeaux, qui enſuite ont repris à peu près leur volume ordinaire. Cette eſpece de réproduction paroît être toujours celle des parties molles, c'eſt-à-dire, celle qui eſt connue ſous le nom de régénération des chairs ou d'incarnation: Et c'eſt principalement cette régénération que nous avons ici en vûe.

Deux choſes contribuent à remplir les playes avec perte de ſubſtance qui arrivent aux parties molles,

ſçavoir, le rapprochement des chairs voiſines & l' incarnation.

Les chairs des bords de la cavité de la playe qui ne ſe trouvent plus appuyées du côté qu'elles ont été coupées, ne peuvent réſiſter à l'effort des ſucs qui y ſont continuellement pouſſés, & qui trouvent leur paſſage fermé. Ces ſucs forcent & étendent les vaiſſeaux du côté où ces chairs ne ſont point appuyées; par cette extenſion, les playes diminuent conſidérablement en peu de tems, ſurtout ſi elles ont une figure angulaire, & particulierement une figure longue, parce que dans ces cas, les parois de ces playes ne s'entreréſiſtent point, au lieu que ſi elles ont une figure circulaire, les chairs ne peuvent ſe remplir de ſucs ni ſe gonfler, qu'elles ne ſe preſſent réciproquement, ſurtout vers l'extrêmité des bords de la playe, parce que les parties du contour de ces bords ſe portent toutes avec une égale force vers un même point, c'eſt-à-dire, vers un même centre, & s'oppoſent une réſiſtance réciproque, ainſi le rapprochement des chairs ſe fait beaucoup plus difficilement dans les playes qui ont une figure circu-

laire, que dans les autres, & il faut que l'incarnation y ſupplée, ce qui rend la cure de ces playes plus longue. Ceſt pourquoi les Anciens ont mis ces playes au rang de celles qui ſe guériſſent difficilement. Cependant on ne peut pas regarder cette figure comme un obſtacle fort-conſidérable, & ſi on veut éviter le retardement qu'elle peut cauſer, il ſuffit de faire à deux endroits oppoſés de la circonférence deux inciſions qui s'étendent un peu dans les chairs, & de tenir ces inciſions dilatées jusqu'à ce que les parois de la playe ſe ſoient du moins en partie redreſſées; car alors ils peuvent facilement perdre leur figure circulaire, parce que les chairs obéiſſent facilement par les côtés; mais tout le bénéfice qu'on peut en attendre ſe réduit à une guériſon un peu plus prompte, en facilitant ſeulement le rapprochement des bords de la playe; car d'ailleurs nous ne voyons point que la figure ronde d'une playe puiſſe plus qu'une autre figure s'oppoſer à la régénération des chairs.

Cette régénération ne conſiſte, comme nous l'avons prouvé, que dans la dilatation des vaiſſeaux & des

tissus les plus délicats & les plus foibles, c'est-à-dire, des vaisseaux & des tissus les moins capables de résister dans ce cas où ils manquent d'appui, & où ils sont amollis & relâchés par les matieres que fournit la suppuration, & par les remedes relâchans qu'on employe, de résister, dis-je, à l'impulsion des sucs que la circulation y conduit.

Le tissu cellulaire des graisses, dont les parties charnues, les parties membraneuses, & même le corps des muscles sont très-fournis, dont les petites membranes qui le forment ne manquent pas de petits réseaux sanguins, & dont la contexture est très-extensible, possede éminemment toutes les conditions qui peuvent le rendre propre à être employé à la régénération des chairs. Outre la facilité qu'il a de s'étendre, la dilatation des vaisseaux qui forment les réseaux dont les petites membranes sont fournies, & l'extension du tissu compris dans les mailles de ces réseaux le rendent capable de tout l'accroissement nécessaire pour incarner les plus grandes playes. Cette même dilatation des vaisseaux qui produisent ces réseaux, & celle du

du tiſſu compris entre ces vaiſſeaux, peut donner aux petites membranes qui forment les cellules des graiſſes, une épaiſſeur, une denſité, une rougeur qui déguiſent ce tiſſu cellulaire, ſous la forme d'une chair vermeille & ferme.

Les petits filets qui compoſent les réſeaux étant plus délicats, plus faciles à amollir, & à relâcher par le pus qui les humecte continuellement, & les diſpoſe à être forcés par le ſang qui y coule, les capillaires qui fourniſſent ces réſeaux, les portions de ces mêmes réſeaux placées entre les rameaux de ces capillaires, peuvent vraiſemblablement s'élever aſſez pour former ces petits monticules qui donnent aux nouvelles chairs une ſurface grainée, de même que nous le remarquons dans les feuilles dont la ſurface eſt fort chagrinée; car cette ſurface n'eſt grainée que parce qu'elle eſt entrecoupée par les petites ramifications des vaiſſeaux qui parcourent ces feuilles.

Quand la ſuppuration s'établit, les petits vaiſſeaux ſanguins qui ont été coupés ſe ſont refermés. Ainſi les matieres de la ſuppuration ne peuvent

s'échaper que par des vaiſſeaux exanguins, ou par des véſicules qui ont été coupées, & peut-être que ce ſont ces véſicules coupées, qui en s'allongeant, & en s'avançant extérieurement, forment ces petites élévations qu'on apperçoit avec le microſcope ſous la forme de petites cornes de limaçon.

Lorſque la dilatation des petits vaiſſeaux eſt portée à un tel dégré, que le ſang puiſſe paſſer juſques dans les petits vaiſſeaux exanguins, & dans les tiſſus qui ſont uniquement deſtinés pour des ſucs plus fins que le ſang, les chairs régénérées ſeront défectueuſes, parce que ces vaiſſeaux chargés de ſucs qui leur ſont diſproportionnés, n'ont pas une action organique ſuffiſante pour entretenir, comme il convient, le mouvement de ces mêmes ſucs, ni aſſez de reſſort pour n'en être pas ſurchargés: Ainſi ces chairs ne peuvent avoir ni la fermeté, ni l'élaſticité des chairs ſaines, elles doivent être très abondantes & très-faciles à faire ſaigner, & la ſuppuration doit fournir des matieres ſanguinolentes. Les petits capillaires ſanguins, qui par leurs ramifications

entrecoupoient la ſurface de ces chairs, & la rendoient grainée, ſe relâchent ou ſe trouvent tellement couverts par ces chairs molles, que tous les petits grains de cette ſurface diſparoiſſent, & ces mêmes chairs trop molles, trop relâchées & trop remplies de ſucs, deviennent liſſes & polies.

Lorſqu'au contraire la dilatation ne va pas juſqu'à confondre les fonctions des vaiſſeaux, & que chacun d'eux ne porte que le genre de ſucs auquel il eſt deſtiné, il peut par ſon reſſort & ſon action organique ſuffire encore, malgré cette dilatation, pour réſiſter autant qu'il faut à ces ſucs, & pour entretenir leur circulation. Ainſi les chairs qui recroiſſent ſeront alors bien vives & bien conditionnées.

Miniſtere de la nature & du Chirurgien dans la régénération des chairs.

On voit aſſez par cette explication que le pus eſt la cauſe inſtrumentale de l'incarnation; c'eſt lui, qui en humectant continuellement les chairs qui doivent recroître, prévient non-ſeulement leur deſſéchement, mais de plus il les amollit & les relâche, il facilite par-là cette dilatation qui s'opere par l'impulſion des ſucs, & qui procure les nouvelles chairs. Ainſi la

nature se fournit à elle-même tous les moyens nécessaires pour opérer cette régénération. Mais comme le bon ou le mauvais succès de son travail dépend des circonstances extérieures qui peuvent y influer, & de l'état des chairs qu'elle étend, & de leur action organique par laquelle elle agit, elle a presque toujours besoin du secours de l'art, soit pour lui rendre ces circonstances favorables, soit pour remédier aux mauvaises dispositions des chairs. Sans l'art, les playes extérieures qui s'incarnent seroient exposées à l'attouchement de l'air qui raffermiroit trop les nouvelles chairs & supprimeroit la suppuration, ou bien il desserheroit le pus qu'elles continueroient de fournir, & en formeroit des croutes qui retiendroient & feroient croupir sur les chairs celui qu'elles fourniroient de nouveau, & s'opposeroit par-là à la régénération, ou enfin s'il trouvoit au fond de la playe le pus accumulé en si grande quantité, qu'il ne pût le dessécher & le réduire en croutes, il en accélereroit beaucoup la pourriture, & le rendroit fort-nuisible. Le Chirurgien, en couvrant artistement ces chairs, supplée aux té-

gumens naturels qui leur ont été enlevés, & les met parfaitement à l'abri de toutes ces mauvaiſes impreſſions de l'air. Si les chairs qui renaiſſent ſont trop fermes, qu'elles ſe dilatent difficilement, & recroiſſent trop lentement, ou ſi elles ſont trop molles, trop relâchées, trop peu actives, trop abreuvées de matieres purulenlentes, ſi le pus qui doit ſervir à entretenir la molleſſe des chairs, & faciliter comme il convient leur extenſion ou leur accroiſſement, eſt expoſé à ſe dépraver & à ſe corrompre pendant le ſéjour qu'il fait dans la playe entre les panſemens, l'art diſſipe ou prévient tous ces accidens par le ſecours des remedes que nous appellons ſarcotiques ou incarnatifs, & par d'autres moyens qu'il preſcrit, & dont nous parlerons dans la ſuite.

DES SARCOTIQUES.

Les ſarcotiques ſont des remedes balſamiques onctueux & ſtimulans, qui par leur vertu balſamique, préſervent le pus d'altération, qui par leur onctuoſité, contribuent avec le pus à amollir les chairs, & à hâter

leur accroiſſement, & qui par leur activité raniment l'action organique des chairs un peu affoiblie & ralentie par le relâchement que ſouffrent ces chairs en recroiſſant. Mais l'uſage des différentes qualités de ces remedes doit être dirigé par un Chirurgien intelligent, ſelon les différents états des chairs. Ainſi nous ſommes obligés de ranger les ſarcotiques ſous différentes claſſes, ſelon les qualités dominantes qu'on doit oppoſer à chacun de ces différens états défectueux des chairs. Dans cette vûe, on peut les réduire à trois genres. Le premier comprend ceux qui ſont les plus balſamiques, le ſecond les plus ſtimulans, & le troiſiéme les plus relâchans; mais il faut faire attention que la qualité qui diſtingue chaque genre, ne ſuffit point ſeule, qu'elle doit toujours être réunie aux autres, ſur leſquelles elle doit ſeulement plus ou moins dominer, ſelon que le Chirurgien le juge à propos. Ainſi quand les remedes ſimples qui ſont renfermés ſous chacun de ces genres ne poſſedent pas toutes les qualités qui doivent accomplir un médicament ſarcotique, il faut les allier avec ceux des

Diviſion des Sarçotiques.

autres genres, de maniere néanmoins que la qualité qui doit dominer se trouve toujours dans une proportion convenable.

DES SARCOTIQUES BALSAMIQUES.

Lorsque la régénération se fait naturellement bien, & assez promptement, & que les chairs qui recroissent sont bien vivantes & bien conditionnées, on doit seulement les entretenir dans cet état. Ainsi les sarcotiques ne doivent être ni fort relâchans, ni fort actifs. Mais dans ce cas-là même, où il semble que la nature seule peut suffire, on ne doit pas moins s'attacher à préserver le pus des atteintes de la pourriture, & on doit être d'autant plus attentif à la conservation de cette humeur, que rien n'oblige à panser fréquemment. Or, plus on peut s'opposer à sa dépravation, plus aussi on peut éloigner les pansemens, & en pareil cas, leur éloignement est toujours avantageux. Les sarcotiques doivent donc alors être antiputrides, c'est-à-dire, fort balsamiques, tels sont les baumes naturels : comme le *baume du Pérou*, *de Judée*,

de Copahu, de Tolu, la térébenthine; les résines, la poix, la myrrhe, l'aloës, le benjoin, l'oliban, la résine de Meleze, le labdanum, le sandarax, le stirax, la gomme de Caragne, la gomme Elemi, la gomme de cedre, &c. Toutes ces matieres balsamiques & résineuses possedent, outre leur qualité antiputride, une activité ou une vertu stimulante qui peut suffire dans le cas dont on vient de parler. Mais elles ne sont pas assez onctueuses. Ainsi on doit y suppléer en les dissolvant avec quelques substances grasses ou huileuses, ou avec le jaune d'œuf: Mais la dose de ces substances doit être ménagée, pour ne pas faire, au lieu de sarcotiques, des digestifs dans un cas où la suppuration est parfaitement établie, où les chairs sont suffisamment amollies & relâchées, & où il suffit de les entretenir dans le relâchement où elles sont.

Dans les Livres qui traitent de la matiere médicale, on trouve toujours les vertus que l'expérience a découvert dans les remedes, exposées d'une maniere vague. Les Auteurs de ces Traités ont bientôt dit qu'un tel remede est résolutif, suppuratif, mon-

dificatif, farcotique, &c. mais la difficulté eſt de limiter ces vertus; car ſûrement il n'eſt pas réſolutif pour tous les cas où il faut réſoudre, ni ſuppuratif pour tous ceux où il faut provoquer la ſuppuration, ni incarnatif, toutes les fois qu'il faut procurer la régénération des chairs. D'ailleurs, un genre de remedes, qui quelquefois s'oppoſeroit à la réſolution, étant appliqué ſeul, peut au contraire y contribuer très-efficacement, ſi on le joint avec intelligence à d'autres genres de remedes. D'autres fois, ces mêmes remedes avec leſquels on le mêleroit, pourroient le rendre ſuppuratif, au lieu qu'employé ſeul, il peut être ſûrement réſolutif; ainſi cette énumération des vertus des remedes que donnent les Livres de Pharmacie, nous inſtruit fort peu, il faut que les Praticiens découvrent eux-mêmes dans la nature de chaque remede, les rapports qu'il peut avoir avec les indications particulieres qu'il a à remplir.

On compoſe divers onguens avec des ſubſtances graſſes & les ſarcotiques balſamiques dont nous avons déja parlé, tels ſont *l'onguent de gom-*

me élémi, l'onguent de ſouphre, l'onguent doré, l'onguent de ſtirax, l'onguent de térébenthine, le baume Policreſte, le baume d'Arceus, de Leucatel, de Soliman, de Guidon, de Heurnius; le baume vulnéraire, le baume vulgaire, le baume de Jacomo-de-Pento, le baume magiſtral de Bateus, le baume Italique, le baume de millefeuilles, le cerat diapenthe, le cerat vulgaire, le cerat diaſulphuris, de charpie, l'emplâtre citrin, l'emplâtre nervin, l'emplâtre divin, &c. Les emplâtres & les cérats doivent être réduits en conſiſtence d'onguent pour être introduits commodément avec la charpie dans la playe. Mais les loix que preſcrit la Pharmacie pour donner à ces compoſitions, par le moyen des huiles & des ſubſtances graſſes, une conſiſtence convenable, ne s'accordent pas toujours avec les indications que nous avons à remplir, on peut remédier à cet inconvénient, en ſe ſervant d'huiles ou de graiſſes chargées de ſubſtances balſamiques, comme *l'huile de millepertuis, de baume & d'autres* qu'on peut compoſer de même, ou avec des ſubſtances aſtringentes, comme *l'huile roſat, l'huile de maſ-*

tic, de coin, de myrrhe, de myrtille, de lentisque, le miel rosat, les sirops de roses rouges, de myrthe, de pervenche, de plantain, *&c.* On peut d'ailleurs corriger facilement ces onguens, quand on les croit trop gras où trop onctueux, en y ajoutant quelque peu de camphre, d'eau vulnéraire, d'elixir de propriété, d'huile de térébenthine, ou d'autres huiles de même genre; ou bien de quelques baumes artificiels liquides, comme *le baume du Chevalier de Saint-Victor ou du Commandeur de Perne, de Fioraventi, de Fuller, de Houlier, le baume paralitique, le baume de souphre.* Ces huiles éthérées & ces compositions balsamiques spiritueuses conviennent surtout dans les playes de parties nerveuses, ils sont trop vifs dans les playes des chairs; mais ils sont excellens pour corriger la trop grande onctuosité des autres compositions qui les rendroit trop relâchantes. Ainsi d'un onguent digestif, on peut par leur moyen le rendre sarcotique balsamique; par exemple, on peut, si les chairs sont fort relâchées & molles, ou si leur action organique est languissante, donner cette qualité au digestif ordinaire qui

ſe fait avec la térébenhine & le jaune d'œuf, en ne mettant du jaune d'œuf qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour bien diſſoudre la térébenthine, & en ajoutant la teinture de myrrhe & d'aloës, ou un peu d'huile de térébenthine, le camphre, ou quelques autres correctifs ſemblables.

Quand les chairs ſont trop relâchées, on préfere les balſamiques aſtringens, comme *le maſtic*, *le ſang de dragon*, *la ſarcocolle fondue dans l'huile roſat*, *&c.* Les Anciens mêloient auſſi dans leurs compoſitions ſarcotiques les plantes aſtringentes, comme *le plantain*, *la racine de grande conſoude*, *la ſanicle*, *la bugle*, *la millefeuille*, *le bellis*, *la brunelle*, &c. *les onguens de maſtic*, *le baume ſarcotique*, *le cérat des ſantaux*, *le cérat ſtomachique*, *le cérat aſtringent*, *le cérat capital*, *le cérat* ad hernias, même *le bol d'Arménie*, *la terre de Malte*, *la terre ſigillée*, *la pierre calaminaire*, *& d'autres aſtringens pareils*. Mais ces anciens Maîtres, même les plus célebres, ne déterminent point les cas où ces ſortes de remedes doivent être employés. Trop peu éclairés par la théorie, ils confondent tellement

tous les différens genres de ſarcotiques, & on s'apperçoit aſſez que l'expérience qui leur a découvert ces remedes, ne leur en a point fait connoître au juſte les différens uſages. On pourroit même étendre cette remarque ſur preſque tous les autres genres de topiques : Car ſi on conſulte les différens Ouvrages des Anciens, pour entrer dans quelque détail ſur quelques-uns de ces genres de remedes, on n'y trouve que des aſſemblages monſtrueux qui renferment ſous les mêmes genres les remedes les plus oppoſés, & qui confondent ce que l'expérience nous a procuré de plus certain avec ce qu'elle a introduit de plus équivoque & de plus douteux. (*a*)

(*a*) Pour mieux faire comprendre juſqu'à quel excès cette confuſion regne dans les genres ſous leſquels ſont rangés ces remedes, nous rapporterons pour exemple la claſſe même des ſarcotiques, dans l'ordre que lui a donné un des grands Maîtres des ſiecles paſſés.

MÉDICAMENS SARCOTIQUES.

„ *Racines* d'Ariſtoloche, d'Iris, de ſani-
„ cle, de grande conſoude : *Herbes*, bétoi-
„ ne, centaurée, conſoude, millepertuis,
„ pimpernelle, plantain, ſcabieuſe, ſcor-

Ces diverses sortes de remedes qu'ils prescrivent indistinctement dans une même cure sont, à la vérité, autant de moyens qui peuvent ordinairement mener à la même fin, mais beaucoup plus sûrement & beaucoup plus promptement les uns que les autres : Et entre tant de voyes différentes, nous ne pouvons être dirigés vers celles qu'il faut prendre, que par des indications sûres & exactes qu'il n'est pas toujours possible de saisir sans le

„ dium, verveine : *Semences*, de féves, de fe-
„ nugrec, de lin, d'orge, aloës, bol, terre
„ scellée, colophone, gomme élémi, gom-
„ me de pin, labdanum, mastic, myrrhe,
„ sang de dragon, sarcocolle, térébenthi-
„ ne, tragacanthe, cire, miel, mumie,
„ cadmie, céruse, pierre calaminaire, li-
„ tharge, plomb brulé, pompholix, pierre
„ hématite : *Huiles*, de millepertuis, de lau-
„ rier, de mastic, de myrrhe : *Onguent*, au-
„ reum, basilic fuscum de Wurts, diapom-
„ pholigos : *Emplâtres*, stiptic de Crollius, de
„ Paracelse, opodeldoch, de bétoine, de
„ Diasulphur, de Rulandus, baumes du Pé-
„ rou de Crollius, de Magatus, eau-de-vie,
„ graisses d'oyes, de renard, d'ours, de
„ bouc, d'homme. *Barbette*.

On voit ensuite par plusieurs recettes que le même Auteur prescrit, qu'il employe ces remedes avec la même confusion qu'il les a rangés dans cette liste.

ſecours d'une théorie recherchée & entierement fondée ſur les faits les plus inſtructifs & les plus convaincans. Cependant ce ſont ces Praticiens qui ont découvert & qui ont entrevû les différentes routes qu'il faut ſuivre. C'eſt dans leurs Ouvrages que ſont renfermées preſque toutes les connoiſſances qui ſont émanées immédiatement de l'expérience: C'eſt donc principalement ces ouvrages que nous devons conſulter pour nous en inſtruire, car elles ſe trouvent rarement expoſées avec fidélité dans ceux des Modernes préoccupés des ſyſtêmes qu'on a hazardé dans ces derniers tems, (*a*) où l'expérience n'appuye ni la théorie,

(*a*) On voit aſſez que nous ne confondons pas parmi ces Modernes les Obſervateurs, ſurtout les Ecrivains de quelques Nations, comme d'Italie, d'Allemagne, & d'autres Provinces du Nord, auxquels nous ſommes redevables d'une prodigieuſe quantité d'obſervations de pratique qui ſont d'une grande reſſource, pour ceux qui veulent s'inſtruire ſolidement, en comparant & en conciliant les faits remarquables que la nature préſente dans tous les différens cas qui peuvent ſervir dans les maladies à diſtinguer, & à limiter tous ces cas, & à conſtater leur cure particuliere. Nous devons auſſi excepter cet-

ni la pratique établies dans ces ſyſtêmes; elle eſt au contraire entierement abandonnée, dans ces productions de l'imagination.

Des Sarcotiques Stimulans.

Lorſque la matiere purulente eſt crue & viſqueuſe, & que les chairs qui renaiſſent ſont trop peu actives & trop engorgées par les ſucs qui doivent y circuler, & par ceux qui doivent ſuppurer, on doit avoir recours à des remedes un peu ſtimulans, tels que ſont les déterſifs dégorgeans dont nous avons parlé ſous le titre de mondificatifs, leſquels doi-

te fameuſe ſuite d'extraits des Ouvrages des ſçavans de tous Pays, (*) qui renferme ou qui indique avec beaucoup de diſcernement ce qu'il y a d'utile dans tout ce qui a été écrit depuis ſoixante-dix ans ſur l'art de guerir; car ces excellens journaux ſont d'un très-grand ſecours dans les recherches que ſont obligés de faire ceux qui tâchent de contribuer par leurs travaux au progrès de cet art; mais il faut faire attention qu'il ne s'agit pas ici des opérations chirurgicales ordinaires, ni des connoiſſances anatomiques & chimiques dans leſquelles les Modernes ont été beaucoup plus loin que les Anciens.

(*) Journaux de Leypſic.

vent prendre ici un autre nom, parce que dans le cas présent, ils ne servent pas seulement à provoquer l'expulsion des matieres purulentes, mais ils doivent servir encore en excitant l'action organique des chairs, à hâter la circulation du sang & des autres humeurs qui y est trop languissante. Ces deux effets servent alors à remplir l'indication que fournit l'incarnation qu'il faut procurer. Nous employons ici ces déterfifs sous le nom de sarcotiques stimulans, afin de nous conformer à l'usage établi par les Maîtres de l'art, qui veut que l'on donne aux mêmes remedes différens noms, selon les indications qu'ils remplissent dans la cure des maladies.

Quoique ces remedes provoquent l'expulsion du pus, ils n'augmentent pas la source de la suppuration, ils la tarissent au contraire en délivrant seulement les chairs des matieres purulentes qui les engorgent, qui les relâchent, qui les ramollissent, ils dessechent pour ainsi-dire ces chairs, ils les raffermissent & leur donnent des dispositions qui s'opposent à la suppuration; c'est pourquoi les Anciens regardoient les déterfis comme une

eſpece de deſſicatifs. Les ſarcotiques ſtimulans les plus recommandés ſont, *la racine d'Ariſtoloche*, *d'Iris*, *le mille-pertuis*, *la pimpernelle*, *la véronique*, *la verveine*, *l'aigremoine*, *la ſcabieuſe*, *l'abſynthe*, *le ſcordium*, *la nicotiane*, *la centaurée*, *la camomille*, *la bétoine*, *le lierre de terre*, *la pulmonaire*, *l'armoiſe*, *le marrube*, *l'ache*, les ſels eſſentiels de ces plantes, *le ſucre*, *le miel & la manne*. On peut compoſer ſur le champ un ſarcotique ſtimulant avec du miel & du vin mêlés enſemble, ou avec la manne diſſoute en conſiſtence de miel dans une forte décoction faite avec quelqu'unes des plantes que nous venons de nommer, ou bien avec le miel, la manne & le ſucre mêlés dans une ſemblable décoction. Le miel, la manne & le ſucre ſont des ſubſtances ſavoneuſes que leur ſel qui eſt acide, rend fort antiputrides & déterſives; ainſi elles peuvent former un ſarcotique légérement ſtimulant, & tenir lieu en même tems de ſubſtances balſamiques pour la conſervation du pus. Les compoſitions officinales ſarcotiques de même genre ſont en grand nombre; car la plûpart des compoſitions ſtimulantes

leſtinées pour l'uſage intérieur pour-
oient ſuppléer aux compoſitions ex-
ernes, tant à cauſe des ingrédiens
timulans & déterſifs qui y entrent,
qu'à cauſe du miel ou du ſucre qu'on
employe pour les conſerver, com-
ne le mithridat, la thériaque, l'or-
iétan, la thériaque Diateſſaron, les
ieres, & même les électuaires pur-
atifs qu'on peut enviſager ici com-
ne des ſarcotiques ſtimulans fort ac-
fs, & qu'on peut mêler avec les ſarco-
ques balſamiques dans une quanti-
é plus conſidérable, ſelon que l'on a
eſoin de faire dégorger, ou pour par-
r le langage de quelques-uns, de
urger la playe. Quoique ces ſortes
e compoſitions ne ſervent pas ordi-
airement pour l'uſage extérieur, un
hirurgien intelligent peut les em-
oyer avec avantage au défaut des
itres compoſitions externes qui peu-
ent avoir les mêmes propriétés.

Il y a déja fort longtems qu'on a
nployé le ſirop de roſes parmi les
ılnéraires; mais il y en a d'autres
ii ſont encore plus convenables, &
ii peuvent fort bien être rapportés
x ſarcotiques dont il s'agit ici; tels
nt les ſirops de *nicotiane*, *d'ar-*

moiſe, d'abſynthe, de pyrethre, de lierre de terre, de ſtœcas, de bétoine, de fumeterre, de ſcabieuſe, de calament, de véronique, de ſcordium, de houblon, de millepertuis, le rob de véronique, le miel de nicotiane, &c.

Nous ne parlerons pas ici des pilules, des poudres & d'autres compoſitions uſitées intérieurement qui ſont formées de remedes déterſifs, parce qu'elles n'ont pas une forme qui convienne dans le cas préſent; cependant on peut auſſi y avoir recours, en les mêlant exactement avec les digeſtifs ou les baumes: Les ſirops doivent être auſſi appliqués avec quelques autres ſarcotiques qui corrigent un peu leur conſiſtence colante & tenace qui attache, lorſqu'ils ſe deſſéchent, la charpie au bord extérieur de la playe, ce qui peut cauſer un tiraillement douloureux; c'eſt auſſi, pour le dire en paſſant, un inconvénient du digeſtif fait avec la térébenthine & le jaune d'œuf; il eſt même plus incommode que dans les ſirops, parce que ce digeſtif étant deſſéché, il ne s'humecte & ne ſe délaye pas ſi facilement que les ſirops en mouillant ſimplement l'appareil : C'eſt pourquoi

plusieurs Praticiens préferent d'autres compositions.

Les sels lixiviels, & les sels essentiels tirés à la maniere de M. de la Garaye, des plantes ameres ou âcres, entr'autres, des plantes purgatives, doivent être admis parmi les sarcotiques stimulans les plus actifs.

Les compositions officinales des sarcotiques stimulans faites exprès pour l'usage extérieur, sont les baumes *d'Espagne, de Liébaut, de Renoulée, de mumie, de Riviere, de marrube blanc, le baume admirable, les onguens de résine, de nicotiane, de Nicodême, de miel, de lierre terrestre, le mondificatif d'ache, l'onguent brun de Nicolaï, de Verdet, les cerats de bétoine, de gomme ammoniaque de Ctisiphon, d'Alexandre, le cérat policreste. Les emplâtres de Guidon, d'André de la Croix, de centaurée, de nicotiane, l'emplâtre* gratia Dei, *l'emplâtre mondificatif*, &c. La forme de cérats, & surtout la forme d'emplâtre, donne, comme nous l'avons déja observé, une consistence trop dure aux compositions sarcotiques, car l'incarnation suppose une cavité qui doit se remplir de nouvelles chairs ; ainsi il

faut des remedes d'une. consistence assez molle, pour en charger facilement la charpie qui doit servir à les introduire dans la cavité où se fait la régénération : Mais on peut donner aux cérats & aux emplâtres que nous avons nommés, une consistence d'onguent, en les amollissant avec des huiles convenables: Les plus stimulans sont, les *huiles de sabine par infusion de câpres, de tamaris, d'absinthe, de menthe, d'iris, de nicotiane, de concombre sauvage, de piperibus, l'huile benedicte, &c.*

Les pansemens doivent être plus fréquens, & la diéte plus severe, lorsque la suppuration abreuve trop les chairs, que lorsqu'elle est modérée, & que les chairs sont louables; on comprend facilement pourquoi on doit raprocher les pansemens : Car il est visible que si on enleve exactement à chaque pansement les matieres purulentes, les chairs en sont moins humectées, ces matieres séjournant peu, ne s'altérent pas beaucoup, & en sont moins relâchantes; les remedes actifs dont on se sert étant renouvellés plus souvent, sont moins noyés & moins affoiblis par l'abondance du

pus, ils excitent davantage l'action trop languiſſante des chairs ; ils y accelerent la circulation ; ces chairs ſe dégorgent & ſe raffermiſſent, la ſuppuration devient plus louable & moins abondante.

Malgré des avantages ſi manifeſtes & ſi importans, pluſieurs Praticiens aſſez notables ſe ſont déclarés ſans réſerve contre les fréquens panſemens. Peu inſtruits des véritables effets de l'air dans les playes, nous les voyons toujours préoccupés de l'impreſſion fâcheuſe qu'il y produit par un acide qu'ils ſuppoſent que cet élément lance dans les chairs entamées qui en ſont frappées : Mais cet acide & ſurtout les mauvais effets qu'on lui impute, ne ſont fondés que ſur quelques ſoupçons que la Phiſique & l'obſervation ont diſſipés. L'air, comme nous l'avons déja remarqué, corrompt les matieres purulentes, ou deſſeche & incruſte les chairs des playes qui ſont pendant quelque tems expoſées à ſon action. Le premier de ces effets n'eſt à craindre que lorſque le pus s'accumule & croupit dans les playes. Il eſt évident que les panſemens ne peuvent point introduire cet

effet, parce que leur principal uſage eſt d'enlever chaque fois le pus qui ſe ramaſſe en trop grande quantité ſur les chairs. Les deux autres effets ne ſont pas plus à redouter: Car le pus étant enlevé, l'air ne peut point former de croutes, il pourroit tout au plus deſſécher les chairs. Cet effet ſeroit-il bien fâcheux, quand les chairs ſont trop molles & trop relâchées, mais aucun de ces effets ne peut avoir lieu, parce qu'il faut alors pour les produire un tems bien plus conſidérable que celui qu'un habile Chirurgien employe à panſer une playe.

Cependant ces Praticiens nous accablent d'obſervations,pour nous perſuader de la bonté de leur méthode: mais ces obſervations qui ont au moins le défaut d'être choiſies en tant que favorables à leur méthode, prouvent tout au plus, qu'on peut guérir beaucoup de playes, même en aſſez peu de tems en panſant fort-rarement, & c'eſt prouver inutilement ce qui eſt fort-connu & fort-avoué de tout Chirurgien éclairé & un peu inſtruit par l'expérience: Mais auſſi ne prétendent-ils pas borner leurs preuves à ce point de pratique que l'on n'ignore

gnore pas, ils tâchent de nous convaincre qu'il faut toujours panſer fort-rarement. Ils prétendent le démontrer par une théorie purement hipothétique, & par des obſervations qui ne ſont point comparées avec celles qu'on peut leur oppoſer. Ces Praticiens n'y parlent pas même des indications qui nous preſcrivent une autre méthode que celle qu'ils veulent établir pour tous les cas. Il s'en faut beaucoup qu'ils nous ayent fourni une démonſtration en regle, pour prouver dans toute ſon étendue la pratique qu'ils ſoutiennent avec tant de chaleur.

L'air, outre les effets que nous avons expoſés, leſquels lui ſont propres & ordinaires, peut en produire d'autres par ſon intempérie, par ſon infection, ou d'autres qualités malfaiſantes qui lui ſont étrangeres ou accidentelles, & qu'il faut corriger ſurtout pendant les panſemens, autant qu'il eſt poſſible lorſqu'elles ſont connues.

Des Sarcotiques relaschans.

Lorſque la régénération eſt trop lente, & que les chairs ſont trop com-

pactes, trop fermes, & trop peu humectées par la ſuppuration, on doit avoir recours aux ſarcotiques relâchans, qui ne different des digeſtifs balſamiques que par l'uſage particulier qu'ils ont ici par rapport à l'incarnation. Auſſi doit-on être fort-attentif pendant leur aplication à l'état des chairs qui oblige d'y avoir recours, de crainte de tomber dans un excès oppoſé, en procurant un relâchement & une ſuppuration trop conſidérable. Il faut diminuer comme par gradation la qualité relâchante de ces remedes, parce que dans l'application de ces digeſtifs dont l'uſage n'eſt, pour-ainſi-dire, que paſſager, on n'a en vûe, que la ſuppuration qu'on veut procurer ou augmenter au plutôt: Mais lorſqu'elle eſt ſuffiſamment établie, une autre indication ſuccede, qui a pour objet l'incarnation; cette opération eſt à la vérité une ſuite de l'écoulement du pus; mais elle exige des remedes, qui quand ils ſeroient à peu près les mêmes que ceux qui l'ont procurée, doivent être dirigés ſelon d'autres vûes.

On peut employer dans le cas préſent le *digeſtif ordinaire*, en augmen-

tant ou en diminuant le jaune d'œuf, (auquel ce remede doit ſa qualité relâchante) à proportion que les chairs ont plus ou moins beſoin d'être relâchées, & qu'il faut augmenter plus ou moins la ſuppuration. *L'huile de baume, le baume Samaritain, l'onguent baſilicon, l'onguent clyſmatérique, l'onguent de la Mere de Sainte Thecle, le cérat, le cérat d'œſipe, l'emplâtre des mucilages*, peuvent ſatisfaire à la même indication, ayant ſoin de ramollir les compoſitions qui ont la forme de cérat. On peut auſſi ſe ſervir des ſarcotiques balſamiques alliés avec des graiſſes, comme celles *de porc, d'oyes, d'ours, d'homme*, &c. ou avec des huiles, ſurtout avec celles qui ſont chargées de ſubſtances émollientes : Telles ſont *l'huile de violette, de lys, de bouillon blanc, de populeum, des mucilages, &c.*

On doit peu ſe ſervir de ce genre de ſarcotiques dans les playes qui n'ont preſque pas beſoin d'incarnation, les chairs qu'ils procureroient & qui ſeroient ſuffiſantes pour remplir d'abord ces playes, ne ſeroient pas favorables, parce qu'elles ſeroient trop relâchées & trop molles, pour la

réproduction de l'épiderme qui doit ſe former ſur ces chairs. Il faut ſurtout les éviter dans les amputations qui n'offrent point d'indications pour la régénération, & où il ſuffit que les chairs qui ſe ſont deſſéchées ou maſtiquées avec le ſang qui s'eſt répandu ſur leur ſurface, ſoient humectées & nétoyées par la ſuppuration, & fourniſſent le peu de ſéve qui eſt néceſſaire pour la production de la cicatrice. Il me ſouvient que dans les premiers tems que je commençai à pratiquer la Chirurgie, je fis l'amputation d'une jambe, & qu'après que la ſuppuration fut établie, je continuai l'uſage du digeſtif ordinaire; les chairs devinrent fort-molles & fort gonflées, & il ſurvint une ſuppuration ſi abondante, que le malade tomba dans une eſpece d'épuiſement & de foibleſſe, qui l'auroit peut-être fait mourir, ſi je n'euſſe pas reprimé au plutôt cette grande ſuppuration. Je me ſervis pour cet effet de charpie ſeche, parce que m'étant apperçû de mon impéritie, je reconnus que dans ces playes, il faut dès que la ſuppuration eſt établie, avoir immédiatediatement la cicatrice en vûe, &

qu'auſſitôt que cette ſuppuration devient exceſſive, on doit avoir ſur le champ recours à de légers deſſicatifs.

Il y a cependant des cas où la régénération peut fournir des chairs qui reprennent la place des parties amputées; Fabricius de Hilden (*a*) parle avec admiration d'un ſcrotum qui fut entierement emporté par la gangrene, & qui ſe reproduiſit, pour ainſi-dire, ſi bien, qu'il recouvrit entierement les teſticules, & qu'il ſe recouvrit auſſi lui-même de poils, ce qui n'a pû arriver que par la dilatation qui a entraîné & diſtribué dans cette nouvelle partie les oignons ou les racines des poils dont les chairs qui ſe ſont étendues étoient fournies avant la régénération.

(*a*) Cent. 5. obſ. 76.



CHAPITRE XVIII.

TROISIE'ME INDICATION, qui consiste à prévenir ou à combattre les accidens qui peuvent troubler la suppuration qui accompagne la régénération des chairs.

NOUS ne confondrons point avec ces accidens ceux qui peuvent venir du mauvais fonds ou du mauvais état des chairs, ou d'une humeur vicieuse, ou de quelque autre cause capable d'entretenir une suppuration sanieuse, parce que nous réservons à en parler lorsque nous traiterons de ce genre de suppuration. Les accidens qu'il convient d'examiner présentement peuvent se réduire à quatre chefs ; sçavoir, au croupissement du pus, à la résorbtion du pus, à la suppression de la suppuration, & à la congestion des sucs causée par l'affoiblissement des chairs de la partie qui suppure.

CHAPITRE XIX.

Du Croupiſſement du pus.

IL n'y a que le croupiſſement des matieres purulentes raſſemblées qu'on doive placer parmi les accidens qui troublent la ſuppuration. Le pus qui enduit ſeulement les chairs de la playe, & qui eſt diſtribué dans l'appareil, eſt comme nous l'avons déja remarqué au ſujet du pus cauſé par inflammation, peu ſuſceptible de dépravation nuiſible, même quand il eſt fort abondant. Il ſuffit pour prévenir cette dépravation d'y remédier, ſelon les cas, par les ſarcotiques balſamiques un peu aſtringens, ou un peu deſſicatifs, ou un peu ſpiritueux, ou ſtimulans, & de ne pas éloigner les panſemens les uns des autres, au lieu que s'il s'accumule & croupit dans le fonds de la playe, il s'y corrompt & devient pernicieux, il ſe multiplie, il détruit les graiſſes, & forme des cavernes ou des ſinus, il produit des endurciſſemens & des calloſités, il

rentre dans les voyes de la circulation, & ſuſcite divers accidens, il cauſe des enflures œdémateuſes dans certaines parties, ſurtout dans la partie malade, quelquefois ſa malignité y attaque le principe vital, & fait tomber les chairs de la playe en gangrene.

On ne peut remédier à ces déſordres qu'en s'oppoſant à la collection & au croupiſſement des matieres pendant l'intervale des panſemens. Ces panſemens peuvent, quand ils ſont fréquens, & quand on enleve chaque fois toutes les matieres croupiſſantes, s'oppoſer en partie à cette collection ; car ces matieres ne peuvent ſe raſſembler & croupir qu'à proportion du tems qui s'écoule entre ces mêmes panſemens ; mais toujours s'en ramaſſe-t-il aſſez pendant ce peu de tems, pour entretenir du moins en partie quelques-uns des accidens dont nous venons de parler ; c'eſt pourquoi il faut recourir à d'autres moyens plus efficaces, pour empêcher le pus de s'accumuler & de former un lac au fond de la playe. Il eſt ordinairement facile d'y réuſſir : Car ſouvent une inciſion peut procurer à ce pus un

écoulement ſuffiſant, on peut même quelquefois dilater l'entrée de la playe aſſez pour pouvoir la garnir exactement de charpie juſques dans l'endroit où il ſe raſſemble. C'eſt preſque toujours faute de recourir à ces moyens, que les bleſſés ſe trouvent expoſés à de fâcheux accidens.

Si une playe a des ſinus, ſi elle eſt trop profonde, trop étroite, trop tortueuſe pour la pouvoir garnir autant qu'il eſt néceſſaire, ou pour la pouvoir garnir ſans comprimer & irriter tout le trajet des chairs par lequel la charpie doit paſſer, ou pour pouvoir placer ſûrement & avantageuſement cette charpie juſques dans les réduits caverneux où ſe forment les collections de la matiere qu'elle doit abſorber : plus le Chirurgien entreprendra alors à garnir une pareille playe ſans la dilater par des inciſions ſuffiſantes, plus ſon attention & ſes efforts ſeront ordinairement préjudiciables aux bleſſés, parce qu'il réuſſira rarement à la garnir, comme il convient, pour tarir les matieres qui ſéjournent, & que la difficulté avec laquelle il introduira & placera la charpie, occaſionnera des calloſités

& d'autres déſordres, qui non-ſeulement s'oppoſeront à la guériſon de la playe, mais qui la rendront beaucoup plus difficile. Ce ſont ſurtout les mauvais ſuccès d'une pareille conduite qui ont porté quelques Chirurgiens à condamner ſans réſerve la pratique de tous ceux qui s'appliquent à garnir exactement les playes. Trop peu attentifs aux avantages de cette méthode, ils ne voyent que les mauvais effets des mains mal-adroites qui la font décrier. La charpie dont on remplit ces playes ne leur paroît avoir d'autre propriété que celle de les dilater; ainſi ils ne regardent cette charpie maniée, même par les Maîtres les plus intelligens, que comme un dilatant. Bornés à cette idée, ils ſe déclarent contre une pratique qui renferme d'autres vûes, & c'eſt en attaquant un uſage déſavantageux qu'elle exclue, qu'ils entreprennent de la proſcrire.

Les deux moyens dont nous venons de parler, je veux dire, les inciſions qui procurent par des dilatations ou par des contre-ouvertures, l'écoulement des matieres & l'attention de remplir exactement & métho-

diquement les cavités des playes de charpie, pour abſorber le pus à meſure que la ſuppuration le fournit, ces deux moyens, dis-je, ſont les plus ordinaires & les plus sûrs que la Chirurgie employe; mais ils ne ſont pas toujours pratiquables, & à leur défaut, cet art fournit encore, ainſi que nous l'avons remarqué, en parlant de l'évacuation du pus des abſcès, quelqu'autres reſſources: Comme les injections, les bandages expulſifs, &c. dont nous ne parlerons pas ici, parce que nous avons examiné tous ces différens moyens dans l'endroit que nous venons de citer.

Corps étrangers.

On ſçait qu'il faut être fort-attentif dans la cure des playes aux corps étrangers qui peuvent s'y trouver, car outre que l'irritation qu'ils peuvent cauſer par leur préſence peut attirer divers accidens fâcheux, ils peuvent encore s'oppoſer à l'évacuation des matieres purulentes, en leur fermant le paſſage. La plûpart de ces corps étrangers peuvent d'ailleurs s'imbiber de ces matieres, les retenir & les expoſer par leur ſéjour à une dépravation capable de cauſer dans la ſuppuration tous les déſordres qui

peuvent arriver par le croupissement du pus rassemblé.

CHAPITRE XX.

De la Résorbtion du Pus.

POUR comprendre clairement la différence qu'il y a entre ce que nous appellons ici résorbtion du pus, d'avec la *suppression de la suppuration*, qu'on nomme ordinairement *reflux des matieres*, il faut se ressouvenir que le pus se forme dans les vaisseaux, & que jusqu'à ce qu'il en soit sorti, il n'y a point de suppuration sensible; or s'il arrive que la suppuration établie dans une playe, vienne à manquer subitement, soit parce que les vaisseaux ne laissent plus échaper le pus qu'ils forment, ou parce qu'effectivement ils cessent d'en former, ces deux cas doivent être regardés comme des suppressions de suppuration; car les chairs de la playe cessent entierement de fournir du pus; & dans le cas où nous supposons qu'il s'en forme dans les vaisseaux qui com-

posent ces chairs, où la suppuration est arrêtée, ce pus qui ne sort point, & qui est entraîné par le torrent de la circulation, sans avoir été exposé à l'accès de l'air ni à aucun croupissement, est incapable de produire aucun effet sensible qui puisse nous faire remarquer cette suppuration.

Mais lorsque le pus s'est répandu dans la playe, qu'il s'y altere par son séjour & par l'impression de l'air, qu'il est repris par les vaisseaux & emporté par la circulation, & qu'il cause quelque accident qui manifeste son retour dans les vaisseaux, c'est ce retour que nous appellons *résorbtion du pus.* Ainsi on voit que cette résorbtion différe beaucoup de la suppression; car la résorbtion du pus suppose toujours la suppuration, puisque c'est la suppuration qui fournit le pus qui rentre dans les vaisseaux, & cette suppuration peut continuer malgré la résorbtion, au lieu que la suppression de la suppuration exclue la résorbtion; du moins est-il certain qu'elles ne peuvent exister ensemble que dans le premier moment de la suppression de la suppuration, où la résorbtion

pourroit rappeller dans les vaiſſeaux le pus que la ſuppuration auroit fourni en dernier lieu ; mais ce pus repris, & la ſuppreſſion continuant, la réſorbtion ceſſe néceſſairement.

Le pus, s'il s'en formoit dans les vaiſſeaux des chairs de la playe, pendant cette ſuppreſſion, étant entraîné en même tems par la circulation, ne pourroit pas être regardé comme un pus réſorbé ; car ce pus, quoique formé dans les chairs de la playe, & repris par les veines, ne ſeroit point rentré dans les voyes de la circulation, parce qu'il n'en ſeroit point ſorti. Auſſi la formation de ce pus, & ce pus lui-même nous ſeroient-ils alors entierement inconnus ; parce qu'ils ne ſeroient remarquables par aucun effet ſenſible. L'humeur purulente emportée par la circulation des ſucs qui parcourent les chairs de la playe ſeroit conduite à des ſecrétoires qui l'évacueroient inſenſiblement. Elle ne pourroit point contracter de mauvaiſes qualités, ni produire de mauvais effets ; la réſolution des inflammations nous en fournit une preuve bien convaincante : Car ſi on fait attention à ce qui arrive dans ce genre de termi-

naiſon, on remarquera que les humeurs employées dans la compoſition du pus qui eſt formé par une inflammation, ſouffrent un changement bien plus conſidérable que celles qui compoſent le pus dans la régénération, & que cependant le pus qui eſt repris par les veines, lorſqu'une inflammation ſe termine par réſolution, ne cauſe dans l'œconomie animale aucun déſordre remarquable, ni même aucun effet ſenſible: Ainſi, par quelle marque ou par quel ſigne pourrions-nous nous appercevoir de la préſence du pus qui ſe formeroit dans les chairs d'une playe, & qui ſeroit enlevé à meſure par le torrent de la circulation?

Le pus que la réſorbtion ramene dans les voyes de la circulation, n'eſt pas auſſi indifférent, il contracte dans la playe avant que d'être repris, des qualités plus ou moins malfaiſantes, ſelon qu'il s'y trouve plus ou moins expoſé au croupiſſement & à l'accès de l'air: La réſorbtion ne peut donc être confondue avec la ſimple formation du pus, qui pourroit peut-être avoir lieu dans une ſuppreſſion de

ſuppuration. Ainſi il eſt toujours vrai que quand cette ſuppreſſion continue, la réſorbtion, qui d'abord pourroit ſe trouver avec elle, ceſſeroit auſſitôt qu'elle auroit épuiſé les dernieres matieres que la ſuppuration auroit fournie.

Comme la réſorbtion peut n'être pas totale, & durer avec la ſuppuration ſans qu'on s'en apperçoive par le retranchement des matieres qui rentrent dans les vaiſſeaux, nous ne pouvons alors la reconnoître que par les accidens qu'elle cauſe, dont les plus ordinaires ſont la fiévre, les colliquations, les ſueurs, les cours de ventre, les dépôts, les foibleſſes, l'amaigriſſement, les enflures œdémateuſes aux environs de la playe, & quelquefois même aux parties qui en ſont éloignées, ſurtout aux extrêmités.

Cette réſorbtion peut être occaſionnée & entretenue par certaines cauſes qui peuvent auſſi avec ces accidens nous la manifeſter ; telles ſont ſurtout les cavernes ou ſinus qui retiennent dans le croupiſſement des amas de matieres purulentes : Les chairs ſpongieuſes ou fort relâchées & inondées

r une ſuppuration trop abondante. Paré (*a*) nous fournit un exemple remarquable des déſordres que cauſe la réſorbtion, ſur-tout quand les matieres ſéjournent & ſe dépravent conſidérablement dans la playe avant que d'être repriſes. Une playe avec fracture à la cuiſſe proche le genouil cauſée par un coup d'arme à feu, fut ſuivie d'un engorgement pâteux qui occupoit toute la cuiſſe; il ſe forma pluſieurs ſinus caverneux en différens endroits de cette partie. La mauvaiſe odeur des matieres qui ſéjournoient dans ces ſinus, manifeſtoit aſſez leur dépravation; auſſi leur réſorbtion cauſa-t-elle des ſincopes, de la fiévre, des convulſions, des accès épileptiques, des anxiétés, des ſueurs froides, & on remarquoit fort diſtinctement le pus qui avoit été repris, qui enſuite ſortoit par les urines.

Le pus que la réſorbtion rappelle dans les vaiſſeaux, peut ſe trouver confondu avec d'autres vices capables de le rendre plus malfaiſant, par exemple, avec quelque humeur pervertie que la circulation dépoſeroit

(*a*) Liv. 12. chap. 14.

dans la playe, ou avec des ſucs qui ſe ſont arrêtés dans des chairs fort-contuſes ou fort-affoiblies, &c, & qui après s'y être dépravés par leur ſéjour, ſont entraînés dans la playe par la ſuppuration. Dans ces cas, la réſorbtion doit être plus fâcheuſe, & on doit y être fort-attentif pour remédier plus sûrement aux accidens qu'elle cauſe. Cependant nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces différens cas, parce qu'ils appartiennent à la ſuppuration putride, ainſi nous les renvoyons à la ſeconde partie de ce Traité.

La contuſion pouvoit en être ici exceptée, parce qu'on eſt obligé, pour hâter la ſuppuration dans les playes précédentes, de procurer le dégorgement des chairs contuſes, & par-là on prévient la dépravation des ſucs qu'elles retiennent. Auſſi n'avons-nous pas manqué, en examinant l'uſage des digeſtifs & des défenſifs, de parler des remedes qu'on doit employer pour accélérer la ſuppuration, & éviter la dépravation des ſucs dans les playes contuſes, quoique nous devions dans notre Traité ſur la Gangrene nous étendre encore beaucoup ſur les gran-

des contuſions qui peuvent être ſuivies de mortification.

Cure de la Réſorbtion.

Nous avons déja examiné en partie les moyens qui peuvent remédier à la réſorbtion, lorſque nous avons parlé de ceux qui remédient au croupiſſement des matieres purulentes dans les cavités des abſcès & des playes. Mais cet accident dépend quelquefois de certaines cauſes qui ne ſont pas toujours ſi remarquables, car on le voit arriver à des playes où le pus a ſon écoulement fort libre, comme à celles qui ſont fort larges & peu profondes, telles que ſont les playes d'amputation & d'autres ſemblables; c'eſt dans ce cas ſurtout qu'on ne peut reconnoître la réſorbtion que par ſes effets; mais il faut examiner très-ſoigneuſement, ſi les accidens qui paroiſſent la manifeſter ne viennent point de quelques autres cauſes capables de produire ces mêmes accidens, indépendamment d'aucune réſorbtion, ou du moins qui puiſſent y contribuer avec elle. Ces cas ne ſont pas toujours faciles à démêler; c'eſt pourquoi le Chirurgien doit dans le doute ſe précautionner ſagement contre les cauſes qu'il peut ſoup-

çonner. Le cours de ventre & la fiévre, par exemple, qui ſont les accidens les plus ordinaires de la réſorbtion, ſont quelquefois produits par des impuretés qui ſéjournent dans les premieres voyes. Ainſi on doit être en garde contre ce genre de cauſe, ſurtout ſi le malade a été bleſſé peu après avoir mangé, & s'il n'a pas été purgé depuis ſa bleſſure, ou s'il ne s'eſt pas aſſez aſſujetti au régime. Ainſi dans ces cas, le moindre ſoupçon doit ſuffire pour nous déterminer à recourir aux purgatifs qui conviennent dans les diarrhées. Cependant il faut uſer de ces remedes avec circonſpection, ſurtout des purgatifs fort actifs, parce que ſi le cours de ventre ne dépendoit que d'une réſorbtion, la fonte que cauſe alors le pus dans les humeurs rendroit l'effet de ces remedes fort déſavantageux à cauſe des évacuations exceſſives qu'ils produiroient. Dans ces derniers cas, il faut entierement tourner ſes vûes du côté de la playe. Si les chairs paroiſſent fort abreuvées de matieres purulentes, & que l'odeur & la conſiſtence de ces matieres les rendent ſuſpectes, on aura ſoin à chaque pan-

ſement de les enlever exactement ; mais on ne doit pas pour cet effet eſſuyer les chairs, parce qu'on les irriteroit, & qu'on ne les nétoyeroit que fort imparfaitement. On réuſſira beaucoup mieux par des lotions abondantes faites avec des liqueurs déterſives mêlées avec quelques liqueurs ſpiritueuſes, telles que le vin, l'eau-de-vie, l'eau vulnéraire, les matieres balſamiques diſtillées, comme un peu d'huile de térébenthine, le baume du Commandeur, le baume de Fioraventi, &c. les Eaux minérales ſulphureuſes, ou ſalines, ſurtout celles qui ſont purgatives ; les ſimples leſſives faites de cendre de bois verd qui contiennent beaucoup de ſel fixe, peuvent être ici d'un grand ſecours ; il ne faut pas que ces leſſives ſoient trop âcres, de crainte qu'elles ne froncent les chairs, au lieu de les déterger ; ces lotions peuvent être adminiſtrées en forme de bain ou en forme de douche, ſelon que les parties bleſſées le permettent ; ſi c'eſt un bras ou une jambe, on peut recourir au bain fort-utilement ; une ablution fort abondante faite avec une groſſe éponge, & encore mieux avec deux

qui ſe ſuccedent & forment un lavage continuel, peut être auſſi avantageuſe que le bain, & eſt ordinairement plus commode.

Quand on ne peut pas déplacer les parties bleſſées, ni les changer de ſituation, comme dans les fractures compliquées, dans les grandes playes au tronc qui contraignent fort les mouvemens du bleſſé, on ne peut pas pratiquer ces grandes ablutions qui inonderoient le lit du malade, quelque précaution que l'on prit; il faut alors recourir à de petites douches, qui ſuppléent par la force & l'activité qu'elles donnent à la liqueur, à un lavage ſi abondant, parce qu'elles peuvent faire pénétrer la liqueur juſqu'au pus qui peut être caché & croupir dans les poroſités & dans les petites rides imperceptibles de la ſurface des chairs. Il n'y a pas de meilleur moyen que de les faire en forme d'injection avec une ſeringue percée en arroſoir, on doit faire ces lotions au moins deux fois chaque jour; car on peut concevoir facilement qu'il n'y a point de cas où les panſemens éloignés puiſſent être plus déſavantageux que dans celui-ci.

Si les chairs, après qu'elles ſont bien nétoyées, paroiſſent encore fort relâchées & ſpongieuſes, on peut rendre les lotions un peu aſtringentes pour reſſerrer les pores qui reprennent les matieres purulentes répandues dans la playe, car il ſuffit de reſſerrer ces pores extérieurement, pour empêcher le retour de ces matieres; outre que les aſtringens peuvent procurer fort-promptement cet effet, ils s'oppoſent puiſſamment d'ailleurs par leur ſels acerbes ou auſteres à la corruption du pus, de laquelle dépendent tous les déſordres de la réſorbtion : Ainſi ces remedes ſont clairement indiqués contre cet accident. Je les ai employés dans des cas fort preſſans avec beaucoup de ſuccès à la ſuite des lotions déterſives & antiputrides.

C'eſt ſans doute après avoir quelquefois remarqué auſſi les bons effets de ces remedes dans la cure des playes conduites par la voye de la ſuppuration, que les Anciens les ont mis, quoique ſans en déterminer l'uſage, au rang des ſarcotiques, c'eſt-à-dire, au rang des remedes qui s'employent

pendant le tems de la ſuppuration & de l'incarnation des playes.

Il faut après chaque lotion, garnir la playe de remedes antiputrides & actifs, pour s'oppoſer à la dépravation des matieres purulentes dont les chairs peuvent encore reſter abreuvées, & pour provoquer le dégorgement de ces chairs. Les balſamiques aſtringens, ou les deſſicatifs joints aux ſarcotiques ſtimulans, ſatisferont à ces indications, ces remedes doivent être renouvellés ſouvent pour en tirer tout l'avantage qu'ils peuvent procurer. L'application de la charpie ſeche renouvellée ſouvent ſuffit quelquefois pour abſorber les matieres dont les chairs ſont trop abreuvées; on a recours auſſi aux conſomptifs, ſurtout à la pierre infernale pour détruire les chairs baveuſes qui retiennent les matieres purulentes dans le croupiſſement, & qui en facilitent la réſorbtion, ces conſomptifs réuſſiſſent ſurtout lorſque ces chairs baveuſes ont peu d'épaiſſeur, ils peuvent même alors ſuffire ſeuls.

Mais quand le relâchement, l'inaction, & par conſéquent le croupiſſement

ment s'étendent profondement, il faut avoir recours aux autres moyens dont nous venons de parler. Il n'est pas nécessaire non plus que j'avertisse que le mauvais état des chairs qui occasionne la résorbtion, peut dépendre d'une carie ou de quelque autre vice local qui appartient au genre de solution de continuité, connu sous le nom d'ulcere. Je parlerai de ces mauvaises dispositions des chairs qui produisent une suppuration sanieuse, dans la seconde partie de ce Traité. Nous nous bornerons ici à la résorbtion du pus. Mais toujours faut-il faire attention, que la principale indication que nous avons ici à remplir, est de rétablir les chairs en bon état, & que si on ne peut pas y réussir, comme il arrive souvent dans les playes anciennes qui dégenerent en ulcere, on est obligé d'emporter ces chairs par l'instrument tranchant, ou par des corrosifs que l'on mêle avec de la graisse ou avec quelque onguent. Les Anciens croyoient que la cure des ulceres consistoit principalement à *déterger & à dessécher*; mais ils n'avoient pas saisi l'indication radicale, qui se tire de l'état des chairs; puis-

qu'il n'y a que des chairs bien conditionnées & bien vivantes qui puiſſent produire une ſuppuration louable ; une ſuppuration qui convienne pour la régénération des chairs. Ainſi c'eſt l'état des chairs que nous devons enviſager pour obtenir cette ſuppuration. On peut conſulter ſur cette matiere les Commentaires de Lambert, Chirurgien de Marſeille, on y trouvera des réflexions & des obſervations très-judicieuſes. Lorſque les chairs ulcérées ne ſont pas altérées profondement, & que cependant les ſucs qui y croupiſſent & s'y dépravent s'oppoſent à la guériſon, on peut ſe ſervir d'eſprit de nitre dulcifié, en touchant les chairs avec une petite tente de linge, imbibée de ce remede ; il m'a ſouvent très-bien réuſſi, en le répetant pluſieurs jours de ſuite ; il réprime les mauvaiſes chairs, & corrige la dépravation des ſucs.

Suppression de la Suppuration.

La ſuppreſſion de la ſuppuration ne cauſe point de reflux malfaiſant.

La ſuppreſſion de la ſuppuration eſt ordinairement déſignée par le nom de *reflux des matieres*. Cet accident qui ſurvient ſouvent dans un

tems où l'état de la playe ſemble annoncer un heureux ſuccès, & qui a ordinairement des ſuites fâcheuſes, paroît être la cauſe de tous les déſordres dont il n'eſt au contraire que l'effet. On penſe que le pus qui eſt formé, & qui continue, à ce qu'on croit, à ſe former, ceſſant de ſe répandre dans la playe, reflue dans les voyes de la circulation ; où il produit ces déſordres. Comme la mort ſuit ſouvent de près la ſuppreſſion de la ſuppuration, on impute à ce reflux, qui peut-être même n'exiſte pas, des accidens plus fâcheux que ceux que produit la réſorbtion. En effet, nous remarquons dans les malades affligés d'ulceres intérieurs qui inondent la maſſe du ſang, non-ſeulement de pus, mais ſouvent de matieres ſanieuſes, & même virulentes, que les accidens qui ſont cauſés par ces matieres réſorbées ne ſont pas ordinairement ſi preſſans, ni ſi véhémens à beaucoup près que ceux qu'on impute à un pus exempt de toutes les mauvaiſes qualités que la dépravation peut donner aux matieres dont la réſorbtion infecte la maſſe du ſang.

Il ne faut pas confondre le reflux des matieres purulentes avec le reflux de matiere sanieuse.

Il faut faire attention que nous ne parlons ici que de la suppression de la suppuration purulente, & du reflux qu'elle peut occasionner, afin de ne pas confondre cette suppression ni ses effets avec la suppression de la suppuration putride, ni avec le reflux que celle-ci peut causer, lequel peut en effet, comme nous le remarquerons dans son lieu, causer de funestes effets. La suppression de la suppuration purulente arrive le plus souvent lorsqu'on est fort avancé dans la cure de la playe, & lorsque la suppuration purulente est bien établie, qu'elle fournit un pus louable, & que les chairs de la playe sont bien conditionnées; avec de si bonnes dispositions, cette suppression se trouve cependant accompagnée d'accidens qui déconcertent le Chirurgien. La fiévre, les frissons irréguliers, un pouls concentré & débile, des sueurs froides, des angoisses, des oppressions, des défaillances, quelquefois des convulsions, des délires, des létargies, une aridité, une disposition inflammatoire dans les chairs de la playe, ou un défaut d'action marqué par un affaif-

ſement qui menace de mortification, diſſipent en un moment toutes ſes eſpérances.

Il eſt évident que ce ne peut être que ſur des conjectures trés-foibles qu'on a attribué ces accidens à la ſuppreſſion de la ſuppuration : Car ne pouvoit-on pas également accuſer ces mêmes accidens d'être la cauſe de cette ſuppreſſion, ſurtout ceux qu'elle ne précede point. La fiévre, par exemple, qui ordinairement ſe déclare d'abord, ne peut-elle pas être plutôt la cauſe que l'effet de cette même ſuppreſſion ? N'y a-t-il pas d'autres cas, où la ſuppreſſion de la ſuppuration nous paroît un accident aſſez indifférent, & où nous l'attendons ſans craindre les ſuites du prétendu reflux qu'elle cauſe ? par exemple, elle doit arriver du moins en partie, & pendant quelques jours, dans les playes qui ſuppurent, où nous ſommes obligés de faire des inciſions conſidérables ; car elle eſt inévitable pendant le tems de la diſpoſition inflammatoire, qui les premiers jours de ces inciſions s'empare des chairs de la playe, & elle n'eſt en effet alors ſuivie d'aucun accident remarquable. La ſup-

preſſion inopinée de ſuppuration qui arrive dans les autres cas, ne ſeroit-elle pas elle-même un accident qui a ſa cauſe, & cette cauſe ne peut-elle pas être auſſi la cauſe de tous les accidens qui accompagnent cette même ſuppreſſion ?

Les abſcès intérieurs occaſionnés par les playes, ne ſont pas cauſés par la ſuppreſion de la ſuppuration.

L'ouverture des cadavres qui devoit diſſiper toutes ces difficultés n'a ſervi qu'à fortifier nos préjugés; on découvre ordinairement des abſcès dans les parties intérieures, ſurtout dans le foye & dans le meſentere de ceux qui meurent à la ſuite d'une ſuppreſſion de ſuppuration, & on croit voir dans ces abſcès le pus, qui pendant cette ſuppreſſion a manqué de s'écouler dans la playe; & ſans examiner ſi de pareils abſcès ont pû ſe former auſſi parfaitement en deux ou trois jours, nous croyons que ces mêmes abſcès prouvent évidemment le funeſte reflux que nous avions déja ſoupçonné.

Lorſque la prévention dirige nos recherches, elle ne nous laiſſe appercevoir les faits que par le côté qui ſemble préſenter un appui à l'erreur qui nous a ſéduit. Plus attachés à nos opinions, que ſenſibles à la vérité,

nous saisissons avec précipitation les fausses apparences qui les favorisent ; les plus foibles conjectures ont alors la force des preuves les plus convaincantes.

Le pus que l'on croit qui reflue dans les voyes de la circulation, & qui forme ces abscès, seroit plus actif que les corrosifs, même les plus violens, s'il creusoit en si peu de tems dans un viscere, le foyer où nous le trouvons renfermé ; surtout un foyer bien circonscrit, & quelquefois fort considérable; c'est-à-dire, un foyer qui n'est pas simplement formé aux dépens de quelques petites portions graisseuses, dont la substance particuliere qui forme le parenchyme d'un viscere peut être entremêlée, mais qui est formé aux dépens mêmes de la propre substance du parenchime, laquelle peut résister davantage à la corrosion du pus. Les matieres sanieuses ou putrides que fournissent les ulceres, peuvent lorsquelles retournent, ou qu'elles sont retenues, produire des accidens aussi fâcheux que ceux qu'on impute au reflux des matieres purulentes, puisque quelquefois ils causent de même en peu de jours la perte

du malade. Mais quand la mort ſuit de ſi près la ſuppreſſion de la ſuppuration de l'ulcere, les matieres qui ſe dépoſent ſur les viſceres, ne cauſent dans ces parties ni ulceres ni abſcès, elles s'infiltrent & ſe diſperſent ſeulement dans leur ſubſtance, elles troublent leur action, & cauſent dans ces mêmes viſceres des inflammations mortelles; mais ſi ces accidens ſont moins preſſans & moins conſidérables, l'inflammation vient à ſuppuration. On a quelquefois trouvé dans ceux qui meurent, huit ou dix jours, & même plus longtems après que les premiers accidens de la réſorbtion ont paru, des inflammations & des abſcès enſemble, tantôt dans le méſentere, tantôt dans les poulmons, le plus ſouvent dans le foye, & quelquefois dans le cerveau; d'où il paroît que les abſcès qui ſe forment à l'occaſion d'une réſorbtion ſont rarement de ſimples dépôts produits par la ſeule collection des matieres repompées, qu'ils ſont au contraire preſque toujours la ſuite d'une inflammation cauſée par ces matieres.

Quelle apparence y a-t-il donc, qu'un pus à l'abri de toute atteinte de

dépravation, tel que celui que l'on ſuppoſe que le torrent de la circulation enleve, lorſqu'il manque de couler dans la playe, puiſſe former les abſcès qu'on trouve dans les viſceres de ceux qui périſſent en deux ou trois jours dans des ſuppreſſions de ſuppuration purulente ?

Ces abſcès, qui ſans doute, ſont la cauſe de la mort du malade, doivent être auſſi la cauſe de cette ſuppreſſion & de tous les autres accidens qui l'accompagnent, c'eſt la cauſe qu'on a pris pour l'effet, lorſqu'on les a attribués au reflux du pus; car ces abſcès qu'on ne découvre qu'après la mort, ſe forment ſi inſenſiblement, qu'on ignore entierement le tems de leur formation. Pigray (*a*) a fait ſur ce ſujet une remarque qui fait aſſez entrevoir que ces abſcès commencent à ſe former dès les premiers tems de la playe. » J'ai vû, dit-il, en parlant » des playes de tête, pluſieurs bleſ- » ſés auxquels il ne ſurvenoit aucun » accident manifeſte, & néanmoins » mourir, même des plus petites » playes, *principalement ceux à qui la*

(*a*) Liv. 4. chap. 9.

» *fiévre commençoit le troisiéme jour de* » *la blessure*; mais presqu'à tous ceux » qui étoient morts, on trouvoit des » abscès en la substance du foye. » Cette fiévre, qui selon cette remarque, survient dès les premiers tems, même dans les plus petites playes, à ceux qui, à l'occasion de ces playes, meurent d'abscès internes, cette fiévre, dis-je, peut dépendre des premiers mouvemens de la suppuration des playes par l'inflammation, qui ordinairement survient dans ces premiers tems aux playes, ou par les matieres que ces playes, surtout les playes contuses qui fournissent d'abord une suppuration putride, peuvent renvoyer alors dans la masse du sang, ou bien elle peut dépendre d'une autre cause encore moins remarquable. On ne peut rapporter cette fiévre à des causes aussi cachées, que lorsqu'on découvre ces abscès après la mort des malades, surtout de ceux qui périssent de petites playes, qui d'ailleurs n'entraînent avec elles aucun accident; comme celles qui ont donné lieu à la remarque de Pigray. Ainsi cette fiévre ne peut point nous faire prévoir ces abscès; mais elle peut en-

ſuite nous faire remarquer le tems où ils ont dû vraiſemblablement commencer à ſe former, quoiqu'ils ne faſſent ordinairement périr le malade que pluſieurs ſemaines après les premiers jours de la bleſſure; car ce long eſpace de tems qui s'écoule entre la premiere attaque de cette fiévre, & la perte du bleſſé, eſt une circonſtance qui ſe concilie parfaitement avec la durée de ce genre d'abſcès cachés & indolens, qui dans d'autres cas ſe forment auſſi dans la ſubſtance des viſceres, & qui laiſſent ordinairement vivre les malades pendant un tems aſſez conſidérable, parce que ce n'eſt que par la dépravation que le pus acquiert par un long croupiſſement dans un lieu où l'air n'a point d'accès, que ces abſcès deviennent mortels.

La propre ſubſtance du cerveau, du poulmon, du foye, de la rate, &c. eſt très-peu ſenſible: (*a*) C'eſt pourquoi la plûpart des abſcès s'y for-

(*a*) La Motte, donne dans ſes Obſervations de Chirurgie, des preuves bien déciſives de l'inſenſibilité du foye, du moins de ſa partie convexe, obſ. 49. & 238. Nous avons parlé dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, de l'inſenſibili-

ment ſans qu'on s'en apperçoive par aucune douleur, ils ſeroient même inconnus ſans l'ouverture des corps de quelques-uns des bleſſés qu'ils font périr. Cependant quand le foyer ſe trouve placé proche des parties membraneuſes fort ſenſibles, qui couvrent ou qui penetrent ces viſceres, ils peuvent ſe manifeſter quelquefois, même aſſez promptement, par une douleur fort-vive qui eſt excitée dès la naiſſance de ces abſcès par l'inflammation qui les produit, ou dans la ſuite par le pus qui étend ſon foyer juſqu'à ces membranes, & qui a déja contracté quelque acrimonie par ſon ſéjour : Nous avons un exemple du dernier cas dans Meechkren. (*a*) Il ſurvint le vingtiéme jour d'une playe de tête qui n'avoit été ſuivie d'aucun accident remarquable, une violente douleur à

té du cerveau à l'article des playes de ce viſcere. Les abſcès indolens qui ſe forment dans les poulmons, dans le méſentere & dans la rate, prouvent auſſi le peu de ſenſibilité de ces parties. M. de la Peyronie a remarqué fort-diſtinctement l'inſenſibilité de la rate dans des abſcès qu'il a traités dans ce viſcere.

(*a*) Fract. du Crâne, chap. 2.

la région du foye; la suppuration de l'abscès devint moins abondante, elle diminua de plus en plus, la fiévre s'alluma & fut accompagnée de délire, le malade mourut le vingthuitiéme jour; on trouva dans le foye qui étoit fort tuméfié, un abscès qui renfermoit environ une chopine de pus. On remarque sensiblement par la gradation des accidens détaillés dans cette observation, que ce fut l'abscès qui se déclara le premier, & que la suppression de la suppuration & les autres symptômes n'en furent qu'une suite.

Causes prochaines des abscès intérieurs imputés à la suppression de la suppuration.

Les Praticiens ont de tout tems donné la torture à leur esprit, pour trouver la maniere dont ces abscès se forment; la plûpart croyent qu'ils sont produits par le pus même de la playe qui s'est transporté & déposé sur une partie où il se creuse un foyer dans lequel il se ramasse & forme l'abscès. On comprend bien que nous ne confondons pas ces abscès avec ceux qui se forment par l'infiltration du pus qui passe d'une partie à l'autre à la faveur du tissu cellulaire, par exemple, le pus des playes & des ab-

ſcès des lombes qui ſe gliſſe quelquefois entre les muſcles à travers le tiſſu des graiſſes juſqu'aux aînes.

D'autres diſent fort-confuſément, que ces abſcès intérieurs qui ſont occaſionnés par les playes, dépendent de la ſimpathie qu'il y a par le moyen de la communication des nerfs entre la partie bleſſée, & celle où ſe forme l'abſcès. Nous ne nous arrêterons pas à examiner cette opinion, ſon obſcurité ne le permet pas, il faudroit l'interpréter auparavant, nous riſquerions de ne pas ſaiſir la véritable idée de ceux qui l'ont avancée, & notre examen n'auroit peut-être pour objet qu'une chimere que nous nous formerions nous-mêmes. Le premier ſentiment me paroît avoir toute la vraiſemblance imaginable : Mais, rigoureuſement parlant, il n'eſt pas prouvé; je veux dire, que la maniere dont on croit que ſe forment les abſcès dont il s'agit, me ſemble très-poſſible; mais qu'on ne nous rapporte aucun fait qui nous aſſure de ſa réalité; elle ne peut même avoir lieu que dans un cas qui eſt, lorſque la maſſe du ſang eſt extrêmement in-

fectée de matieres purulentes ou ſanieuſes ; mais ce cas eſt rare dans les playes, ſurtout dans le commencement, qui eſt le tems où ces abſcès ſe forment ordinairement ; ce ſentiment ne peut par conſéquent nous fixer. Ces abſcès ſont produits immédiatement par une autre cauſe plus certaine, qui eſt l'inflammation occaſionnée par la playe dans les viſceres où ſe forme l'abſcès. Cette cauſe eſt inconteſtable, car ces inflammations s'obſervent ſouvent dans les bleſſés, qui meurent avant que les abſcès ayent eû le tems de ſe former. Le même Auteur que nous venons de citer, (*a*) rapporte qu'un homme mort d'une fracture du crâne le douziéme jour de ſa bleſſure, avoit ſenti avant ſa mort une douleur de côté, ſuivie de fiévre, de délire, & d'une diminution de ſuppuration dans la playe. On trouva beaucoup de matieres ſanieuſes épanchées ſous le crâne, tant du côté de la bleſſure, que du côté oppoſé ; la douleur de côté détermina à examiner le foye où l'on découvrit

(*a*) Meechkren, ibid. ch. 3.

une inflammation confidérable qui n'avoit pas encore produit d'abfcès. Nous pourrions rapporter beaucoup d'exemples femblables; mais je les crois trop connus, pour qu'il foit néceffaire que je m'arrête davantage à prouver ces inflammations qui précédent, dans les vifceres, les abfcès qui s'y forment à l'occafion des playes.

Caufes éloignées des abfcès intérieurs attribués à la fuppreffion de la fuppuration.

Après une fi longue difcuffion, il nous refte encore à examiner fi ces inflammations qui produifent les abfcès qu'on impute au reflux des matieres caufées par la fuppreffion de la fuppuration purulente, font occafionnées par la fimple irritation des nerfs de la partie bleffée, qui ont une communication plus intime avec le vifcere où fe forme l'abfcès, qu'avec les autres; ou fi cette inflammation eft excitée par quelque matiere irritante que fournit la playe, & qui va s'adreffer particulierement à ce vifcere. C'eft de la réfolution de cette difficulté que dépendent les conféquences que l'on peut tirer pour la pratique de toute cette théorie des abfcès intérieurs qui font occafionnés par les playes, & qui caufent la fuppreffion

de la ſuppuration avec d'autres accidens, & enfin la mort.

La ſimple irritation des nerfs à laquelle quelques-uns attribuent ces abſcès, eſt encore une opinion dénuée de preuves déciſives; nous ne parlerons pas ici de l'irritation qui ſe peut faire dans toute l'étendue des parties tendineuſes ou aponévrotiques d'une partie bleſſée, elle n'a point de rapport avec notre ſujet; nous nous bornons à celle qui peut arriver par la ſeule communication des nerfs d'une partie à une autre qui eſt éloignée, ou qu'on regarde du moins comme ſéparée de la premiere; l'effet le plus ordinaire ou le plus connu de cette irritation, c'eſt de produire dans les parties où elle ſe communique, des mouvemens irréguliers qui troublent ou qui dérangent l'action de ces parties; mais il arrive rarement qu'une telle irritation y ſuſcite des inflammations ni des abſcès, lorſqu'elle eſt excitée dans une partie par une cauſe différente de quelques matieres fort-irritantes qui ſe dépoſent ſur une partie, telles ſont les matieres de ſuppuration dépravée, que peut

fournir d'abord une playe contuse, ou qu'elle peut fournir dans la suite lorsqu'elle retient des matieres croupissantes; il est vrai que dans ces derniers cas, on a remarqué en effet très-distinctement, que souvent le retour de ces matieres dans la masse du sang, cause dans les visceres des inflammations suivies d'abscès, & il faut convenir aussi que ce retour ne peut arriver que par résorbtion; car que ce soit dans une playe contuse, où le sang arrêté se corrompt, ou que ce soit dans une playe où les matieres purulentes croupissent & se dépravent, ces humeurs vicieuses sont reprises & reportées dans les voyes de la circulation: Ainsi la résorbtion est la seule cause des abscès intérieurs occasionnés par la suppuration; & la suppression qui survient dans la suite est causée par ces mêmes abscès.

La suppression de la suppuration purulente n'est pas toujours occasionnée par des abscès; les irritations qui peuvent être causées dans les playes par des corps étrangers, par les blessures des tendons, des aponévroses, par des pansemens rudes,

par du pus ou d'autres matieres dépravées retenues dans quelques ſinus de la playe; ces irritations, dis-je, ſuſcitent quelquefois dans les chairs de la playe des diſpoſitions inflammatoires qui interrompent la ſuppuration. Les fautes que les bleſſés commettent dans le régime, les paſſions violentes auxquelles ils s'abandonnent, produiſent ſouvent auſſi le même effet avec d'autres ſimptômes, comme la fiévre, le délire, les ſyncopes, les convulſions, &c. qui ſont plus redoutables que la ſuppreſſion de la ſuppuration, parce que dans ces cas, cette ſuppreſſion eſt toujours l'accident le moins fâcheux.

Cure de la ſuppreſſion de la ſuppuration purulente.

Lorſque la ſuppreſſion de la ſuppuration eſt cauſée par une diſpoſition inflammatoire des chairs excitée par quelque irritation, il faut éloigner la cauſe irritante, & diſſiper l'inflammation par des remedes relâchans, tels ſont les lotions faites avec l'eau tiéde, ou avec une légere décoction de guimauve ou d'autres plantes émollientes, avec les digeſtifs les plus onctueux & les plus relâchans. Si l'inflammation eſt conſidé-

rable & accompagnée de fiévre, on aura recours à la saignée & à une diéte fort-humectante. Quand c'est le mauvais régime qui a occasionné la suppression, cette cause est plus fâcheuse, il faut y remédier par une diéte sévere, par des lavemens & par de légeres purgations. Si la suppuration a été interrompue par quelque passion violente, & que cette suppression soit accompagnée d'autres accidens fâcheux, on doit s'appliquer principalement à calmer les accidens, & on rappellera la suppuration par les topiques dont nous venons de parler. Les accidens sont quelquefois si considérables & si pressans dans ce dernier cas, que souvent nous n'avons pas le tems d'y remédier. Nous n'avons guere plus de ressource, quand la suppression a pour cause quelque abscès caché dans l'intérieur des visceres. L'art ne peut inspirer que des précautions pour prévenir ces funestes abscès : Ces précautions consistent à éloigner tout ce qui peut favoriser ou causer la résorbtion, il faut surtout y être fort-attentif dès les premiers tems des playes contuses, particulie-

rement des playes d'armes à feu, parce que dans les premiers mouvemens de la ſuppuration, les chairs écraſées fourniſſent des ſucs dont la corruption eſt à craindre ; c'eſt pourquoi on doit procurer au plutôt le dégorgement de ces ſucs, & s'oppoſer en même tems à leur dépravation par des topiques antiputrides. Nous avons parlé ci-devant des principales cauſes qui peuvent occaſionner la réſorbtion des matieres purulentes, & les moyens d'y remédier, il n'eſt pas néceſſaire de les rappeller ici, nous remarquerons ſeulement qu'il ne faut pas attendre que la réſorbtion ſe manifeſte par des déſordres remarquables pour s'y oppoſer, parce que ſouvent elle n'en produit pas d'autres que les abſcès que nous redoutons, & dont nous ne ſommes ordinairement avertis que par des accidens qui annoncent la mort du malade. Ainſi nous ne pourrons être trop en garde contre une cauſe qui a des ſuites ſi funeſtes.

CONGESTION ET CRUDITÉ DU PUS.

Les playes qui ont été accompa-

gnées d'une contuſion violente & fort étendue, ou d'un étranglement ſuivi d'un engorgement fort-conſidérable, ou qui ont ſouffert une ſuppuration fort-longue & fort abondante, ſur-tout avec des croupiſſemens de matieres, ſont ordinairement ſuivies, dans le tems de la régénération, d'engorgemens pâteux, qui occupent ſouvent dans la partie malade, une étendue très-conſidérable; parce que dans tous ces cas, l'action organique du tiſſu cellulaire a été ſi affoiblie, qu'elle ne peut entretenir ſuffiſamment le mouvement & la fluidité des ſucs qui parcourent ce tiſſu. Ces ſucs rallentis & épaiſſis conſervent une eſpece de crudité qu'ils communiquent au pus que fournit la playe.

Cet état de congeſtion & de crudité préſente deux indications. La premiere nous porte à réveiller & fortifier l'action organique des chairs engorgées, on y ſatisfait par l'application des réſolutifs ſtimulans: On peut, par exemple, ſe ſervir d'un cataplaſme compoſé avec les poudres des plantes aromatiques, de ſemences carminatives, de bayes de genié-

vre & de laurier, de fleurs de camomille, de ſureau & de mélilot cuites avec le vin. La ſeconde, conſiſte à procurer autant qu'il eſt poſſible, par la ſuppuration, le dégorgement du tiſſu cellulaire, par le moyen des déterſifs, & ſurtout par le bain ou par les douches de leſſive de cendre de bois neuf, ou des eaux minérales ſalines ou ſavoneuſes.

Il y a un autre accident de la ſuppuration purulente, dont nous ne parlons pas ici, qui eſt la tranſlation du pus d'un lieu dans un autre, en ſe filtrant ou en ſe traçant des routes inſenſibles dans le tiſſu cellulaire. Cet accident eſt rare, & ne peut arriver que dans certaines parties & dans des cas particuliers que nous expoſerons dans la ſuite par de ſimples obſervations, afin de les préſenter d'une maniere plus ſenſible & plus détaillée.

Ce ſeroit ici le lieu d'examiner la quatriéme ou la derniere indication que nous avons à remplir, pour terminer la cure de la ſuppuration purulente. Cette indication conſiſte à tarir peu à peu la ſuppuration, pour faciliter la cicatrice qui doit achever

la guérifon de la playe. Mais comme nous avons encore à parler de la fuppuration putride dont la cure fe termine auffi par cette derniere opération de la nature, & que ces deux genres de fuppuration peuvent fournir différens cas qui peuvent multiplier & varier les indications, nous ne pouvons nous difpenfer de la renvoyer au Traité de la Suppuration putride que nous nous propofons de donner un jour.

FIN.

TABLE



TABLE
DES MATIERES.

A

B.

D.

Le

E.

G.

I.

L.

M.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table des Matieres.





